

Le débat sur le discours du trône

L'aide de la France nous est précieuse, dit Trudeau

Le Nigeria s'empare de Owerri

LAGOS (AFP) — La ville d'Owerri a été occupée hier matin par les troupes fédérales nigérianes, a annoncé hier soir la radio de Lagos diffusant un communiqué officiel du gouvernement fédéral. Un grand nombre de civils sont revenus dans la ville, ajoute le communiqué.

Owerri était l'une des deux grandes villes encore aux mains des Biafrais, la seconde étant Umuahia. La ville était menacée depuis plus de quinze jours par les troupes du troisième commando de marine nigérian qui avançait en plusieurs directions.

Par contre la reprise de la ville d'Oguta par les troupes biafraises, annoncée dimanche par Radio-Biafra, semblait se confirmer hier. Selon des renseignements parvenus à Obi, les troupes biafraises auraient commencé leur contre-attaque le 14 septembre avec des troupes bien dotées en munitions et se seraient rendues maîtresses de la ville d'Oguta le 15 au matin. D'autre part, selon des renseignements également non confirmés, de très nombreux civils d'Oguta, y compris des membres de la colonie indienne de la ville, auraient trouvé la mort à la suite de la prise de la ville par les Nigériens.

Un autre élément, qui paraît confirmer la reprise de la ville, est la réouverture de l'aérodrome d'Uli.



Les derniers combats qui ont permis aux troupes nigérianes d'enlever une des deux villes encore tenues par les Biafrais ont coûté cher aux assaillants. Un pont aérien a dû être mis sur pied entre Port Harcourt et Lagos pour transporter les blessés. (Téléphoto AP)

M. Michel Debré

La bonne foi d'Ottawa paraît avoir été deux fois surprise

Nouveau rebondissement de l'affaire Rossillon hier:



Michel Debré

● A PARIS, où M. Michel Debré, ministre des affaires étrangères, a déclaré que M. Trudeau avait été mal informé dans cette affaire car il est peu probable, a-t-il dit, qu'un ancien élève de l'Ecole nationale d'administration ait pu se transformer en agent secret.

● A WINNIPEG où l'Association canadienne-française d'éducation du Manitoba a révélé qu'un représentant de l'Association canadienne-française de Saint-Pierre a informé le gouvernement fédéral de la visite de M. Rossillon et invité un représentant d'Ottawa à le rencontrer. Ottawa a effectivement délégué M. René Préfontaine, fonctionnaire au secrétariat d'Etat, à Saint-Pierre où il a eu des entretiens avec M. Rossillon.

● A MONTRÉAL où MM. Marcel Chaput et Reggie Chartrand, mis en cause dans l'affaire Rossillon, ont protesté.

● A OTTAWA où il se confirme que M. François Dorlot, non seulement n'a pas été "congédié" de la commission Laurendeau-Dunton par suite des rapports qu'il a entretenus avec M. Rossillon, mais vient de quitter librement la commission pour faire en France un voyage d'étude avec une bourse de \$4,500 du Conseil des arts.

M. Debré

Le ministre devait ajouter au déjeuner de la presse diplomatique: l'hypothèse d'une rencontre entre M. Pierre Elliott Trudeau et le général de Gaulle ne paraît pas devenir une réalité au train où vont les choses.

Faisant ensuite état de la promotion de M. Pierre de Menthon, consul général à Québec, nommé samedi ministre plénipotentiaire, promotion qui a suscité certains remous à Ottawa, M. Debré a noté que nombre de consuls généraux français ont été élevés au rang de ministre plénipotentiaire sans que cela implique d'arrière-pensée politique.

La France, a encore dit M. Debré, continuera d'aider la

population du Québec à poursuivre "la prise de conscience de ce qu'elle est".

Au sujet d'une éventuelle rencontre du général de Gaulle avec M. Trudeau, le ministre a dit: "Quand on désire voir quelqu'un, il ne faut pas commencer par donner créance à trop de bruits. A deux reprises (l'affaire Rossillon et la promotion de M. de Menthon) la bonne foi d'Ottawa paraît avoir été surprise."

M. Dorlot, boursier d'Ottawa

D'autre part, il se confirme que M. François Dorlot, Français naturalisé canadien dont on dit qu'il a connu M. Philippe Rossillon, a obtenu du Conseil des arts du Canada une bourse de \$4,500 pour étudier à la Sorbonne cet autom-

ne. M. Dorlot était à l'emploi de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, poste qu'il vient de quitter librement pour préparer son voyage en France. Une dépêche de l'agence Canadian Press signalait en outre que M. Dorlot milite au MSA. Mais il est faux que Dorlot ait été congédié par la Commission d'enquête sur le bilinguisme.

M. Marcel Chaput

De son côté, M. Marcel Chaput, fondateur de l'ancien parti républicain du Québec et ex-président du RIN, mis en cause lui aussi dans l'affaire Rossillon puisque des dossiers de la Gendarmerie, tombés entre les mains de journalistes, éta-

Voir page 6: Debré

■ au gré du temps

HALLUCINOGENES

Monsieur le ministre de l'éducation,

Ayant lu dans les journaux que vous entrepreniez une vaste enquête chez les étudiants au sujet des drogues hallucinogènes, j'ai l'honneur de vous faire part d'un rêve fortement coloré que je viens d'avoir.

J'entraî dans un établissement de haut savoir de la Province; immédiatement les crédits pour les cours que j'avais suivis et pour lesquels j'avais eu des notes satisfaisantes dans une autre institution étaient reconnus. On m'annonçait que j'étais titulaire d'une bourse couvrant mes frais de scolarité et sur-le-champ on me confiait un chèque. J'obtins des livres et le matériel dont j'avais besoin à prix réduit.

Dans la salle de cours, les professeurs pratiquaient une pédagogie adaptée à notre temps, utilisant un appareillage audio-visuel aussi complet que dans les pavillons de la Terre des hommes. Chose merveilleuse, on voyait quotidiennement nos maîtres dans les amphithéâtres et non pas de façon épisodique quand ils étaient en vedette à des émis-

sions de télévision.

Les laboratoires étaient bien organisés et ouverts à des heures commodées. La bibliothèque était abondamment pourvue des ouvrages nécessaires aux études.

Le recteur se faisait un devoir d'associer les étudiants à la gestion de l'institution. Enfin, les examens portaient précisément sur les matières étudiées et le diplôme qui les sanctionnait ouvrait à des carrières permettant aux finissants de participer à la vie active de la nation et non à des occupations en voie de disparition.

J'ajoute, monsieur le ministre, pour votre information, que le plus étrange dans cette hallucination dont j'ai été l'objet, c'est qu'auparavant, je n'avais absorbé aucune substance psychodysleptique.

En espérant que ce témoignage lumineux saura vous éclairer, je vous prie d'agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes salutations estudiantines.

signé G. Lépérance, étudiant
p.c.e. Louis-Martin Tard

Mais ses modalités ne doivent pas semer la division

par Pierre-C. O'Neill

OTTAWA — M. Pierre Elliott Trudeau est revenu hier dans le débat sur le discours du trône sur la question des relations du Canada avec la France et sur celle de l'égalité linguistique et des événements de Saint-Léonard.

Mais cette fois, à la solennité que confère à une déclaration le fait qu'elle se produit en Chambre, M. Trudeau a ajouté la sobriété et la mesure qui donnent à ses propos une sorte de caractère officiel et jusqu'à un certain point, définitif.

Stanfield dépose une motion de blâme

OTTAWA (par P. O'Neill) — "La société juste est comme la charité; elle cache une multitude de péchés".

L'expression est de M. Robert Stanfield. Il l'a utilisée hier pour donner un peu de relief aux accusations qu'il a portées contre la politique du gouvernement et qu'il a couvrées par une motion de non-confiance dans laquelle, interprétant le discours du trône comme un constat de faillite, il reproche au gouvernement de ne pas définir les priorités de la société juste et de fermer l'oeil sur l'urgence de réformes économiques et sociales.

Le chef de l'opposition lançait ainsi véritablement le débat général de politique que constitue la discussion du discours du trône.

Pour lui, si le parti libéral s'est refusé durant les élections générales à tracer l'avenir du Canada, si comme parti majoritaire il se refuse à nouveau à le faire dans le discours du trône, on ne peut que tirer une conclusion: le gouvernement ne s'est pas lui-même tracé un programme, il n'a pas trouvé la direction dans laquelle il entend conduire le pays.

Beaucoup plus vigoureux que d'habitude, le chef de l'opposition n'a quand même pas été très éloquent; et s'il l'a été c'est sans doute davantage dans la forme que dans le fond de son discours.

Avec l'humour sec qui le caractérise, il a commencé par féliciter le proposeur et le secondaire de l'adresse en réponse au discours du trône, les nouveaux ministres, les nouveaux députés et les anciens.

"Je me dois aussi d'indiquer, de féliciter les libéraux absents de leurs nouvelles promotions; M. Macaluso à la Commission des Transports, M. Teillet à la Commission des pensions des vétérans, M. Matheson sur le banc, M. Stewart au poste d'adjoint du président du Conseil privé."

Mais tout de suite après M. Stanfield entra dans le vif du sujet, notant dans le discours l'omission de toute allusion à la reine et mettant M. Trudeau au défi d'expliquer ce geste inhabituel qui selon lui perturbe et choque ceux des Canadiens dont l'objectif le plus fondamental est celui de l'unité nationale. Il a dit plus loin que son parti résisterait à toute tentative d'insérer la question de l'unité nationale dans les querelles de politique partisane.

Il a déploré le secret des discussions constitutionnelles dont on ne connaît ni les succès, ni les difficultés et dont on ne sait même pas à toutes fins pratiques sur quoi elles portent exactement. Il a averti le gouvernement libéral qu'une procédure d'amendement et de rapatriement de la constitution est essentielle à tout projet d'insertion dans la constitution d'une charte des libertés civiles.

Voir page 6: Conservateurs



Le premier ministre Tage Erlander (à gauche sur la photo) et le parti socialiste ont été reportés au pouvoir dimanche avec une majorité absolue. Le parti socialiste dirige le pays depuis 32 ans et a doté la Suède d'une politique sociale qui donne aux Suédois le niveau de vie le plus élevé en Europe. Lire nos informations à la page 10. (Téléphoto AP)

■ nos informations

Le conflit de la Régie des alcools est sur le point de se dénouer, estime Marcel Masse. (Page 3)

L'ICEA réclame la création d'un deuxième centre d'éducation des adultes. (Page 3)

La Fédération des femmes du Québec réclame une loi garantissant le principe de la parité de salaire. (Page 2)

Thant endosse la position du Nord-Vietnam

PARIS (AFP) — "A mon avis, la première mesure à prendre est la cessation complète et inconditionnelle des bombardements du Nord-Vietnam" a déclaré hier après-midi M. Thant, secrétaire général des Nations unies, à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec M. Michel Debré, ministre français des affaires étrangères.

M. Thant avait été invité à commenter la déclaration faite le matin à son sujet, par M. Nguyen Thann le porte-parole de la délégation nord-vietnamienne aux conversations de Paris. Ce dernier avait indiqué que M. Thant, en temps qu'homme politique asiatique pourrait exercer son influence en vue d'obtenir une cessation complète des bombardements sur le Nord-Vietnam, et la fin de l'agression américaine au Vietnam."

Le secrétaire général des Nations unies a ajouté en substance que faute d'une cessation complète et inconditionnelle des bombardements, il ne voyait pas comment le problème vietnamien pourrait être transféré du champ de bataille à la table de conférence. M. Debré a alors rappelé la position du général de Gaulle: "La façon dont M. Thant envisage le problème est conforme à la réalité si on veut assurer une solution du conflit vietnamien".

Au sujet de la conférence de l'Organisation de l'unité africaine d'Alger, M. Thant a indiqué qu'il avait constaté "un très bon esprit de fraternité, et un réel désir de la part des chefs d'Etat et des chefs de gouvernement de résoudre leurs différends, et de former

un front commun face aux problèmes qu'ils doivent affronter".

Les combats se poursuivent

Les unités américaines ont contre-attaqué hier matin dans la région de Loc Ninh où dimanche la piste d'atterrissage et le camp américain qui la borde ont été violemment pilonnés par les mortiers et les roquettes Vietcong.

La réplique américaine a été immédiate. Des dizaines d'obus de canon, tirant dans la direction présumée des artileries "ennemies" ont fracassé des hélices de la plantation qui encerclent sur des milles, la piste et le village de Loc Vinh.

D'autre part, une compagnie de fantassins américains a été hélicoptérée au nord de Loc Ninh à 20 milles de la frontière cambodienne, où une petite unité Vietcong avait été repérée. Au cours des engagements, deux Nord-Vietnamiens ont été tués, ce qui porte à 50 le nombre des tués Vietcong au cours des combats de Loc Ninh, qui se poursuivent depuis 6 jours.

"Depuis le 18 août, a déclaré un officier sud-vietnamien, les unités Vietcong s'infiltrèrent tous les jours. Elles passent à proximité de Loc Ninh, protégées par un régiment de la division Vietcong installée dans la région depuis très longtemps".

"La population est obligée de collaborer avec les deux adversaires à d'autre part de-

Voir page 6: U Thant

Salazar dans un état désespéré

LISBONNE (d'après l'AFP et l'AP) — "L'état du président Salazar est considéré comme désespéré", confirmait-on hier soir à la clinique de la Croix-Rouge où le président du conseil du Portugal — homme fort du pays depuis 35 ans — reposait entre la vie et la mort à la suite d'une rechute, hier midi.

La semaine dernière, l'homme d'Etat, qui est âgé de 79 ans, était opéré d'urgence d'un hémotome intracéréal. L'état du malade évoluait normalement et ses médecins s'apprêtaient hier à lui donner son congé afin de poursuivre sa convalescence dans sa résidence de campagne lorsque le président Salazar subit un autre accident cérébral.

Tard hier soir, on apprenait que son confesseur lui avait

Voir page 6: Salazar

Pointe-aux-Trembles: 200 contribuables à l'assaut de la mairie

par Jean-Claude Leclerc

L'assemblée du conseil municipal de Pointe-aux-Trembles, dont le maire, M. Louis-Philippe Saint-Pierre, et qua-

tre conseillers sont sous le coup d'un jugement en disqualification, a failli tourner au tragique hier soir quand quel-

ques-uns des 200 contribuables massés dans l'Hôtel de ville s'en sont pris au maire et l'ont bousculé à la sortie.

L'assemblée qui a duré seulement une demi-heure n'a été qu'un chahut dont la plus grande partie a été assumée par des contribuables en colère, protestant, par toutes sortes d'allusions et d'accusations, contre la présence du maire St-Pierre et trois des membres de son équipe, qui continuent de siéger durant le temps que durent les procédures de l'appel qu'ils ont interjeté contre le jugement les disqualifiant de leurs charges, pour "fraude électorale extraordinaire".

La salle était déjà pleine quand le maire et les conseil-

Voir page 6: Emprunt

Voir page 6: Pointe-aux-T.

La Fédération des femmes du Québec réclame une loi consacrant le principe de la parité de salaire

QUEBEC (DNC) — Dans un mémoire remis hier au premier ministre suppléant et ministre de la justice, M. Bertrand, la Fédération des femmes du Québec recommande l'adoption, par le gouvernement du Québec, d'une loi établissant la parité de salaire, pour un travail comparable, entre la

main-d'œuvre féminine et la main-d'œuvre masculine. La fédération, qui compte quelque 60.000 membres répartis dans onze associations, signale que les provinces canadiennes, à l'exception du Québec et de Terre-Neuve, ont toutes adopté des lois protégeant l'égalité de rémunération entre

les femmes et les hommes, il en est de même pour les fonctionnaires du gouvernement fédéral.

Seule une loi spécifique protégerait les droits des travailleurs au Québec, estime le mémoire, qui a été présenté au ministre par la présidente, Mme Rita Cadieux. Le droit à un salaire égal pour un travail similaire étant un droit universel et fondamental, c'est par une action gouvernementale qu'il doit être étendu à tous les citoyens.

«Une charte provinciale des droits de l'homme ou l'actuel loi sur la discrimination dans l'emploi (qui, de toute façon, est loin de s'étendre à toutes les occupations) peut proclamer, de manière plus ou moins explicite, l'égalité des sexes et défendre la discrimination fondée sur ce critère. Cependant, ce n'est pas par la reconnaissance d'un principe général, mais bien par l'adoption d'une loi spécifique, claire et détaillée, que les femmes ont le plus de chance de voir leurs droits respectés.»

La main-d'œuvre féminine du Québec est la deuxième en importance au pays — 28 pour cent de celle du Canada en 1966. La fédération estime à «au moins vingt pour cent» l'écart des salaires payés aux hommes et aux femmes dans la province, sauf dans l'enseignement, où la parité existe depuis le bill 25, sauf également dans la fonction publique du gouvernement du Québec.

Plus que de discrimination, la Fédération des femmes insiste pour que l'on aborde la question de façon positive et plus juste en parlant plutôt de chances égales pour tous. La loi suggérée devrait s'appliquer aux salariés à temps plein, et sur une base de prorata, aux employés à temps partiel. Sa mise en application devrait relever d'un organisme ad hoc et permanent du ministère du travail.

St-Léonard explique aux parents ces décisions

La commission scolaire de Saint-Léonard a émis la semaine dernière un communiqué en trois langues, français, anglais et italien, dans lequel le président Jacques Deschênes explique aux parents la nature des décisions prises pour l'année 1968-69 sur l'enseignement dispensé dans les écoles primaires.

Les explications tiennent en quatre points:

— «Dans les classes françaises, l'enseignement de l'anglais est amélioré en qualité et en quantité. Nous utiliserons des méthodes pédagogiques audiovisuelles et modernes. L'enseignement intensif de la langue anglaise sera dispensé

par des spécialistes en la matière.

— Afin d'assurer à chaque enfant une meilleure maîtrise de la langue française, la langue d'enseignement dans toutes les classes de première année sera le français.

— Pour ceux qui poursuivent déjà leurs études dans nos classes bilingues, de la deuxième

à la septième année, nous avons engagé des professeurs spécialisés en français et en anglais afin d'améliorer la qualité de l'enseignement.

— De plus nous avons créé des classes d'accueil pour tout élève dont la connaissance de la langue française est jugée insuffisante pour suivre avec profit les cours réguliers.

«Chers parents, conclut le président Deschênes, votre commission scolaire désire dispenser l'enseignement le plus adéquat à tous les enfants de Saint-Léonard et espère être comprise et appuyée par vous tous. Nous sommes à votre entière disposition pour tout renseignement supplémentaire.»

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

TECHNICIEN DE LA RECHERCHE FORESTIÈRE TRANSFORMATION DU BOIS

Ministère des Forêts et du Développement rural
OTTAWA

Traitement jusqu'à \$6,090.

Le laboratoire des produits forestiers a besoin d'un technicien pour faire l'étude du rendement, tant qualitatif que quantitatif, de matériaux tels que le bois d'échantillon, les bois de parquet, les lames de parquet et les carrelages de tournage; déterminer la nature, l'étendue et la cause des défauts d'usage que peuvent présenter ces matériaux.

Si vous êtes diplômé d'un institut de technologie, d'une école de gardes-forestiers ou d'une école secondaire et que vous possédez de l'expérience pertinente, faites parvenir immédiatement votre demande d'emploi à la



Division de l'administration du personnel,
Ministère des Forêts et du Développement rural,
161, avenue Laurier ouest,
Ottawa 4 (Ontario).

Veuillez mentionner le numéro de programme 68-176-1.

COLLÈGE AHUNTSIC

(C.E.G.E.P.)

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, il assumera la coordination et planification de tous les services de la bibliothèque.

Exigences du poste:

Posséder un diplôme de bibliothécaire d'une université reconnue. Expérience administrative (bibliothèque) d'au moins cinq ans. Prière de réclamer une formule d'inscription et de remettre en même temps curriculum vitae en double exemplaire à:

Monsieur Louis Pronovost,
secrétaire général,
Collège Ahuntsic,
9166, rue St-Hubert, Montréal

Artistes

pour conception, création et élaboration d'imprimés publicitaires de tous genres. Qualités exigées: Expérience minimum de 5 ans comme artiste-graphiste. Artiste (mechanical) pour montage des éléments pour reproduction lithographique. Salaires selon expérience. Toute candidature sera traitée confidentiellement. Communiquer avec Roger Cabana pour rendez-vous. CABANA, SEGUIN & ASSOCIÉS, INC. 3737, boul. Métropolitain, Suite 801 725-6413

ÉCONOMISTES

Bureau des recherches spéciales
Ministère des affaires extérieures
OTTAWA



Jusqu'à \$13,019.

Le Bureau des recherches spéciales du ministère des Affaires extérieures fournit aux autres ministères et organismes gouvernementaux des conseils et des renseignements sur les affaires économiques des pays étrangers. Il rédige des rapports sur des sujets tels que la croissance économique, les investissements, les finances, l'industrie, l'agriculture, la main-d'œuvre, le commerce extérieur, la balance des paiements et les programmes d'aide extérieure.

Conditions de candidature: Être citoyen canadien, diplôme en sciences économiques, au niveau supérieur, de préférence; avoir les qualités personnelles appropriées et un intérêt manifeste pour l'économie des autres pays.

Sans être essentielle, la connaissance des deux langues officielles constituera un avantage pour les candidats. Faites-nous parvenir le plus tôt possible votre curriculum vitae en mentionnant votre traitement actuel, le traitement minimum que vous accepteriez ainsi que tout autre renseignement pertinent.

Adresse:

Commission de la Fonction publique
du Canada,
Cadres socio-économiques,
Ottawa 4, (Ontario).

Veuillez mentionner le numéro de concours 68-430-31.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIE

OTTAWA



Traitement jusqu'à \$10,360

La Division de la sismologie, dans la Direction des observatoires fédéraux, au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, s'occupe, à Yellowknife, d'un réseau de sismographes à portée moyenne destiné à la recherche. On demande un ingénieur pour superviser le travail de trois techniciens électroniques chargés du fonctionnement et de l'entretien du réseau.

L'ingénieur devra participer à l'étude, à la construction, à l'achat, à l'installation et aux essais des systèmes transistorisés visant à accroître l'efficacité des dispositifs de collecte des données, à Yellowknife. L'analyse des données et l'entretien et les réparations de l'équipement électronique se font à Ottawa. Le titulaire passera ou plus huit semaines par année à Yellowknife.

Conditions de candidature: diplôme universitaire sanctionnant des études reconnues de génie ou de sciences appliquées OU les titres de compétence justifiant l'obtention d'un permis d'exercer la profession d'ingénieur dans une province ou un territoire du Canada; quatre ans d'expérience pertinente.

Veuillez adresser votre correspondance et vos demandes de renseignements à:

M. J.A.F. VIENI, INC.,
CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES,
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU CANADA,
OTTAWA 4 (ONTARIO)
TELEPHONE: 613-992-2459
VEUILLEZ MENTIONNER LE NUMÉRO DE CONCOURS 68-202-EMR-1.



LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DEMANDE

DIRECTEUR DES SERVICES ACTUARIELS

Traitement initial jusqu'à \$20,000 selon la compétence.
- Ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives; poste à Québec.
- Diriger et coordonner les services actuariels du ministère relativement aux compagnies d'assurances et aux diverses institutions financières. Assumer la responsabilité de l'évaluation des réserves mathématiques. Collaborer aux travaux, recherches et études des autres services du ministère.
- Membre de l'Association des actuaires à titre de "fellow" (F.S.A.) et quelques années d'expérience dans l'actuariat.
- Concours 68S-1343. S'inscrire avant le 20 septembre 1968.

INGÉNIEURS INDUSTRIELS

Traitement initial jusqu'à \$15,500 selon la compétence.
- Caisse de dépôt et placement du Québec, poste à Montréal.
- Office du Crédit industriel du Québec, poste à Québec.
- Étudier et analyser les opérations et projets des entreprises industrielles qui sollicitent un financement. Participer aux négociations relatives au développement des propositions de financement.
- Diplôme en génie et, de préférence, maîtrise en administration (M.B.A.) Plusieurs années d'expérience de l'administration d'entreprises et connaissance du domaine du financement.
- Concours 68S-1344. S'inscrire avant le 20 septembre 1968.

ANALYSTE EN INFORMATIQUE

Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec.
- Étude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.
- Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.
- Concours 68P-2108. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Divers ministères: Québec et Montréal.
- Travail de comptabilité ou de vérification.
- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
- Concours 68P-2103. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement du Québec.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission: 710, Place d'Youville, suite 700, Québec.

1454, rue de la Montagne, Montréal 25 et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région. Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

dans les îles

Il ne reste plus que 28 jours pour visiter la Terre des hommes. Les pavillons sont ouverts de 10h30 à 21h30. La Ronde, de midi à 2h30 du matin.

Befroid de la musique: Programme varié de chansons et airs d'opéras; interprètes: Richard Crooks, ténor, et Rose Bampton, soprano; orchestre sous la direction de Wilfrid Pelletier.

Cinéma-thèque française: "Chronique d'un été" (1961) de Jean Rouch, à 13h, 16h et 18h30.

Pavillon de l'Australie: Films: "Le Danube Bleu" et "La forêt viennoise" 10h30 à 20h15, en alternance toutes les 45 minutes.

Pavillon chrétien: Pierre Girard, chansonnier de 19h à 21h.

Pavillon du Québec: Défilé de mode présenté par la boutique "Masculin-Féminin"; commentateur: Paul Berval, de 19h à 21h.

Pavillon de l'Algérie: Spectacle, de 18h à la fermeture, avec un orchestre de 5 musiciens, un chanteur arabe et 2 danseuses. Musique orientale et occidentale.

Auditorium Sainte-Hélène: Quatre films présentés: "Méditerranée" à toutes les heures, de 10h30 à 20h30. Commentaires et entrevues sur "La Greffe du cœur", à 11h, 14h, 17h et 18h. "Cent ans de médecine canadienne", en anglais à 13h et 19h et en français à 16h.

Pavillon de l'Autriche: Films: "Austria Gloriosa", sur l'art baroque à 18h15 et "Austria, a Cradle of Music", sur la vie des grands compositeurs à 20h15.

Pavillon de l'Allemagne: Films présentés continuellement.

Pavillon du Canada 67: Film "Canada 67" de Walt Disney à toutes les demi-heures.

Congo-Kinshasa: Présentation continue de plusieurs films sur le Congo et l'Afrique à Expo 67.

Pavillon Guyane et Barbade: "Lord Radio and the Bimshire Boys", orchestre de 4 musiciens tous les soirs sauf le lundi, de 18h à la fermeture.

Pavillon d'Haïti: "L'Ensemble tropical d'Haïti", de 20h à 22h, chanteurs et danseurs haïtiens.

Pavillon de l'humour: Films: "Big Business" avec Laurel et Hardy et "Sports et Transports" de l'ONF, présentation à toutes les demi-heures.

Pavillon Mon Pays c'est l'Hiver: Toutes les heures, spectacle de patinage artistique d'une durée de 10 minutes. Fabricant de raquettes et forgeron à l'œuvre, de midi à 21h. Présentation d'un film par les Cinéastes Associés de Montréal: "Est-ce qu'on a le droit de faire un soleil" à toutes les demi-heures.

Pavillon des Pays-Bas: Dans le pavillon, salle de musique avec plusieurs programmes de musique stéréophonique, de 10h30 à midi et de 18h à 21h30.

Pavillon de la police: "Mechanized Death", film d'une durée de 10 minutes, démonstration de l'escouade canine à toutes les demi-heures.

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

PROGRAMMEUR

(Autocodeur - cobol 360 - Fortran IV)

PERFORATRICE

(Key punch)

Pratique sur MACHINES IBM

CONSULTEZ

L'INSTITUT DE

PROGRAMMATION

POUR INFORMATIONS 739-3388

3333, Queen Mary Road, Suite 292

COURS DU JOUR ET DU SOIR

UNIVERSITÉ MCGILL

Centre d'Éducation Permanente

COURS DE LANGUES

Cours élémentaires, intermédiaires, avancés

ALLEMAND

RUSSE

GREC

ITALIEN

ESPAGNOL

25 personnes par classe.

Cours réguliers ou intensifs.

Laboratoire et méthodes audio-visuelles dans certains cours.

En espagnol, en italien et en russe, un Certificat d'Adaptation est accordé à la fin du cycle.

L'inscription se termine le 27 septembre. Les classes commencent dans la semaine du 30 septembre. Pour recevoir une brochure écrivez au Centre ou signalez 392-4285.

Un déraillement cause la mort d'une passagère

OAKVILLE, Ont. (PC) — Un train de passagers du CN, qui se dirigeait vers l'est, de Sarnia à Toronto, avec 82 personnes à son bord, a déraillé au milieu d'une brume épaisse, hier, causant la mort d'une passagère. Au moins sept autres passagers ont été transportés dans des hôpitaux par ambulance. Les premiers rapports disaient qu'une autre personne était morte, mais cette nouvelle s'est avérée non fondée.

Le train, formé de six wagons, a déraillé vers 9h30, hier matin, à un passage à niveau important, dans la périphérie industrielle d'Oakville.

Masse: le conflit à la RAQ est sur le point de se dénouer

QUEBEC (DNC) — La reprise des négociations entre les employés de la Régie des alcools, en grève, depuis près de trois mois, et la direction de la RAQ, a donné un regain d'optimisme au ministre d'Etat délégué à la fonction publique.

M. Marcel Masse a en effet exprimé l'avis hier, au cours d'une entrevue, que le conflit est à la veille d'un dénouement, pour la bonne raison que les deux parties ont convenu d'un calendrier de rencontres, ce qui ne s'est pratiquement pas fait depuis le déclenchement du conflit, le 26 juin.

Le ministre s'est dit convaincu qu'il est possible de s'entendre "à l'intérieur de la politique gouvernementale", comme l'ont prouvé les négociations fructueuses avec d'autres syndicats affiliés à la même centrale que les grévistes de la RAQ, c'est-à-dire avec la confédération des syndicats nationaux.

Y aura-t-il de nouvelles offres de la part de la RAQ? M. Masse a répondu qu'il était préférable de laisser aux négociateurs "la stratégie et la latitude voulue."

Il a réitéré que son rôle était de coordonner les différentes tables de négociations dans la fonction publique, et qu'il ne

saurait se substituer aux négociateurs patronaux, en qui il a d'ailleurs pleine confiance.

Le syndicat lui avait demandé la semaine dernière de participer personnellement aux négociations, au nom du gouvernement, à qui la Régie est comptable de son administration.

Si les nouveaux pourparlers échouent, est-il possible de

faire intervenir le parlement? Le ministre d'Etat a répondu que la question était "hypothétique et pessimiste" et que, quant à lui, il préfère demeurer optimiste.

Une autre source près du gouvernement estime que le conflit sera réglé d'ici une semaine, et il a même pris une gageure en ce sens avec un reporter.

La menace de grève persiste dans les épiceries de Montréal

On saura dans la matinée si les employés des magasins d'alimentation de Montréal, qui dès minuit hier soir, pouvaient user du droit de grève, cesseront le travail, ce qui se traduirait par la fermeture d'environ mille épiceries.

Hier soir, le bureau du syndicat de l'alimentation se réunissait et il doit publier un communiqué faisant le point, à la suite d'une séance de conciliation présidée par M. Jean Boily.

Le médiateur a tenté de trouver un compromis entre les deux parties. La partie patronale (association des

détailants en alimentation) propose une semaine de travail de 44 heures. Les syndicats, actuellement astreints à 49 heures réclament la semaine de 40 heures ce qui obligerait à fermer les épiceries le samedi ou bien, selon la solution adoptée pour la région de Québec, à fermer les épiceries du samedi midi au lundi midi.

Le problème des salaires, aux dires des dirigeants syndicaux n'est pas insurmontable. Celui des jours de congé et des vacances confronte également propriétaires et commis de magasins.

Une délégation syndicale se voit interdire l'entrée de l'université

par Louis-Martin Tard

Même si les pourparlers ont repris hier en vue de mettre un terme à la grève des employés de la Régie, même si le ministre de la fonction publique exprime son optimisme et voit la fin prochaine du conflit, les grévistes continuent à faire signer la pétition réclamant la nomination d'un arbitre impartial.

Une délégation syndicale a visité hier l'université de Montréal: les gardes lui ont interdit l'entrée de l'édifice

où elle comptait obtenir des signatures d'étudiants et de professeurs. De son côté, l'AGEUM qui avait organisé un débat où des représentants des grévistes ont pris la parole a eu toutes les peines du monde à obtenir un local. Selon l'organisateur de la réunion, M. Michel Sabourin, ce n'est qu'à la toute dernière minute que l'administration universitaire a consenti à mettre à sa disposition une salle exigüe. Il avait pourtant, a-t-il dit, exposé sa re-

quête dès vendredi dernier aux autorités universitaires et on lui avait promis une salle suffisamment vaste. Au dernier moment, il apprenait que le local était clos et qu'aucun autre n'était prévu. Finalement, après de multiples démarches, le directeur des services de l'université faisait ouvrir une petite pièce. La plupart des étudiants qui souhaitaient participer au débat n'ayant pu être prévenus à temps du changement de lieu n'ont pu assister à la manifestation.

Dans les autres secteurs, les dons en espèces et les soutiens moraux continuent d'affluer. Un fonds de secours se constitue, qui augmentant les subsides de la caisse de défense professionnelle de la CSN permettra, déclarent les chefs syndicaux, aux grévistes de tenir aussi longtemps qu'ils n'auront pas obtenu justice.

La grande réunion du centre Paul-Sauvé qui aura lieu ce soir à 20h s'annonce comme l'un des grands événements syndicaux de l'année à Montréal. Le président de la CSN, M. Marcel Pepin et le négociateur en chef de la Régie, M. Jean-Paul Lalancette, qui seront les principaux orateurs, prendront la parole devant des milliers de grévistes et de travailleurs soucieux de la politique salariale du gouvernement. Des représentants de tous les métiers et professions, des étudiants et un grand nombre de parlementaires et de magistrats municipaux seront présents.

L'ICEA recommande la création d'un deuxième centre d'éducation des adultes

par Gilles Gariépy

L'Institut canadien d'éducation des adultes recommande au gouvernement provincial la création à Montréal d'un établissement du type de l'Institut coopératif Desjardins, de Lévis, afin de répondre aux besoins des groupes sociaux, économiques et culturels qui organisent des stages pour leurs membres.

L'ICEA a remis hier un mémoire à cet effet au directeur général de l'éducation permanente du ministère de l'éducation, M. Fernand Jolicoeur.

C'est d'ailleurs à la demande de M. Jolicoeur que l'Institut canadien d'éducation des adultes a entrepris une étude sur les besoins du milieu en "centres résidentiels" conçus spécialement pour l'éducation des adultes.

En 1967, selon un sondage effectué par l'ICEA, 25.000 personnes ont participé au Québec à des stages en résidence, dans un but de perfectionnement, d'études ou à d'autres fins semblables. A eux seuls, 25 groupes dits bénévoles ont organisé 249 stages réunissant au total 12.000 personnes.

Or, précise l'ICEA, les établissements qui reçoivent ces stagiaires — si on excepte l'Institut Desjardins à Lévis — ne sont pas particulièrement destinés à cette fin, et sont dépourvus tant de l'équipement physi-

que nécessaire que du personnel qualifié pour assurer la pleine efficacité de tels stages. Il s'agit en général d'hôtels, de motels, d'établissements scolaires ou de maisons de retraite.

L'enquête de l'ICEA révèle que plusieurs établissements qui reçoivent régulièrement des groupes en stages indiquent que l'occupation de leurs locaux atteint le point de saturation. A lui seul, l'Institut de Lévis a reçu l'année dernière près de 6.000 stagiaires, qui ont en moyenne résidé trois jours et demi dans l'établissement. En période de pleine activité, le taux d'occupation dépasse 90 p.c.

L'ICEA conclut qu'il y a place pour au moins un nouveau centre résidentiel, et estime que c'est la région métropolitaine qui en a le plus besoin. Le mémoire demande au ministre de l'Éducation d'assumer entièrement les coûts de construction de ce centre résidentiel et les frais d'équipement, ainsi qu'une "partie importante" de ses frais de fonctionnement.

L'Institut de Lévis a coûté près d'un million de dollars, selon les estimés verbaux fournis aux journalistes, il en coûterait le double à Montréal. A Lévis, incidemment, l'Institut coopératif Desjar-

dins ne fait pas ses frais: le mémoire de l'ICEA suggère d'ailleurs que le ministère de l'Éducation lui accorde doré-

navant des subventions de fonctionnement.

Un centre résidentiel, com-

Suite à la page 6



DR. PIERRE DANSERU

Le ministre des transports, M. Paul Hellyer, qui a été chargé de mener une enquête sur les problèmes du logement au Canada, échange ici quelques mots avec deux membres de sa commission: Doris Boyle, chef du département des sciences économiques au Xavier Junior College de Sydney, Nouvelle-Ecosse, et Pierre Dansereau, professeur d'écologie à l'Institut d'urbanisme de l'université de Montréal. La commission Hellyer a commencé hier ses audiences publiques à Ottawa. (Téléphoto PC)

La situation du logement à Ottawa: un sombre tableau

OTTAWA (PC) — La ville d'Ottawa, par la bouche de son contrôleur Ken Fogarty, a expliqué hier devant la commission Hellyer pourquoi elle demande à la législature ontarienne l'autorisation de régir les loyers.

Il y a des propriétaires, a dit M. Fogarty, qui augmentent leurs loyers de \$85 à \$140 par mois et de \$140 à \$240 d'un coup sec.

"Lorsque vous voyez des gens à faible revenu et dépendant de l'assistance publique payer de tels loyers, dit M. Fogarty, il vous faut faire quelque chose et vite."

De son côté, le directeur des services municipaux de bien-être, M. Stewart Godfrey, a brossé un tableau des problèmes qui se posent constamment aux membres de son personnel. Nombre de nouveaux couples, dit-il, doivent habiter avec leurs parents qui sont déjà à l'étroit avec le reste de la famille. L'écart entre le revenu familial et les besoins de toutes sortes s'agrandit sans cesse et maints citoyens d'Ottawa doivent

compter sur l'assistance publique.

Nombre de familles à revenu ou dépendant de l'assistance publique, dit M. Godfrey, dépensent 55 pour cent de leur revenu en loyer.

A l'aide de diapositives, les représentants de la ville d'Ottawa ont illustré les conditions du logement dans la capitale fédérale et proposé des correctifs. M. Hellyer a été vivement impressionné.

Ce que réclame surtout Ottawa, c'est de l'argent fédéral, passant par les provinces, pour la construction de centres communautaires dans les projets de rénovation urbaine. Sans de tels centres, les problèmes sociaux fourmillent.

Les représentants de la ville d'Ottawa ont aussi proposé que celle-ci serve de modèle pour la présentation et l'expérimentation de nouveaux ensembles résidentiels.

Hier matin, aux premières audiences publiques de la commission Hellyer, une compagnie qui a assuré pour un valeur de \$300.000.000 d'hypo-

thèques, au cours des cinq dernières années, a soutenu qu'il n'existe aucune crise du logement, au Canada.

La Mortgage Insurance Co. of Canada, dont le siège social est à Toronto, a fait une mise en garde contre tout "changement rigoureux ou révolutionnaire" dans la structure de financement de cette industrie. Quatre autres sociétés ont donné l'alerte quant à la situation du logement, en ce premier jour d'une période d'étude qui doit durer 11 jours, sous la direction du ministre des Transports M. Paul Hellyer.

Les coopératives

Une représentation faite par l'Union des coopératives du Canada, une fédération formée de 40 coopératives importantes à travers le pays, n'a pas hésité à déclarer que le logement traverse une crise, et que cette crise "va s'aggraver plutôt que s'améliorer", à moins que de gigantesques programmes ne soient lancés sans délai.

Le mémoire bornait ses suggestions au rôle que pourraient jouer les coopératives d'habitations.

L'Association nationale des constructeurs d'habitation, qui prétend représenter 85 pour cent du volume de construction d'habitations au Canada, a recommandé, entre autres, un traitement privilégié en ce qui concerne les taxes pour les institutions et les individus qui retirent de l'argent sur des hypothèques, une assurance-inérêts pour les prêteurs sur hypothèques, la création d'une Bourse canadienne des hypothèques, l'extension de services destinés à maintenir un coût modéré des terrains, avant la mise à exécution des centres domiciliaires.

ACHETONS-VENDONS-ÉCHANGÉONS

LIVRES DE CLASSE USAGÉS ET NEUFS

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40%

Plus 10% de réduction sur votre papeterie si vous présentez cette annonce

LIBRAIRIE MÉNARD

222 EST. STE-CATHERINE - 861-5621

COLLÈGE SAINTE-MARIE

Services culturels pour adultes

COURS DE SECRÉTAIRE LÉGISLÉ SECRÉTAIRE MÉDICAL

Début des cours: 1er octobre 1968

Les cours se donnent le soir, à compter du 30 septembre

DEMANDEZ LE PROSPECTUS

COLLÈGE SAINTE-MARIE

SERVICES CULTURELS

1180, rue Bleury, Montréal 2 Tél.: 866-3611

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (ho-do)

galvanisé-cuivre-aluminium Estimation gratuite

MONTREAL 322-4160 QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

TAS

UNE RÉPONSE À CHAQUE APPEL COMMERCIAL OU RESIDENTIEL

SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUES T.A.S.

866-6921

SHERBROOKE GRANBY QUEBEC 569-6366 372-5851 22-2024

ITALIEN ALLEMAND **ANGLAIS** ESPAGNOL JAPONAIS

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

PAR MOIS \$29⁰⁰ PAR MOIS

COURS DEDUCTIBLES DES IMPÔTS LEÇON-TEST GRATUITE

globe école de langues

SUITE 1538 1 PLACE VILLE MARIE 866-9731

ADULTES

EN 1 AN

8e et 9e GÉNÉRALE

8e et 9e SCIENTIFIQUE

10e et 11e COMMERCIALE

10e SCIENTIFIQUE LETTRES MATHS

11e SCIENTIFIQUE LETTRES MATHS

12e COMMERCIALE SPÉCIALE

EXAMENS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION JANVIER ET JUIN

par **CORRESPONDANCE**

JOUR: 8e à 12e ANNÉE C.P.E.S. et RECYCLAGE

INSTITUT ALIE

4364, Saint-Denis, Montréal 18

Prospectus, s'il vous plaît

☐ COURS DU SOIR ☐ PAR CORRESPONDANCE

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Tel: _____ LD

842-1791

INSTITUT ALIE

(métro Mont-Royal)

LES COURS DU SOIR DÉBUTENT CETTE SEMAINE

APPRENEZ SEUL L'ORTHOGRAPHE D'USAGE

APPRENEZ SEUL L'ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

PAR LE PROFESSEUR BERNARD DUPRIEZ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

• Ce cours autodidactique vous permet d'apprendre le français écrit en un temps record • Des règles claires, des exercices aussi amusants que des mots croisés...

Indispensable à ceux qui suivent les cours du professeur Dupriez à Radio-Canada (CBF-FM et CHLT-FM) Début des cours: 23 septembre.

OUVRAGES APPROUVÉS PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Chacun des deux volumes (format de poche, 255 pages) en vente partout à \$1.50 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de Lagacétière, Montréal - Téléphone: 523-1600

ÉDITIONS DU JOUR

Dirigées par Jacques Hébert

3411 ST-DENIS, MONTRÉAL 849-2228

Le premier discours de M. Stanfield dans le nouveau parlement

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône s'est engagé hier aux Communes dans les formes traditionnelles; le chef de l'opposition a présenté une motion de censure contre le gouvernement, en lui reprochant de n'avoir pas indiqué les priorités pour la réalisation d'une société juste. Cela fait partie du jeu parlementaire, et quel qu'il ait pu être le programme ministériel énoncé dans le discours lu par le gouverneur général, M. Stanfield avait le devoir de le trouver déficient.

Le chef conservateur a fait écho à une critique formulée par M. Diefenbaker et a affirmé que l'absence de toute mention de la reine dans le discours du trône va inquiéter et blesser d'innombrables Canadiens qui sont profondément attachés à la reine. Alors que tant de problèmes importants doivent être soumis aux législateurs, il semble que le chef de l'opposition aurait pu laisser de côté un pareil grief; il faut croire que cette critique est politiquement rentable dans certaines parties du pays, mais cela donne un indice des divergences de vues qui séparent les Canadiens.

Le gouvernement a insisté dans le discours du trône sur la nécessité d'une réforme du règlement et de la procédure parlementaires; il en fait une première urgence en vue d'accélérer les travaux d'un parlement dont les décisions sont trop rares et trop lentes. C'est un litige qui ne semble pas près d'être résolu. M. Stanfield a dit hier que les conservateurs ont été "mordus deux fois" par l'adoption de règlements temporaires et qu'ils ont rejeté une proposition du gouvernement qui aurait entraîné discussion de \$1 milliard d'estimés en une journée; il a ajouté que les conservateurs vont continuer de résister à toute proposition qui nuirait à l'exercice des responsabilités constitutionnelles de l'opposition.

Par suite du refus des conservateurs de renouveler les accords provisoires des dernières sessions à ce sujet, la Chambre est revenue au règlement de 1962, et cela a pour premier effet de porter à une heure au lieu de trente minutes la période des questions à l'ouverture des débats. Ces questions des députés sont sans aucun doute un élément indispensable pour l'information à la fois des parlementaires et du public, mais on devrait sûrement les limiter car au rythme actuel elles deviennent un abus et une perte de temps.

Il faut comprendre toutefois les hésitations de l'opposition devant des changements qui, au nom de l'efficacité du parlement, limiteraient les prérogatives des députés. Durant les régimes minoritaires des dernières années, l'opposition pouvait plus

facilement accepter des restrictions dans la procédure, puisqu'elle conservait globalement le pouvoir de renverser le cabinet. Avec la majorité actuelle du gouvernement, un règlement rigide présenterait des inconvénients sérieux.

Le premier ministre a imposé au cabinet et au caucus libéral une discrétion qui paraît raisonnable pour le bon fonctionnement de ces organismes, et qui tranche heureusement avec la trop grande liberté qui existait à ce sujet sous M. Pearson. Mais c'est une raison de plus pour que le règlement de la Chambre n'accroisse pas de façon excessive la prépondérance d'une majorité libérale bien disciplinée.

A ce propos, M. Stanfield a dit que les fonctionnaires du gouvernement étudient les réformes constitutionnelles dans une ambiance de secret absolu, que le pays n'a aucune idée de la marche de ces travaux, du progrès accompli ou des obstacles à surmonter. Il estime que si on ne renseigne pas la population à ce sujet, cela va nuire plutôt que d'aider à l'adoption d'une nouvelle constitution.

Devant la majorité parlementaire dont dispose le gouvernement, la discipline de sa députation, et l'influence grandissante d'un fonctionnarisme et de technocrates qui travaillent dans une discrétion parfois exagérée, il est indispensable que la Chambre et l'opposition ne soient pas trop contraintes dans les débats. Il faut bien cependant trouver un moyen terme et accepter des limitations plus efficaces si l'on veut que le parlement puisse travailler et remplir la tâche écrasante qui l'attend. Ce compromis ne sera pas facile à trouver.

Selon la tradition, le chef de l'opposition a félicité les nouveaux ministres et secrétaires parlementaires, ajoutant qu'il serait peut-être encore plus opportun de féliciter les libéraux qui ont été défaits ou qui ne se sont pas présentés et qui ont obtenu de nouveaux emplois du gouvernement. Ce reproche qu'on a déjà adressé au régime Trudeau, à la suite d'une dizaine de nominations récentes, le premier ministre l'a rejeté comme un blâme non fondé, en disant à diverses reprises que ces choix étaient excellents, que l'expérience parlementaire ajoutait à la compétence des titulaires et que la participation à la politique ne saurait être une raison pour écarter des candidats qualifiés. Mais il reste quand même que cette distribution de récompenses ou de déceptions politiques tient du patronage partisan.

M. Stanfield avait à traiter des choses importantes, il aurait pu se dispenser d'a-

jouter un couplet sur l'affaire Rossillon. Evidemment, M. Trudeau ne l'avait pas volé, après les déclarations intempestives qu'il a faites là-dessus, et qu'il s'est efforcé de minimiser dans son interview à la télévision dimanche soir. Mais M. Stanfield devait savoir à quoi s'en tenir au sujet de cette histoire qui a été dramatisée sans aucun motif; dans l'intérêt des relations entre les deux collectivités canadiennes, il aurait pu se dispenser de souffler sur le feu et de rechercher ces applaudissements faciles dans certains milieux. Peut-être devait-il faire cette concession à des éléments de son parti qui lui tiennent rancune de ses attitudes conciliantes auxquelles le Québec a mal répondu.

Dans la meilleure partie de son discours, le chef conservateur a reproché au gouvernement d'être demeuré lié aux priorités du cabinet antérieur, et d'avoir ainsi déçu les électeurs qui pensaient avoir choisi un gouvernement de style nouveau. Il va de soi que le nouveau cabinet ne pouvait se désintéresser des projets de loi laissés en suspens à la fin du dernier parlement; mais le reproche formulé par M. Stanfield ne paraît pas injustifié après la déclaration faite hier par M. Turner que le "bill omnibus" serait présenté de nouveau comme un seul projet de loi. Voilà un point sur lequel M. Trudeau aurait dû se montrer plus souple et tenir compte des nombreuses demandes, tant dans la députation libérale que dans le pays tout entier, pour la répartition en plusieurs projets de loi de ces nombreux amendements au Code criminel qui n'ont aucun rapport entre eux, et à propos desquels il est illogique et injuste d'exiger un vote unique.

M. Stanfield a évoqué plusieurs problèmes que le gouvernement antérieur n'a pas su résoudre, et notamment la faillite de sa politique d'habitation. C'est un grief fondé, mais le tort du gouvernement dans ce domaine est d'avoir voulu légiférer sur une question qui est d'abord de compétence provinciale. Il aurait mieux fait de laisser plus de latitude et plus de ressources aux provinces à ce sujet, ce qui pose le problème difficile du partage de la fiscalité et d'une répartition entre les régions et les provinces.

Le premier discours de M. Stanfield dans le nouveau parlement comporte à la fois de bons éléments et des points faibles. Dans l'ensemble, il paraît un peu décevant, si l'on en juge par les comptes rendus forcément partiels des premières dépêches.

Paul SAURIOL



-Voici comment nous allons opérer...

LIBRE OPINION

Perplexité d'un couple chrétien devant "Humanae Vitae"

par Marthe Archambault, diplômée en catéchèse et Hughes Archambault, médecin

Comment le pape a-t-il pu en arriver à des conclusions aussi imprévues dans le contexte actuel? Voilà la question que nous nous posons avec des milliers de couples et la majorité du monde chrétien.

Depuis Vatican II une brise rafraîchissante commençait à souffler sur l'Eglise. Enfin nous pouvions respirer, nous détendre un peu, il commençait à faire bon vivre dans la communauté chrétienne. On avait cessé de considérer comme suspect le plaisir, la jouissance dans les manifestations de l'amour conjugal. Enfin la sexualité cessait d'être tabou; on commençait à découvrir des valeurs positives. On allait même jusqu'à tolérer quelques idées progressistes qui s'éloignaient un peu de la "tradition séculaire". Mais du jour au lendemain il nous a fallu reprendre le jeu.

Comme beaucoup de chrétiens de bonne volonté, nous avons d'abord été stupéfaits. Notre premier sentiment était fait d'une profonde déception, allant jusqu'à la révolte, devant le ton de l'encyclique et l'esprit qui s'en dégage. Comment concilier ce texte restreignant où les mots "loi, Autorité" sont prédominants, avec l'idéal et la pédagogie évangélique toute empreinte d'amour dans le respect des personnes, la communication avec l'autre, la prise en charge, ce qui naturellement appelle une réponse consciente et un engagement personnel du chrétien devant Dieu.

Prenant conscience de cette première réaction d'agressivité, nous avons pris un temps de réflexion pour nous situer comme chrétiens, mariés, engagés dans l'Eglise et la société, vis-à-vis le message du pape. Mais autant qu'une révolte irrefrénable, une soumission passive nous apparaît comme une démission de la part de ceux qui ont un rôle actif à jouer pour faire progresser l'Eglise et l'incarner dans le monde d'aujourd'hui.

C'est pourquoi il nous semble un devoir impérieux que tous les couples qui ont réfléchi et ont quel que chose à dire prennent l'initiative du dialogue et aident ainsi à concrétiser des structures qui briseraient l'isolement qui existe entre "l'Eglise enseignante" et "l'Eglise enseignée", entre ceux qui pensent la loi et ceux qui ont à la vivre, ce qui amène le "magistère" à tirer des conclusions si désarmantes pour les fidèles.

L'aspect qui nous semble positif dans cette encyclique, c'est qu'elle va peut-être secouer la léthargie des laïcs et les inciter à jouer leur rôle dans la communauté chrétienne. Nous sommes effarés de voir que si peu de couples ont été consultés avant l'encyclique, ceux qui sont les principaux "usagers" et qui ont une connaissance "existentielle" des problèmes que soulève la régulation des naissances. Le "égale des couples" du paragraphe 5 ne sonne-t-il pas un peu comme une concession condescendante? Est-ce que ce ne sont pas les femmes qui ont des bébés, qui prennent leur température ou utilisent les moyens anticonceptionnels? Combien parmi elles ont pu exprimer leur opinion? Et encore aujourd'hui, où sont-elles les millions de femmes qui ont utilisé avec une conscience droite des pratiques anticonceptionnelles qu'on dit anti-naturelles? On en-les constate, comme le souligne le paragraphe 17, "qu'elles ouvrent la voie large et facile à l'infidélité conjugale". Est-ce que leur mari en est venu à "perdre le respect de la femme" à la "considérer comme un simple instrument de jouissance égoïste" et non plus comme "une compagne respectée et aimée"?

Dans tous les très nombreux commentaires que nous avons parcourus depuis la promulgation de l'encyclique, nous n'avons trouvé

personne qui affirme la valeur et la sécurité de la méthode symptomatique. Or de tous les moyens anti-conceptionnels, c'est encore celui qui malgré tous ses inconvénients et ses difficultés comporte le moins de dangers avec une sécurité égale lorsqu'il est employé adéquatement. Elle suppose toutefois une condition indispensable: c'est l'entente et la compréhension à l'intérieur du couple. Si l'un des conjoints (et c'est souvent le mari) ne peut ou ne veut pas collaborer, elle est source de conflits, de frustrations et d'affrontements. C'est pourtant là le premier moyen de régulation à suggérer aux couples.

Mais, c'est là le drame, que reste-t-il, après les restrictions de l'encyclique, pour tous les autres couples de bonne volonté qui pour une raison ou pour une autre ne peuvent l'utiliser?

Pourquoi ne pas avoir laissé au couple, comme le suggère le texte de la majorité de la commission d'étude, le choix des moyens qui comportent l'élément négatif le moins important "dans un pays déterminé, dans une période déterminée, pour un ménage déterminé"? Est-ce que le but n'est pas toujours le même: Eviter l'enfant sans toutefois nuire aux manifestations d'amour des époux?

Et le plus tragique, c'est que cette atteinte à la liberté du couple touche et traumatise seulement ceux qui sont "bien disposés" et veulent être fidèles à leur vocation. Tous les autres qui emploient des méthodes "dites" anti-naturelles, pour des raisons égoïstes et injustifiables, continueront comme avant et ne tiendront aucun compte de l'opinion du Pape.

Méconnaissance du réel Sans vouloir relever tous les principes de l'encyclique qui manifestent un défaut d'information dû au manque de communication, voici un point où ceci nous apparaît de façon plus flagrante.

Tant qu'on ne connaissait pas le cycle de la femme, ce qui est encore récent, on pouvait prétendre que "union et procréation" étaient indissociables, mais aujourd'hui on peut tout à fait affirmer une telle chose. C'est une aberration inacceptable. En effet, quand un couple a décidé devant Dieu, en toute connaissance de cause, qu'il ne veut pas d'enfant dans l'immédiat, et qu'il s'agit quand même pendant une période qu'il sait inféconde, peut-on affirmer qu'à ce moment union et procréation soient liées et constituent, comme l'affirme le Pape, deux aspects "que Dieu a voulu indissociables"? Combien de

couples peuvent nier que, dans toute leur vie conjugale, la très grande majorité de leurs unions sont faites en dissociant ces deux facteurs?

Est-ce que ce ne sont pas les couples, et eux seuls qui peuvent attester que la continence et la maîtrise de soi sur le plan sexuel, fait partie intégrante de tout foyer, même de ceux qui ont opté pour les produits anovulants? Seulement ceux qui n'ont pas l'expérience concrète de la vie conjugale peuvent s'imaginer que le mariage, sans le spectre d'une naissance possible, est le refuge où l'on peut se livrer, sans craindre l'anathème, à une activité sexuelle effrénée "qui n'est qu'un transport d'instincts". N'est-ce pas une insulte à faire à tous les couples qui ne peuvent avoir d'enfants? La réalité est en effet tout autre. La vie de tous les jours avec ses impératifs oblige à tenir compte des fatigues, indispositions, mésententes passagères, sans parler des maladies et des périodes menstruelles.

Or, si nous avons bien compris la fin du chapitre 16, le seul point qui fait admettre comme licite les méthodes rythmiques, c'est que dans celles-là seulement, au dire du pape, les couples pratiquent la continence.

Structures ecclésiastiques et peuple de Dieu

Toutes ces réflexions tendent à montrer que la hiérarchie vit isolée et coupée du "peuple de Dieu". Toutefois l'évangile ne nous fait-il pas voir combien Jésus était près de son peuple, à l'écoute de ses besoins et de ses difficultés. Cette encyclique prouvant que les structures actuelles ne permettent plus depuis des siècles l'expression et la communication au sein de l'Eglise, ceci nous amène à réfléchir et à formuler certaines interrogations.

L'Eglise étant universelle, pourquoi le pape est-il toujours un Italien, vivant irrévocablement au Vatican, entouré de célibataires pour le moins assez âgés? Pourquoi est-il nommé à vie contrairement à ce qui se passe dans toutes les institutions actuelles?

Pourquoi aucun laïc théologien n'a-t-il encore été nommé évêque? Qu'est-ce qu'on attend pour reconnaître la valeur et l'égalité de la femme et l'intégrer dans l'Eglise hiérarchique? On aurait peut-être ainsi un éclairage plus authentiquement humain, c'est-à-dire biséxuel: "homme et femme li les Créa".

■ lettres

Saint-Léonard, problème politique

Dans votre édition du 5 septembre dernier, M. Vincent Prince commente l'affaire de Saint-Léonard en n'y voyant qu'un simple problème "administratif". Ceci est assez surprenant quand on sait que l'anglicisation des immigrants dans la région montréalaise menace maintenant la vie même de la nation québécoise. Ce problème est avant tout politique et seul un parti politique préconisant clairement l'unilinguisme français au Québec peut régler le problème. Le RIN a depuis ses débuts rejeté l'école anglaise publique et la rejette encore. Sans doute, M. Prince ne peut qu'être déçu d'une position aussi "passionnée" et "sentimentale" à la "considération" de la majorité des pays du monde et jamais il n'a cru bon jusqu'à ce jour de les qualifier de "sentimentaux" ou d'extrémistes. M. Prince affirme que ce n'est

pas en criant "le Québec aux Québécois" qu'on le convaincra. S'il préfère que son pays appartienne à d'autres, c'est bien son droit.

Il est heureux toutefois que sa lucidité d'éditorialiste émérite lui ait fait comprendre l'économie appréciable qui résulterait de la dispersion des francophones de Saint-Léonard en les privant de leur école. Sans doute que bientôt il en viendra à nous prêcher tout bonnement la fermeture de toute école française. Ainsi il sera assuré d'une sécurité fort agréable par le gouvernement Trudeau.

A chacun son choix. Quant aux gens du RIN qui se battent à Saint-Léonard et à tous les partisans de l'unilinguisme, la construction d'un Québec franco-québécois semble être encore préférable.

JACQUES POISSON, Président du RIN-Estrie, Rock-Island, 9 septembre 1968

Une fondation de recherche et d'éducation économiques

par Claude Lemelin

C'est une heureuse initiative qu'a prise la Chambre de commerce du district de Montréal d'établir une fondation de recherche et d'éducation économiques. La population québécoise, comme d'ailleurs celle de la plupart des sociétés contemporaines, ignore à peu près tout des principes qui sous-tendent le fonctionnement de son économie.

Cette ignorance notoire et souvent déplorée engendre d'abord un sentiment d'impuissance et d'aliénation d'autant plus malsain qu'il est inutile. En dépit des contraintes inéluctables dont elle souligne à bon droit l'existence, l'économie est loin d'être "l'empêchement de tourner en rond" que l'on se plaît trop souvent à ériger en épouvantail devant les volontés réformatrices et novatrices, particulièrement hélas! dans les milieux d'affaires.

Pourtant, le pessimisme et le fatalisme suscités par les thèses de Malthus et de Ricardo sont depuis longtemps dépassés. Règle générale, l'économie est au contraire des plus permissives: une économie peut et doit être agencée en fonction des préférences d'une population et les économistes ne font, ou ne devraient faire rien d'autre, que de dire comment et à quel prix ces préférences peuvent être satisfaites.

L'ignorance du gros de la population devant le fait économique est ensuite dangereuse, car elle permet aux gouvernements de passer impunément d'importants "saps" à leurs commettants. Il suffit qu'un ministre des finances proclame qu'une déflation est nécessaire au rétablissement de l'équilibre extérieur de l'économie pour que l'on s'incline, à gauche comme à droite, qu'un premier ministre pose comme "chose donnée" la domination de l'économie nationale par l'entreprise étrangère, pour que l'on supprime à regret toute velléité d'autonomie; que l'on impute à la progression des salaires l'inflation des prix et à celle-ci la faiblesse des gains de productivité pour que l'on se résigne au chômage. La démocratie exige pourtant que les citoyens soient suffisamment éclairés pour évaluer et censurer, si nécessaire, les décisions de leurs gouvernants.

C'est donc en grande partie un fait de culture que le peu d'intérêt que portent les jeunes Québécois aux carrières administratives et commerciales — plutôt qu'aux lettres et à la sociologie — à l'entreprise privée — plutôt qu'à l'administration publique — aux carences de l'organisation économique de leur société — plutôt qu'aux faiblesses de son organisation politique. Mais d'aucuns pourraient signaler, avec quelque raison que ce fait de culture vient exacerber une désaffection plus fondamentale, les "technostructures" galbraithiennes rebutant un nombre croissant de jeunes dans tous les pays industrialisés.

La fondation dont la Chambre de commerce vient d'annoncer la création trouvera donc facilement de quoi s'em-

ployer au Québec. Mais pour que son action soit efficace, il faudra que certaines conditions soient respectées.

En premier lieu, la fondation devrait jouir d'une indépendance véritable, plutôt que d'être une simple émanation de la Chambre. Certes, dans la mesure où celle-ci souscrira une partie de la fondation, il sera normal que son représentant siège au conseil d'administration. Mais il faudra résister à la tentation de forger des relations organiques entre la fondation et les services de la Chambre — les Editions Commerce, par exemple.

En deuxième lieu, il faudrait que les animateurs de la fondation évitent de confondre "éducation et propagande". On a sévèrement reproché en certains quartiers à la Chambre de commerce du Québec le parti pris des "messages d'intérêt public" qu'elle diffuse sur les ondes québécoises; il faudrait que les initiatives de la fondation soient à l'abri de tout reproche à cet égard. Il est légitime que les groupes de pression que sont les Chambres de commerce fassent les représentations qu'elles jugent utiles, lorsque telle évolution ou telle mesure gouvernementale lèse les intérêts de leurs membres. De par sa nature même, une fondation de recherche et d'éducation économiques devra s'interdire pareilles prises de position; elle devra tenter d'exercer son activité en marge de l'actualité et des controverses politiques.

Des programmes Adaptés au Québec En troisième lieu, la fondation devra adapter ses programmes d'éducation aux réalités de la culture et du milieu québécois. Sans doute les publications et le matériel didactique du "Joint Council on Economic Education" des Etats-Unis, dont la fondation détiendra vraisemblablement les droits de traduction, lui seront-ils d'un précieux recours. Mais il faudra se souvenir qu'ils ont été conçus pour la population d'une économie dominante et expansionniste, la plus dynamique qui soit, et dont le nationalisme se confond avec "la défense et l'illustration" de son système économique. Tout le processus de socialisation

aux Etats-Unis inculque aux jeunes Américains les valeurs de changement et d'individualisme, ce curieux mélange d'éthique puritaine et de "mentalité" de consommation qui, de l'avis de plusieurs, est le fondement véritable de son dynamisme économique.

Tout autre est la situation du Québec, économie périphérique s'il en est une, fermée sur elle-même, qui ne doit sa croissance qu'aux efforts d'entrepreneurs étrangers, où le nationalisme s'érige justement contre cette dépendance et le système économique qui semble la favoriser. Les antécédents et la situation minoritaire des Canadiens français leur inculquent à chaque génération une mentalité de survivance et un sens communautaire qui s'accroissent mal avec la conception libérale du changement-progrès et les thèses individualistes.

De toute évidence, les travaux du "Joint Council" devront subir des adaptations importantes avant de pouvoir être diffusés au Québec. Il est probable, par exemple, que c'est en valorisant la fonction sociale de l'entrepreneur, en signalant l'intérêt que présente pour l'ensemble de la collectivité la présence de gestionnaires compétents et surtout innovateurs dans le commerce et l'in-

dustrie, plutôt que par l'appât du gain, que l'on pourra intéresser les plus doués des jeunes Québécois aux "affaires".

Un objet privilégié de recherche: l'entreprise

Enfin, il serait souhaitable que les travaux de recherche entrepris ou commandités par la nouvelle fondation soient concentrés dans un domaine à peu près complètement négligé au Québec: l'économie d'entreprise. La fondation pourrait sans trop de mal laisser aux gouvernements et à d'autres organismes le soin de scruter l'économie publique, aux universitaires celui de disséquer l'ensemble du système économique: son domaine propre, ce devrait être l'entreprise québécoise.

La fondation pourrait, par exemple, demander à des économistes, à des sociologues et à des psychologues d'étudier la structure et l'organisation des entreprises, d'évaluer la capacité innovatrice de leurs dirigeants et les moyens de l'accroître. Elle pourrait utilement subventionner un centre de documentation et de recherche en gestion d'affaires dans une des écoles supérieures de commerce de la province; elle pourrait aussi commanditer un programme de recherche en ce domaine, dont les résultats seraient publiés.

La fondation pourrait enfin commander à des historiens des études sur la genèse des principales entreprises du Québec, en particulier celles que l'on doit aux efforts d'autochtones, ainsi que des biographies des quelques entrepreneurs que le Canada français a produits — car il en a produits: les Simard, les Beauchemin, les Dubuc, les Beaudin, les Masson, les Forget, les Dandurand, les Bombardier.

Pour marquer l'orientation particulière qu'on voudra peut-être lui donner, qu'il nous soit permis, en terminant, de suggérer que l'on donne à la nouvelle fondation le nom des familles d'entrepreneurs les plus prestigieuses du Québec: celui des frères Simard — Joseph, Edouard et Ludger — qui ont bâti en une génération le complexe industriel et financier que l'on sait.

■ propos d'actualité

"Quelle que soit la puissance des Etats-Unis, il ne leur est pas possible de faire la police dans l'univers. Ils ne peuvent pas se permettre de gaspiller leur force, en l'engageant abusivement dans des conflits internes survenant à l'intérieur des petites puissances ou entre elles, quelles que soient l'idéologie ou l'agressivité de celles-ci peuvent leur inspirer".

(Arthur J. Goldberg, ancien chef de la délégation américaine aux Nations Unies.)

"Le tort du général de Gaulle... c'est de croire trop obstinément qu'en paix comme en guerre, il ne peut être pour la France d'autre système de pensée, de volonté et d'action que le sien".

(Sirius, dans un éditorial du Monde.)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre
TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. L'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministre des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

En URSS

Une lutte serrée semble se dérouler depuis le début de l'année au sein du bureau politique

par Bernard Féron

PARIS (Le Monde) — Il est vain de chercher à savoir ce qui se dit aux séances du bureau politique ou même aux sessions du comité central. Après la mort de Staline, la presse publiait des comptes rendus, expurgés sans doute, mais détaillés, des sessions du comité central. Depuis quelques temps le silence le plus absolu est observé. Il faut se contenter de communiqués rédigés en termes généraux qui citent les noms des orateurs sans donner la moindre indication sur le contenu des discours. Même l'exposé du rapport principal reste secret.

Pourtant on remarque des différences entre les dirigeants. Il est instructif de lire les discours qu'ils ont, les uns ou les autres, prononcés et dont certains n'ont été publiés que dans des journaux de province. Cette étude montre qu'un homme a pris des mois

de février une position en flèche, à tel point qu'il paraît être à l'origine de la campagne de vigilance idéologique. Cet homme, c'est M. Pierre Chelest, membre titulaire du bureau politique de l'U.R.S.S. et premier secrétaire de la République d'Ukraine. Le 22 février la Pravda d'Ukraine rendait compte d'un discours qu'il venait de prononcer à Kiev. Ce document fait une très large place à la nécessité de la lutte contre le nationalisme inspiré par l'impérialisme, qui atteint les émigrés et aussi "peut-être quelques-uns de nos gens idéologiquement vacillants". On sent que c'est là le souci majeur de ce dirigeant, qui demande à toutes les organisations du parti "d'élever constamment la conscience politique et la vigilance révolutionnaire du peuple afin de lui inculquer la haine de l'impérialisme et du mode de vie bourgeois".

L'inquiétude des responsa-

bles communistes d'Ukraine se manifeste d'une autre façon: après une période de stabilité relative, les cadres du parti sont mutés. Le 29 mars, les journaux de Kiev annoncent que M. Skaba, secrétaire du comité central chargé des questions idéologiques, est remplacé par M. Liachko, il se voit sans doute reprocher la turbulence de certains intellectuels.

Le comité central profite de l'occasion pour demander un nouvel effort sur le front idéologique. Par la suite on apprendra la destitution de plusieurs premiers secrétaires de régions (Jitomir, Ternopol) et d'un bon nombre de secrétaires de districts.

M. Chelest lui-même revient à la charge le 5 juillet à l'occasion du cinquantième anniversaire du P.C. ukrainien. Une fois encore il dénonce le danger nationaliste et ajoute: "Nous ne pouvons être d'accord avec ceux qui cherchent

des excuses aux théoriciens qui, oubliant la nature de classe du mouvement communiste et du système socialiste, propagent des "modèles du socialisme" falsifiés et impraticables, un humanisme abstrait ainsi que les idées d'une prétendue démocratisation et libéralisation du socialisme." La lutte des classes du peuple ukrainien contre les contre-révolutionnaires de l'intérieur et de l'extérieur, il faisait la leçon à "certains partis frères" (naturellement le P.C. tchécoslovaque). Il leur disait par la même occasion que l'internationalisme prolétarien ne peut se réduire à l'indépendance et à l'égalité des nations. Il pensait sans aucun doute au risque de contagion de la "maladie" en Ukraine, la république soviétique la plus proche de la Tchécoslovaquie.

Un discours modéré de M. Kossyguine

Au mois de février également, M. Kossyguine prononçait un discours — non reproduit à Moscou (1) — devant la conférence du parti à Minsk. Pour l'essentiel, il dressait un inventaire critique de l'économie nationale. Il parlait également des difficultés idéologiques: "En ce qui concerne l'idéologie il ne peut y avoir aucune coexistence pacifique. On ne peut réconcilier l'idéologie du socialisme et celle de la bourgeoisie." Rapidement, il condamnait la "fausse philosophie démocratique". Mais, visiblement, cette affaire ne le tourmentait guère.

Plus révélateur encore est l'exposé que fit M. Soudov le 28 février à la rencontre consultative des partis communistes à Budapest. "Les forces agressives de l'impérialisme misent de plus en plus sur les complots, les interventions, les guerres locales, ce qui tend à aggraver la situation internationale et accroît la menace d'une guerre mondiale. Cette stratégie met à nu la faiblesse foncière de l'impérialisme, souligne sa carence en tant que système social; dans la lutte qu'il mène contre les forces du socialisme et de la révolution il compte aujourd'hui moins sur l'efficacité de ses moyens économiques et encore moins sur celles des moyens idéologiques et politiques."

Déjà on peut tracer une ligne de partage. D'un côté, M. Chelest mène l'attaque. Il développe une argumentation qui ne doit pas laisser insensibles la plupart de ceux qui ont à prendre des décisions au bureau politique ou au comité central. L'affaiblissement idéologique, alors que l'ennemi attaque dans ce secteur, le relâchement de la discipline, menacent non seulement le camp socialiste, mais l'existence même de l'U.R.S.S. Ce thème idéologique fit l'objet des débats des sessions d'avril et de juin du comité central. M. Chelest était, avec M. Brejnev, le seul membre titulaire du bureau politique dont le nom était cité parmi les orateurs. On note également qu'à l'une et l'autre session un autre représentant de l'Ukraine prit la parole.

En revanche, M. Kossyguine,

plus conscient que beaucoup des risques que comportait une intervention caractérisée dans les affaires tchécoslovaques, se tenait sur la réserve. C'était aussi le cas de M. Soudov, responsable des relations avec les partis frères et organisateur de la conférence mondiale fixée au 25 novembre. Bien qu'il passe, à tort ou à raison, pour le gardien de la pureté doctrinale, il ne paraissait pas accorder une importance majeure à la lutte idéologique. Mais il connaissait mieux que la plupart de ses collègues les réactions prévisibles des partis communistes étrangers. D'ailleurs, au mois de mai, alors que la campagne de redressement était bien engagée, il fit à propos de Karl Marx un rapport d'une modération remarquable (les thèses du comité central publiées en août pour préparer le centième anniversaire de Lénine sont beaucoup plus "militantes").

M. Brejnev perd sur tous les tableaux

Et quelle fut l'attitude de M. Brejnev? Tous les textes publiés montrent qu'il fut dans ce débat aux côtés des "ultras", ou du moins qu'il se rallia à leurs positions. C'est lui qui, le 29 mars, donna officiellement le signal de la campagne de vigilance. Lui aussi, au début de l'été, revendiquera le premier le droit d'empêcher un parti étranger de s'écarter de la voie socialiste. Mais il a appliqué avec une maladresse étonnante cette politique. Jusqu'à présent il n'a réussi qu'à perdre sur tous les tableaux. Des le mois de décembre 1967 il est allé à Prague, répondant à l'appel de M. Novotny: il a donc montré par sa présence qu'il se méfiait des affaires d'autrui. Puis il est parti sans rien faire. Pendant les six premiers mois de 1968, il a soumis les nouveaux dirigeants de Prague à une pression indécente, sans avoir la moindre influence sur l'évolution de la situation. Depuis, l'U.R.S.S. a employé les grands moyens, sans prendre la précaution élémentaire de mettre à la disposition des troupes d'occupation un gouvernement de rechange.

Les partisans de la manière forte peuvent donc reprocher au secrétaire général du parti — qui s'est chargé des rapports avec la Tchécoslovaquie — d'avoir mené sa barque avec une incompétence rare. Les autres l'accuseront sans doute d'avoir prôné ou en tout cas cautionné une opération qui cause un tort considérable à l'U.R.S.S.

On s'est souvent demandé quel était l'événement décisif qui avait poussé l'Union soviétique à intervenir le 20 août, alors qu'une quinzaine de jours plus tôt elle paraissait se résigner à un compromis. Techniquement, il n'était pas plus difficile de mener en juillet plutôt qu'en août l'opération militaire. On a parlé des craintes que provoquerait chez les "orthodoxes" aussitôt après la conférence de Bratislava la visite à Prague du maréchal Tito et de M. Ceausescu. C'est fort possible. En tout cas, il est vraisemblable que les "ultras" ont imposé leur programme d'action parce qu'ils

ont enfin réussi à obtenir au bureau politique ou au comité central la majorité dont ils avaient besoin. A la fin de juillet les dirigeants du Kremlin insistent pour une confrontation générale des deux bureaux politiques alors que les Tchécoslovaques souhaitent une réunion plus restreinte. La plupart des observateurs estimaient alors que les Russes cherchaient à diviser leurs partenaires et amener les adversaires de M. Dubcek à prendre ouvertement position. On peut également penser que cette procédure était nécessaire pour associer aux décisions prises chacun des membres de la direction soviétique.

Or après Bratislava, les partisans de l'action directe n'ont pas désarmé. Vers le milieu du mois d'août ils ont dû rallier à leurs thèses quelques dirigeants qui s'inquiétaient de l'évolution en Tchécoslovaquie mais souhaitaient jusqu'alors une solution en douceur.

Selon quelques informations, l'armée aurait finalement araché la décision. Aucun indice sérieux ne permet toutefois de dire qu'on ait assisté à une sorte de coup d'Etat. De plus, il serait hasardeux d'affirmer que les généraux unanimes aient imposé à la direction divisée du parti la ligne à suivre. On peut simplement penser qu'agissant comme un groupe de pression des stratèges ont étayé les dossiers des partisans d'une action brutale. On doit également noter la rentrée en grâce de généraux qui avaient subi une éclipse après la mort de Staline. C'est le cas du général Chitchenko qui, selon le communiqué de janvier 1963, était une des victimes désignées du "complot des médecins sionistes". Quelques mois plus tard, il reculait de deux grades sans explication. Le voilà redevenu général d'armée et occupant les anciennes fonctions de chef d'état-major des troupes du pacte de Varsovie.

La position de M. Chélepine

Reste le personnage dont l'attitude donne lieu à de multiples spéculations, M. Alexandre Chélepine. Il n'est pas confirmé qu'à Cierna il ait pris une position ultra-rigide alors que M. Brejnev essayait d'éviter une rupture brutale. Cette fois encore, c'est M. Chelest qui partit à l'attaque. On peut toutefois imaginer qu'il suit sans déplaisir les difficultés des membres les plus importants du bureau politique. En novembre 1964, il avait un statut exceptionnel: devenu membre titulaire du bureau politique (aussitôt après la chute de M. Khrouchtchev), il était en même temps vice-président du conseil, secrétaire du comité central et responsable du contrôle de l'Etat et du parti.

Il avait une puissance redoutable d'autant plus qu'il avait noué des relations utiles lorsqu'il était premier secrétaire du Komsovol, puis patron de la police politique. Ses collègues devaient alors freiner son ascension. Dès 1965, M. Chélepine quitta le gouvernement pour se consacrer entièrement à son travail au comité central. Enfin, en juillet 1967, il renonça à son poste de secrétaire du parti pour prendre la présidence des syndicats. En l'installant dans ces nouvelles fonctions, M. Soudov exprima l'espoir qu'il saurait montrer ses capacités: ce n'était pas très aimable pour un homme qui avait déjà exercé des responsabilités plus importantes. M. Chélepine, qui est resté membre du bureau politique et qui ne paraît pas manquer d'ambition, n'attendait-il pas le moment de la revanche? Ce serait humain. Plus qu'un Chelest, dont l'autorité ne s'étend guère au-delà de l'Ukraine, il a sans doute les moyens de rassembler une clientèle.

Le personnage est ambigu. Ancien chef du Komsovol et de la police, il est lié aux milieux les plus réactionnaires du parti. Mais on a quelques raisons de penser que, dès 1966, il joua la carte de la déstalinisation. Puis en 1961 — XXIIIe congrès — il donna plus de détails que les autres orateurs sur les crimes de l'ancien dictateur.

● Depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du pacte de Varsovie, des rumeurs font état de divergences de vues très sérieuses entre les dirigeants de l'U.R.S.S. Dès le 21 août, une radio clandestine de Prague affirmait que M. Kossyguine avait donné sa démission. Peu après, des agences d'information assuraient que la décision d'intervenir avait été prise contre l'avis de MM. Kossyguine, Soudov et Chélepine. Plus tard, d'autres informations annonçaient que les membres les plus importants du bureau politique, y compris M. Brejnev, s'étaient trouvés en minorité. Un document circulait à l'intérieur du parti communiste reprochant à MM. Kossyguine, Soudov et Ponomarev d'avoir sous-estimé le danger contre-révolutionnaire. Il est à peu près certain que les événements actuels auront tôt ou tard des répercussions à la direction suprême de l'U.R.S.S. En tout état de cause, la campagne militaire du 21 août a été immédiatement suivie d'une déroute politique. Il faudra bien que quelques hauts fonctionnaires et des dirigeants endossent la responsabilité de cet échec. Divers indices donnent d'ailleurs à penser que la bataille la plus sévère depuis la chute de M. Khrouchtchev est engagée au Kremlin. On peut même se demander si le conflit provoqué par les événements de Tchécoslovaquie ou qui s'est manifesté à l'occasion de ces événements n'a pas éclaté dès le début de l'année.

par la même occasion, il promet de rompre avec les pratiques de ses prédécesseurs à la sécurité d'Etat et de mettre l'accent sur le respect de la légalité.

Il est donc parfaitement vain de prévoir ce que serait la position d'un Chélepine si jamais il était en mesure d'inspirer une politique. L'histoire soviétique montre d'ailleurs qu'il faut attacher une importance très relative aux déclarations des personnages engagés dans une lutte pour le pouvoir. Staline appliqua le programme de ses adversaires après les avoir éliminés. M.

Khrouchtchev reprocha en 1954 à M. Malenkov de n'avoir pas des relations étroites avec la Chine, de lancer des propos défaitistes sur les conséquences d'une guerre mondiale et de jeter par-dessus bord le dogme de la priorité absolue à l'industrie lourde. Il est classique au Kremlin de dénoncer le manque de fermeté des dirigeants que l'on veut mettre en accusation qu'il faut faire comme eux lorsqu'ils sont chassés du pouvoir ou même à appliquer plus résolument encore la politique condamnée.

(1) Texte dans Sovetskaya Bielorussia du 15 février.

■ lettres

Marche accentuée vers l'indépendance

Il est difficilement contestable, ces jours-ci, que la marche de la "Province" de Québec vers le statut international de république du Québec, indépendante et souveraine, reprenne de l'accélération.

(...) Les ouvriers de la construction, à Baie Comeau, malgré les pressions patronales, et une accélération forcée, répudient le syndicat canadien et optent pour le CSN, syndicat québécois.

Les journalistes, à Radio-Canada, malgré menaces et chantages gouvernementaux et pan-canadiens, rejettent leur ancien syndicat canado-anglo-saxon et votent solidement en faveur du syndicat québécois (CSN).

Une association sportive automobile, tout son affiliation avec la fédération canadienne à laquelle elle appartenait depuis de longues années, et se qualifie de "québécoise" dorénavant.

Les Anglo-Canadiens... en sont arrivés à admettre l'échec de l'indépendance québécoise. C'est ce qui explique qu'à l'Union canadienne des étudiants (à laquelle pourtant l'UGEQ n'appartient pas), on ait reconnu au Québec le droit "naturel" à l'indépendance, et admis comme un fait quasi certain que le peuple québécois utiliserait ce droit dans un avenir prochain, c'est-à-dire des qu'il aura pris suffisamment.

La poutre et la poutre

"libéralisation" à un "retour au capitalisme" — comme le faisaient paradoxalement les Soviétiques eux-mêmes.

Peut-on manifester son indignation aux côtés de gens qui ont excusé sinon approuvé l'impérialisme américain au Vietnam et à St-Domingue? Peut-on se solidariser avec ces Tartufes aux comportements indécents?

Devant une telle situation, la tentation est grande pour un socialiste, d'excuser ou de passer sous silence l'"erreur" de la première patrie socialiste, "l'héritière de la grande révolution de 17".

Il faut cependant pouvoir y résister. Il faut envers et contre tous, dénoncer ce forfait comme tout autre crime qui pourrait ternir les principes du socialisme et qui serait fait en son nom.

Toute action contraire signifierait pour un socialiste, l'acceptation religieuse de l'appartenance à une église, à ses dogmes, et à ses papes. Un silence de la part des socialistes, ou pis, une adhésion tacite, équivaldrait à une démission pure et simple devant l'ombre de Staline et de sa triste progéniture. Ce serait confirmer la thèse impérialiste selon laquelle les idées sont impuissantes devant les armes. Il faut avoir le courage de ces jeunes communistes tchécoslovaques

ment conscience de la terrible exploitation à laquelle l'ont soumis ses soi-disant concitoyens anglo-canadiens.

Tous ces "signes" sont prémonitoires, et dans quelques semaines les événements vont commencer à accélérer le cours de l'histoire. Les incidents de Saint-Léonard, et la victoire de MIS, même si elle n'est pas entièrement satisfaisante, indiquent nettement que les Québécois sont à l'heure de la bagarre et qu'on ne les arrêtera pas avec des palinodies du genre MSA-Lévesque.

J.-L. DUPONT
Montréal, 4 septembre 1968

qui n'hésitent pas à comparer les envahisseurs russes dans leur pays aux envahisseurs américains au Vietnam.

Le crime des Russes est d'autant plus condamnable qu'il est fait au nom du socialisme. S'il est dans la logique de l'impérialisme capitaliste d'appuyer par l'action des armes, l'exploitation des nations prolétaires, comme il l'a fait à St-Domingue, il est contraire à la morale socialiste de brimer les individus et les nations.

Jean Daniel, intellectuel français, écrivait dans le Nouvel Observateur la semaine dernière:

"Ce que nous devons crier avec force, et sans plus jamais nous préoccuper de l'exploitation qu'en feront nos adversaires politiques, c'est que notre vocabulaire doit changer avant même que change notre comportement: on ne peut pas appeler "socialistes" des hommes qui, par routine impérialiste ou confusion idéologique, décident de monopoliser la destitution révolutionnaire, d'intervenir dans la vie et dans la liberté d'un peuple, de briser l'un des clans réformateurs les plus purs depuis qu'il y a au monde un combat contre toutes les aliénations."

ROBERT JASMIN
étudiant québécois à Paris

faut bien se "couvrir"...



quand il s'agit d'assurance.

Les compagnies — industrielles, commerciales, minières, maritimes, d'aviation et de construction — dont les besoins sont spécifiques, sont assurées de trouver chez nous des services spécialisés et des experts pour les aider à bien se couvrir.

Lanctot, Beaudin & Cie Ltée

1010, CÔTE DU BEAVER HALL — MONTRÉAL — 866-5057

COURTIERS D'ASSURANCES GÉNÉRALES — CONSEILLERS EN BÉNÉFICES COLLECTIFS

Bureaux au Canada, aux États-Unis, en Australie. Correspondants en Angleterre et en Europe.

J'ÉTAIS TOUJOURS PESSIMISTE...

Je voyais tout en noir. J'étais porté à me décourager. Je voyais surtout les défauts des gens, les inconvénients des circonstances, les désavantages de l'existence. Je croyais être né pour un petit pain. Je pensais que ça ne valait pas la peine de chercher à s'améliorer.

Un jour, j'ai entendu parler du cours de culture humaine et maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce. Je l'ai suivi, cela m'a vraiment transformé. Je suis devenu optimiste. Je prends plaisir à voir les choses du bon côté, à découvrir les qualités de mes amis, à compter les chances qui m'arrivent. Oui! La vie vaut vraiment la peine d'être vécue!

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou fem-

mes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 11.000 gradués enthousiastes. Les frais de ce cours sont totalement déductibles du revenu imposable. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite les 17 et 20 septembre à 8h. p.m. ou samedi 21 septembre à 10h. a.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir plus de détails signalez immédiatement 842-8186.



Vos Cheveux, leur Chute, et puis...!



M. R.A. Pierre, trichologue, expliquant les principales fonctions des glandes sébacées

Toutefois, lorsque vous abordez le délicat problème du cuir chevelu et ses nombreuses suites, pour n'en nommer que quelques-unes: Démangeaisons, pellicules sèches ou grasses, taches dans le cuir chevelu, chute anormale d'abondance de cheveux, et finalement la calvitie, à partir de ce moment-là tout le monde devient spécialiste et donne des avis et suggestions les plus invraisemblables. Nombre d'entre vous les ont suivis comme de petits moutons, bien docilement, avec des résultats désastreux, les premiers, vous avez été les victimes, sans compter les pertes de temps et d'argent.

Il est à présent en votre seul pouvoir de remédier à cette condition qui vous amoindrit et vous humilie à vos propres yeux. Le trichologue R. A. Pierre, votre expert, si vous le désirez, fera, avec votre coopération, un examen de votre cuir chevelu, prescri-

ra si nécessaire les soins et traitements appropriés à votre cas particulier. Il est peut-être encore temps de remédier à cette condition déprimante qui complexifie. Les traitements varient de cas en cas, selon les besoins propres de chacun en particulier. Si votre condition n'est sujette à aucun progrès, pas même la conservation de vos cheveux, il vous le sera dit tout simplement. Si vous êtes déjà chauve, résignez-vous à l'éternité, inutile de vous faire examiner, cela ne vous causerait qu'une déception de plus. Mais si vous avez encore des cheveux, mais qui ne se remplacent plus assez, n'hésitez plus, c'est aujourd'hui que vous préparez demain, le présent est votre meilleur garant pour l'avenir.

Nos laboratoires et chimistes sont hautement compétents et qualifiés pour la préparation et la fabrication de formules individuelles adéquates, selon le cas particulier de chacun.

Vous êtes peut-être timide... ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à notre centre. Dans ce cas, demandez à notre Spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes les explications requises pour ce genre de traitement après examen, et vous tiendra sous surveillance régulière durant votre cure. En même temps, vous pourrez

bénéficier d'une importante réduction, sur le prix demandé au centre tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle après traitement.

Le sort en est jeté. Une alternative s'offre à vous: Chevelure saine, cheveux abondants, joie de vivre, ou d'autre part, apparence amoindrie, chauve et complexé. Que décidez-vous? Vous êtes vos juges.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

EDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est. SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi: 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

visitez 'Design Canada'

Les oeuvres primées au concours de l'APIDO en 1968 sont exposées au Centre 'Design Canada' du 5 septembre au 26 octobre.

Cette exposition comprend de nouveaux produits exceptionnels, des emballages et conditionnements d'avant-garde, des images de firmes et des systèmes combinatoires créés l'année dernière par les concepteurs industriels professionnels de l'Ontario. Elle est organisée par le Conseil national de l'industrie Industrielle du Ministère de l'Industrie du Canada et l'Association of Professional Industrial Designers of Ontario.

CENTRE 'DESIGN CANADA', Place Bonaventure, ouvert tous les jours de 10 h 30 à 18 h sauf le dimanche



■ Suites de la première page

CONSERVATEURS

Puis parlant du discours du trône comme d'un constat de faillite totale, il en a passé en revue les différents aspects. Il a caractérisé le gouvernement comme en étant un de laisser-aller général. "Il est trop tôt, a-t-il dit, pour le qualifier de réactionnaire, mais on peut dès maintenant dire qu'il est négligent, insensible aux besoins du pays et qu'il agit dans un secret tel qu'on lui en a parlé de juste société on devrait bien plutôt parler de société secrète."

Selon M. Stanfield, les seules activités gouvernementales se déroulent pour l'instant au niveau du patronage politique.

Il a ajouté que si cette sorte de clandestinité et de passivité doivent durer le gouvernement sera mis en péril bien avant la fin de son mandat normal.

Parlant des conflits ouvriers réglés par le gouvernement, M. Stanfield a dit que les autorités fédérales étaient en partie responsables de les avoir créés. Au sujet de l'inflation il a dit ne trouver dans le discours du trône qu'un préchi-prêcha sur la productivité alors que la croissance économique est le seul véritable défi qui se pose au gouvernement du pays. M. Stanfield a accusé M. Trudeau de n'avoir rien fait d'autre à ce chapitre que de prendre deux copieux repas en compagnie de représentants des travailleurs et des employeurs.

Il a accusé le gouvernement d'avoir beaucoup promis au chapitre du commerce extérieur en particulier de notre commerce dans les régions du Pacifique et de n'avoir encore rien fait à ce jour pour le promouvoir.

Il a précisé que dans la croissance ordonnée de la société et de l'économie canadienne, les provinces ont des responsabilités très lourdes que le gouvernement central devrait leur donner la possibilité de remplir. Puis, faisant état des hausses considérables de taxes survenues récemment à tous les niveaux de gouvernement au pays, il a dit que le gouvernement d'Ottawa refusait d'accéder aux demandes des provinces qui veulent en conférence plénière établir un ordre de priorité dans les dépenses gouvernementales.

Il a reproché au gouvernement ses décisions quant aux travaux d'hiver, son inaction quant au développement des provinces atlantiques, le logement et les affaires extérieures.

M. Stanfield a conclu cette première intervention de plus d'une heure en disant que le présent gouvernement ne pourrait s'excuser indéfiniment de son inexpérience. Il lui a reproché de proposer à la Chambre des priorités qui sont celles de l'ancien gouvernement et qui étaient déjà dé-

passées en son temps, a-t-il dit.

Et avant de soumettre la proposition de non-confiance au nom de son parti, il a simplement qualifié ce gouvernement d'inhumain.

Les néo-démocrates devaient proposer au cours de la soirée un amendement à cette motion. Lorsqu'il aura fait l'objet d'un vote, le parlement sera vraisemblablement saisi d'un amendement des crédites, et quand on aura disposé de ce dernier, les libéraux rejeteront avec leur majorité la proposition de M. Stanfield. On sera alors au début de la semaine prochaine, et le parlement pourra aborder des tâches plus précises et plus fructueuses.

TRUDEAU

le moindre mot d'esprit si ce n'est lorsqu'il a dit que M. Stanfield aurait critiqué le discours du trône même s'il avait été inspiré au gouverneur général par le Saint-Esprit lui-même.

Les autres bons moments de l'intervention de M. Trudeau se sont produits lorsqu'il a parlé de la noblesse des attitudes de la population canadienne en matière de politique étrangère puis lorsqu'il a abordé la question des droits linguistiques et des incidents récents de Saint-Léonard.

Il a dit à cet égard que le Canada avait fait bien des progrès depuis le début de l'année et à la suite de la conférence de février. Il a parlé du projet de loi du gouvernement sur l'égalité des langues, de la reconnaissance du français dans une demi-douzaine de législatures du pays.

Le premier ministre a ensuite poursuivi en disant qu'il serait tragique que les problèmes suscités récemment en matière d'égalité linguistique viennent interrompre le processus d'élargissement des droits du français dans d'autres provinces que le Québec.

Il a rappelé que le Québec avait fait plus que les autres pour assurer l'égalité linguistique. Puis il a mis en garde les majorités anglo-saxonnes de tout le pays en disant qu'elles ne doivent pas oublier à la faveur des événements récents, que l'égalité linguistique devra exister dans toutes les provinces et que malgré les développements récents dans beaucoup de provinces canadiennes, on est encore loin de cet objectif.

"Je pourrais peut-être ajouter, a-t-il dit, que tant que nous n'aurons pas fait ces choses pratiques, nous ne devons pas être surpris que les minorités linguistiques de la province de Québec ou des autres provinces cherchent un appui hors de leur gouvernement provincial ou même du gouvernement fédéral pour faire en sorte que

ces pieuses intentions, et que cette législation même soit mise en pratique".

"Je serais le dernier à jeter la pierre à ces minorités, surtout aux minorités francophones qui depuis de nombreuses décennies ont à faire face à des déclarations d'intention et qui n'ont très souvent pas d'autorité à les suivre. Cependant je les enjoins encore une fois, au moment même où le Canada tout entier indique d'une façon sérieuse, réelle, substantielle, qu'il est prêt à reconnaître un Canada bilingue, je les enjoins de continuer de progresser, de continuer de nous faire connaître leur nécessité et de ne pas marcher en arrière, de ne pas être découragés".

L'autre partie du discours de M. Trudeau qui a retenu le plus l'attention est celle dans laquelle il a traité des affaires extérieures du pays. La conclusion de ce chapitre était particulièrement éloquent.

Elle visait à mettre en garde des Canadiens contre certaines formes d'ailleurs fort nobles, de réactions aux questions internationales.

Il a dit qu'il trouve extrêmement noble l'attitude des Canadiens qui consiste à réagir aux conflits internationaux par la compassion pour les souffrances des individus mis en cause. Il s'est félicité de ce que les Canadiens n'acceptent pas de façon générale la raison d'Etat comme une excuse valable pour les souffrances humaines. Il a ajouté qu'à cet égard nous sommes redevables aux Canadiens de manifester en politique étrangère de profondes qualités d'humanité.

Mais il a dit que les frustrations que nous éprouvons devant la difficulté d'apporter nous-mêmes des solutions à ces questions, ne doivent pas nous décourager de les chercher et que d'autre part son gouvernement ne permettrait jamais qu'en matière de politique étrangère le cynisme et la complaisance tiennent lieu de réalisme.

Dans le reste de son discours, M. Trudeau s'est efforcé comme le fait le discours du trône d'illustrer les limites de l'action gouvernementale dans le domaine social et économique, limites qui lui viennent à la fois des ressources elles-mêmes, des choix difficiles à faire dans l'utilisation des ressources, de la nature du fédéralisme qui crée des barrières de juridiction, et finalement, des programmes actuels, dont le gouvernement fédéral ne peut toujours contrôler l'évolution des coûts.

M. Trudeau a commencé son discours par un chaleureux hommage aux qualités et aux réalisations de son prédécesseur M. Pearson. Il a dit ensuite qu'il ne s'excusait pas de l'absence de toute mention de la reine dans le discours du trône, répétant qu'il n'est pas de ceux qui sentent constamment le besoin de faire parade de leur loyauté.

Avant de faire une interminable revue des réalisations de son gouvernement à ce jour et de ses projets, M. Trudeau a dit que même si on parle avec ironie du fédéralisme coopératif, ce régime ne peut se concevoir autrement et que la coopération est l'essence même d'une fédération souple et efficace.

Au chapitre des relations avec l'étranger M. Trudeau a dit que nos rapports avec le monde sont à la fois fonction de notre position géographique, de notre commerce international, du caractère culturel du pays, de nos alliances avec le Commonwealth et les pays francophones et de notre appartenance à plusieurs organismes internationaux.

Nos relations avec les États-Unis doivent selon M. Trudeau être caractérisées par notre personnalité distincte et le rôle différent que nous sommes appelés à jouer dans le monde. Nous devons constamment déterminer où sont nos intérêts mais nous ne devons pas perdre de vue les gestes qu'elles posent.

Il est essentiel dans nos rapports avec les étrangers que nous ne perdions pas de vue le maintien de notre identité nationale, et c'est pourquoi selon M. Trudeau, il faut à tous les niveaux renforcer la coopération avec les provinces tout en faisant en sorte que le Canada n'ait qu'une personnalité internationale.

Au cours de cette revue de la politique étrangère M. Trudeau a annoncé l'envoi en Amérique latine d'une mission canadienne d'une mission canadienne dirigée par un ministre. Il a également renouvelé sa promesse d'orienter notre aide aux pays en voie de développement, vers de meilleures relations commerciales plutôt que vers une aide pure et simple.

Le bulletin médical, diffusé vers minuit, était ainsi rédigé: "L'évolution favorable de l'état du président du conseil, opéré le 7 courant d'un hémiorrhéisme post-traumatique dans la

région intra-crânienne gauche, a subi à 13h45 lundi une altération soudaine et grave à la suite d'un accident vasculaire dans l'hémisphère cérébral droit".

Ce bulletin était signé par quatre médecins: le médecin assistant le professeur Eduardo Coelho et le chirurgien Vasconcelos Marques, ainsi que par le professeur Almeida Lima, neurologue, et le docteur Miranda Rodrigues, spécialistes des maladies nerveuses.

L'aggravation de l'état du président Salazar a surpris tous les Portugais. La nouvelle, qui avait commencé à circuler vers 19 heures locales, devait finalement être confirmée dans la soirée par le médecin assistant du président.

Personne ne s'attendait à cette aggravation. Samedi, les médecins du président avaient annoncé que le bulletin distribué ce jour-là, le septième, serait le dernier car "le président était entré en convalescence et retournerait sous peu chez lui". Lundi matin encore, les journaux publiaient une déclaration d'un de ses médecins, le Dr Eduardo Coelho, affirmant: "Nous rendons à la nation le président du conseil entièrement guéri".

Un des amis du président Salazar, le professeur Dissaia Barreto, médecin lui-même, qui le voyait régulièrement et qui avait assisté à son opération, avait également déclaré que le président du conseil rentrerait chez lui au cours de la semaine.

Quand le Dr Vasconcelos Marques a annoncé aux journalistes l'aggravation de l'état du président, dans le hall de la clinique de la Croix-Rouge, ils ont été frappés par son air tendu et grave. Un bulletin de santé devait être publié en soirée deux à trois heures plus tard que les précédents.

blissent qu'il s'est déjà entretenu avec le fonctionnaire français, a déclaré: "C'est insensé et d'une stupidité consommée".

M. Chaput précise qu'il a effectivement rencontré M. Rossillon en 1964. A cette époque il n'était inscrit ni au PRQ ni au RIN. "Il a communiqué avec moi car il voulait se renseigner sur l'indépendantisme québécois, mais cela au même titre que de nombreuses autres personnes, anglophones, francophones, que j'ai reçues et que j'ai renseignées sur le problème de l'indépendance du Québec, parce que cela les intéressait".

M. Chaput s'est ensuite attaché à établir un parallèle entre M. Trudeau et M. Rossillon: "1. Tous deux sont indépendants de fortune. 2. Tous deux ont beaucoup voyagé. 3. Tous deux se sont intéressés aux problèmes des autres pays. 4. Tous deux ont fait partie de groupements où l'on note une certaine similitude, Rossillon à "Patrie et Progrès", Trudeau à "Cité libre". (On voit mal comment M. Chaput peut établir un parallèle entre "Patrie et Progrès", mouvement plutôt conservateur voué à la défense de l'empire français avant l'avènement de de Gaulle, et "Cité libre", mouvement voué à l'émancipation politique du Québec sous Duplessis).

Toute cette affaire, ajoute M. Chaput, est due au fait que M. Trudeau "est obligé de taper sur nous pour plaire aux anglophones".

M. Reggie Chartrand

Mis en cause lui aussi par les dossiers de la police dont faisait état le Canadian Press, M. Reggie Chartrand, qui aurait également rencontré M. Rossillon, déclare dans un communiqué adressé à la presse hier "ne pas connaître M. Philippe Rossillon et n'avoir jamais eu d'entretiens avec lui. La mauvaise foi de la Gen-darmie et la servilité de la Canadian Press m'apparaissent de nouveau comme évidentes à l'endroit des indépendantistes du Québec..." Il ajoute:

"Si j'avais eu des entretiens avec ce monsieur Rossillon, je n'hésiterais pas un seul instant à le reconnaître publiquement et avec joie".

Les Franco-Manitobains

L'Association canadienne-française d'éducation du Manitoba a déclaré hier que la visite accomplie le mois dernier par M. Rossillon au Manitoba n'avait aucun caractère clandestin. En réalité, précise un communiqué de l'organisme, "nous sommes reconnaissants parce que cette affaire attire l'attention sur le Manitoba francophone".

"Cela nous permet une fois de plus d'exprimer nos besoins avec plus d'espoir d'être entendus".

Le président de l'Association, M. Maurice Gauthier rappelle que cette visite n'avait aucun caractère officiel et que le gouvernement canadien en a été avisé par ses hôtes manitobains.

"Pour autant que nous le sachions, il est venu ici en visiteur sympathique. Rien dans son comportement ne semblait clandestin. Les rapports selon lesquels il se se-

rait livré à l'agitation sont fantasmagoriques".

Le vice-président Réal Tefaine a pour sa part déclaré que la question de savoir si les francophones manitobains poursuivront leurs rapports avec la France "dépend de la manière dont M. Trudeau traitera dans les faits ses théories sur l'unité nationale".

Le communiqué ajoute que l'aide reçue des gouvernements fédéral et provincial a été jusqu'ici "extrêmement minime".

"En toute honnêteté, il nous faut déclarer que le gouvernement de la province de Québec et, à un degré moindre, l'ambassade et le consulat de France, nous ont prêté une oreille beaucoup plus sympathique que notre propre gouvernement provincial et notre gouvernement fédéral".

Toutes relations avec la France, estime encore l'Association, se sont inscrites et s'inscriront dans le contexte des accords existants et officiels.

M. Gauthier a précisé que M. Rossillon n'est pas venu à Saint-Pierre (Manitoba) pour offrir une aide monétaire ou autre. Il a même dit que les chances de développement culturel des Franco-Manitobains lui paraissent minces.

L'Association expose en outre les faits relatifs à cette visite.

Il y a deux ans, la ville de Saint-Pierre a été jumelée à celle d'Orléans et, l'année dernière, une délégation d'Orléans a visité Saint-Pierre. Cette année, une délégation de Saint-Pierre s'est rendue en France avec l'aide financière du gouvernement fédéral dans le cadre du programme des échanges culturels.

En France, les Manitobains ont rencontré plusieurs Français, dont M. Rossillon. C'est alors qu'un membre de la délégation manitobaine a personnellement invité M. Rossillon à Saint-Pierre. Il s'agit du pharmacien René Mulaire. Ainsi qu'il était prévu, M. Rossillon est arrivé au Manitoba le 26 août. Il en est reparti le 30.

A son retour au Canada, l'un des députés du Manitoba en France a informé un représentant du ministère de la citoyenneté du gouvernement fédéral que le groupe avait effectivement visité la France en vertu de l'entente qui prévoyait l'échange des visites.

Ce député a de plus avisé le représentant du ministère de l'invitation privée qui avait été faite à M. Rossillon. De plus, lorsque celui-ci est arrivé au Manitoba, un représentant du groupe de Saint-Pierre a informé à nouveau le représentant du gouvernement canadien.

POINTE-AUX-T.

lers ont pris place sur la tribune, au milieu des huées. Pas un des contribuables qui avaient pu se trouver une chaise ne s'est levé quand le maire se leva pour la prière et c'est dans les rires et les sarcasmes qu'il prononça un "Je vous salue, Marie" et un "Gloire soit au Père".

Durant la demi-heure qu'il fut dans la salle, le maire St-Pierre ne se départit à aucun moment de son calme, y allant même quelquefois d'un large sourire.

Quelques cris donnent une idée du climat qui règne dans cette municipalité de banlieue sise à l'extrémité est de l'île de Montréal. La maire dépouille des soumissions pour

l'achat d'une voiture-ambulance. "Votre ristourne, c'est combien?" lance un protestataire.

Le secrétaire municipal a peine à se faire entendre des membres du conseil tellement les huées fusent de partout. "Les micros! on n'entend rien," crient certains.

Au milieu des cris on comprend qu'il s'agit, à un moment, d'un jugement en expropriation. "On en a un jugement ici!", lancent les manifestants, avec au bout des mains des pancartes reproduisant des manchettes de journaux qui annoncent la disqualification des édiles.

Le maire continue à procéder, comme si de rien n'était, au milieu de la tempête. Soudain un loustic lance aux manifestants: "Ne parlez pas trop fort, il va vous passer l'arène sans que vous vous en aperceviez". On applaudit. Le maire rit.

Puis le maire lit les états financiers de l'année 1967, et annonce un déficit de \$429. "Plus de réservations à Aca-pulco!" lance une voix.

Enfin, le maire se lève et fait le signe de la croix: c'est la prière de la fin, au milieu des cris qui redoublent.

Jusqu'à là, l'humour le disputant à l'indignation, et le maire conservant tout son calme — il n'y eut jamais plus d'un policier dans la salle —, on pouvait croire que la protestation en resterait aux paroles. Soudain, le maire et ses conseillers, qui s'apprêtaient à sortir en passant dans la foule, subirent une formidable poussée et une bousculade éclata. Dans le mouvement de foule qui s'ensuivit, il était difficile de voir comment l'accrochage se déroulait. Au-dessus des têtes, la casquette de l'unique policier s'agitait au gré des poussées. Finalement, le maire et les conseillers purent sortir.

Au train où vont les choses, les contribuables de Pointe-aux-Trembles auront renversé leur gouvernement municipal avant que les tribunaux puissent disposer de l'appel du maire St-Pierre, ou que la commission d'enquête sur l'administration de cette banlieue, confiée au juge Lorne, ait fait connaître ses conclusions.

Le débat sur le discours du trône

Lewis et Caouette volent la vedette

OTTAWA (DNC) — Participant à leur tour au débat sur le discours du trône, le leader parlementaire des néo-démocrates M. David Lewis et celui des créditistes M. Réal Caouette en ont eu, quelque sorte, volé la vedette, le premier par sa critique mordante du document présenté aux Chambres par le gouvernement, le second par sa verve joyeuse qui a déridé la Chambre durant plus d'une heure hier soir.

M. Lewis a condamné le patronage du gouvernement, il en a stigmatisé ce qu'il considère comme une excessive prudence, il a prédit que dans quatre ans le Canada en serait au même degré de pauvreté, de chômage et de stagnation.

Son discours, particulièrement bien charpenté et qu'il a présenté avec vigueur constitue une condamnation sans appel de la philosophie rétrograde qu'il perçoit dans le discours du trône. Il se dégage en outre de son intervention, l'opinion très nette que la justice sociale n'est qu'un mythe, un rêve que les libéraux ne réaliseront jamais. Selon lui, en effet, il ne peut y avoir de société juste que dans une société socialiste et les libéraux en sont loin.

Une charge contre le ministère de l'éducation

"La Grenouillère" de Roland Haumont

Les Editions du Jour ont lancé, hier, un volumineux bouquin (320 pages) qui se veut un "essai d'analyse" du ministère de l'Éducation du Québec.

L'auteur: M. Roland Haumont, qui fut fonctionnaire dudit ministère de 1965 jusqu'en février 1968, date de sa démission. Mis à part quelques chapitres évoquant la naissance du ministère, l'essentiel du livre consiste en une longue charge contre l'inefficacité du ministère de l'Éducation, sur le plan des politiques pédagogiques et administratives aussi bien qu'en matière de régulation interne.

Le titre est d'ailleurs significatif: "La grenouillère" ce qui rappelle un peu le "grenouille-scribouille-gribouille" de Mongénéral. Les titres de chapitres donnent le ton de l'ouvrage: "L'enfant tarte", "Les parachutes dans le marais, ou la cour du roi Arthur", "L'Ascension d'une maîtresse", "L'émasculation d'un frère", "Les fossouers clandestins", "Les programmes au rabais", et ainsi de suite.

320 pages, 13 tableaux, 4 organigrammes, 2 illustrations, 3 appendices, une foule de comparaisons et d'accusations. Sur lesquelles, étant donné le ton polémique de l'ouvrage, il faudra faire un "essai d'analyse". Nous y reviendrons. G.G.

U THANT

claré le commandant Cong, commandant en second de la garnison sud-vietnamienne. Nous sommes, a-t-il précisé, trop peu nombreux — 150 environ — pour pouvoir assurer la sécurité des 21.000 habitants qui sont de notre ressort".

Un troupeau de 36 éléphants a d'autre part été mitraillé dimanche par des avions de la 101e division aéroportée américaine, à 20 miles au sud de Hué. Six d'entre eux ont été tués et les autres ont pris la fuite.

C'est la deuxième fois en deux semaines que ces animaux sont signalés dans la région: selon un porte-parole militaire américain, ces éléphants sont utilisés par les Vietcong pour transporter du matériel.

EMPRUNT

En effet, la trésorerie provinciale a obtenu \$50 millions le 18 mars, sur le marché de l'Euro-dollar, ce qui lui a permis de boucler l'année financière qui s'est terminée 15 jours plus tard. Le 15 juin, elle obtenait \$32 millions par

l'entremise d'une banque allemande.

Cet emprunt complet — ou peu s'en faut — le programme d'emprunt de \$240 millions du gouvernement annoncé à la fin de mars par le ministre des finances, dans le discours du budget. En effet, Québec a contracté jusqu'ici cinq emprunts, d'une valeur globale de \$224 millions. Plus du quart de cette somme a été obtenu sur le marché ouest-allemand; plus du cinquième sur le marché américain et le reste, soit un peu plus de la moitié, sur le marché canadien.

Il en va tout autrement de l'Hydro-Québec, qui n'a emprunté jusqu'ici que \$75 des \$210 millions dont elle aura besoin d'ici avril 1969.

L'ICEA

Suite de la page 3

me tout ce qui est voué à l'éducation, n'est pas rentable à court terme. C'est un investissement à long terme", a expliqué la secrétaire générale de l'ICEA, Mlle Madeleine Joubert.

Le mémoire recommande que le centre projeté soit administré par une société sans but lucratif formée de représentants des divers corps socio-économiques.

M. Lewis a conclu son intervention en présentant lui-même un sous-amendement à la motion de non-confiance de M. Stanfield.

De son côté, M. Réal Caouette a repris ses thèmes favoris mais avec encore plus de verve que d'habitude. Il a ridiculisé la presse canadienne-française pour son attitude dans la campagne électorale, il a rejeté la thèse des deux nations, du statut particulier, et il a rappelé les principes fondamentaux du crédit social, précisant que les bacs du premier ministre à des fillettes de 14 ans ne changeraient pas le système social canadien.

Mention: des missions ont préparé la voie à des opérations précises

QUEBEC (DNC) — Le consul général de France à Québec s'est dit convaincu hier que la coopération entre la France et le Québec non seulement ne lèse personne mais qu'elle est à l'avantage de tous. "Elle n'a rien d'exclusif et d'agressif. Elle est dans la nature des choses et répond de part et d'autre aux appels du cœur et de l'esprit".

M. Pierre de Menthon, qui vient d'être nommé ministre plénipotentiaire par le général de Gaulle, s'est dit également convaincu que la coopération franco-québécoise, qui s'est déjà développée dans beaucoup de domaines, prendra plus d'ampleur encore à l'a-

venir. Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut que des cercles de plus en plus larges de la population, au Québec comme en France, soient convaincus de la nécessité de cette coopération et y participent activement d'une manière ou d'une autre.

S'adressant aux membres d'un club social de Thetford-Mines, hier soir, le consul de France a évoqué les réalisations dans les domaines de l'éducation et de la culture, ajoutant que le secteur de la coopération économique est loin d'être oublié, mais que les efforts actuellement entrepris dans ce domaine ne pourront porter leurs fruits que progressivement. Il a parlé de missions qui ont préparé la voie à ce qui, il l'espère, pourrait constituer "quelques opérations déterminées". Mais il n'en a pas dit plus à cet égard.

M. De Menthon a souligné les caractères propres à la coopération franco-québécoise: nécessité d'une connaissance mutuelle plus complète, entre le Québec et la France; bénéfice réciproque des échanges; affinités profondes entre Canadiens français et Français.

"Issus de même souche, ayant eu longtemps la même histoire, ayant la même langue et la même culture, il est naturel, il est essentiel non seulement que nous nous retrouvions, ce que nous aurons pu faire depuis longtemps, mais encore que nous développiions nos liens et que nous nous aidions mutuellement. Le fait que, tout en étant proches, nous soyons en même temps distincts, par suite des événements et de notre appartenance géographique, les uns à l'Europe, les autres à l'Amérique, plus qu'un véritable obstacle, peut et doit être au contraire source d'enrichissement mutuel."

DÉCÈS

RANGER: A Montréal, le 14 septembre 1968 à l'âge de 75 ans, est décédé, le Dr J.-Edmond Ranger, fils de feu A. Rodolphe Ranger et de feu Alexina Garneau. Il laisse dans le deuil deux sœurs, Mlle Antoinette Ranger, Mme Zolique Steben (Thérèse), une belle-sœur, Mme J.-René Ranger, née Marquise Vinet demeurant à 4569, rue Marquette. Les funérailles auront lieu mercredi, 18 septembre. Le convoi funéraire partira de la Société coopérative de trais funéraires, No 4848, rue Papineau à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Stanislas, où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de Saint-Polycarpe où un libéra sera chanté, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT: A Boucherville, le 13 septembre 1968 à l'âge de 67 ans, est décédé, subitement M. Arthur Robert, époux de Laurence Prevost, demeurant au 520 Boul. Marie-Victoria à Boucherville. Les funérailles auront lieu ce matin. Le convoi funéraire partira du Salon René Thériault, No 1120 rue Jean Talon est, à 9 heures 15, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière Sault aux Récollets, M. lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Bravo! nouvelle réduction des tarifs interurbains!

Économisez davantage! Appelez en soirée ou le dimanche en tout temps!

Ce tableau donne un exemple des nouveaux tarifs en vigueur du lundi au samedi inclusivement, et le dimanche. Ces tarifs s'appliquent aux appels entre deux points situés à l'intérieur du Québec et de l'Ontario.

APPELS DE NUMÉRO À NUMÉRO Montréal-Toronto	du LUNDI au SAMEDI			le DIMANCHE toute la journée		
	3 min.	5 min.	10 min.	3 min.	5 min.	10 min.
de 6h du matin à 6h du soir	\$1.30	\$2.10	\$4.10			
de 6h à 8h du soir	.90	1.50	3.00			
de 8h à 10h du soir	.65	1.05	2.05	.65	1.05	1.05*
de 10h du soir à minuit	.65	1.05	1.05*			
de minuit à 6h du matin (numéros composés par l'abonné)	.45	.75	.75*	.45	.75	.75*

*"Périodes d'appels familiaux".

Profitez des nouveaux tarifs en vigueur tous les soirs de la semaine et le dimanche toute la journée. Ils varient selon les distances.

Les tarifs des "Périodes d'appels familiaux"—10 minutes pour le prix de 5, douze pour le prix de 6, et ainsi de suite—sont en vigueur le dimanche toute la journée et tous les soirs de la semaine après 10 heures, entre deux points quelconques situés à l'intérieur du Québec et de l'Ontario.

De minuit à 6h du matin, les tarifs sont encore plus bas.



Bell Canada

Entreprise éditée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.



Quarante-trois jeunes ingénieurs canadiens, qui ont mérité la bourse Athlone du gouvernement britannique passeront deux ans en Angleterre où ils continueront leurs études et enrichiront leur expérience dans l'un des nombreux domaines du génie. Parmi les boursiers Athlone de cette année se trouvaient trois diplômés de l'Ecole polytechnique de Montréal. Nous apercevons ci-haut M. J. R. Cross, premier délégué commercial de la Grande-Bretagne, souhaitant bon voyage aux trois jeunes polytechniciens, de gauche à droite: Serge-Philippe Belier, Michel Bertrand et Robert Guardo. Pour la première fois, un diplômé de l'université Sir George Williams de Montréal figure cette année, au nombre des boursiers. C'est M. Hugh J.A. LaRivière de St-Lambert, diplômé en génie électronique. (Photo Air Canada)

Les machinistes : que le français devienne 'langue principale' au Québec

La section Victoria No 111 de l'Association internationale des machinistes vient de prendre position en six points sur le problème linguistique soulevé par la crise de Saint-Léonard. La section recommande que le français soit reconnu comme "la langue principale dans le Québec". Elle souhaite que toutes les

conventions collectives soient rédigées en français et, "quand c'est nécessaire", en anglais. Elle propose que tous les avis et bulletins affichés dans les industries et les bureaux soient en français "et en anglais quand c'est nécessaire". La section veut que tous les enfants du Québec aient l'occasion d'apprendre à lire et à

parler un français "convenable".

Elle souhaite que tous les parents au Québec puissent exercer "le droit démocratique de choisir la langue dans laquelle leurs enfants seront éduqués". Enfin, affirment unanimement les membres, "nous souscrivons entièrement à cette suggestion de la Commission Laurendeau-Dunton qui recommande que dans une région, un district ou un territoire scolaire où 10 p.c. de la population désire l'enseignement en français ou en anglais, le gouvernement du Québec a la responsabilité de satisfaire à cette demande."

Deux motifs sont allégués à l'appui de cette résolution. La crise scolaire de Saint-Léonard crée la dissension entre les Canadiens français et anglais, estime la section Victoria, et cette situation, "si on n'y apporte pas de correctif, menace l'unité de la classe ouvrière".

De plus, "il est primordial pour les ouvriers des deux groupes de comprendre les problèmes de l'autre et viser à résoudre cette crise par l'abolition des privilèges et de la discrimination tout en sauvegardant et garantissant les droits démocratiques de tous".

leur intrusion gratuite et continue dans les affaires d'un Etat souverain".

M. Abbey souligne combien il est amer qu'en 1968, qui fut désignée comme année internationale des Droits de l'homme, l'URSS, l'une des plus grandes puissances du monde, ait trouvé nécessaire d'imposer sa volonté par la force à un pays souverain.

Il se dit satisfait avec tous les autres Canadiens de l'initiative prise par le gouvernement de recevoir en priorité les réfugiés tchécoslovaques qui désirent se fixer au Canada.

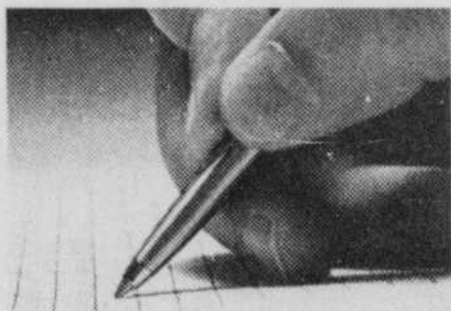
Le congrès juif sympathise avec le peuple tchécoslovaque

Au nom du congrès juif canadien, M. Monroe Abbey, président de cet organisme a demandé au gouvernement d'Ottawa de poursuivre ses efforts afin que les Nations unies adoptent des mesures tendant à aider le peuple tchécoslovaque à recouvrer sa paix et sa sécurité.

"Le peuple juif, dit-il dans sa déclaration, qui fut si souvent la victime de tels actes d'agression, est à même de sympathiser avec le peuple de Tchécoslovaquie dans sa lutte présente. Le congrès juif canadien condamne l'action des nations du pacte de Varsovie,

Que préférez-vous faire?

Des rapports
ou des affaires?



Avec une machine à dicter portative Philips "83", vous ne ferez que le travail pour lequel on vous paye.

La Philips "83", c'est la machine à dicter de l'homme d'action.

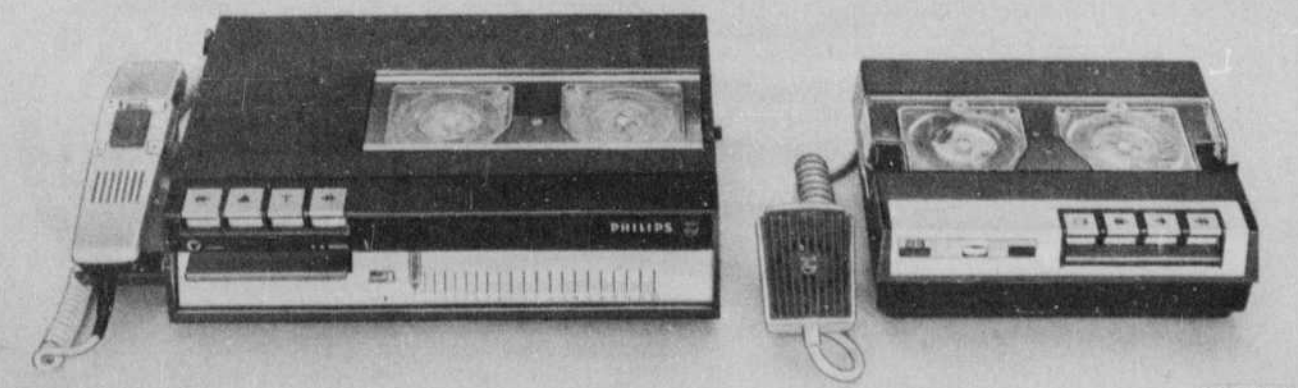
Protégée par un solide étui de cuir. Fabriquée d'éléments solides. Conçue pour fonctionner par tous les temps.

Cassettes de dimensions réduites, se mettant en place par simple pression. Pas de complication, aucune confusion possible, mais un son clair et net. La durée d'enregistrement des cassettes est de 40 minutes. Vous pouvez enregistrer vos rapports sur la "83" portative et envoyer la cassette à votre secrétaire qui en fera la transcription sur le modèle de bureau, la

Philips "84". A votre retour, vos rapports seront déjà dactylographiés.

La Philips "83" pèse moins de 4½ livres. Elle est "tout transistors" et fonctionne au moyen de six piles ordinaires. Le micro est hautement sélectif—il enregistre très faiblement les bruits de fond, ce qui vous permet d'utiliser la machine dans n'importe quelle condition. L'interrupteur marche/arrêt se trouve sur le micro. Si vous prenez souvent l'avion, notez que toutes les compagnies aériennes autorisent l'usage de la Philips "83" en cours de vol.

Nous aimerions vous rendre visite à votre bureau et vous laisser l'essayer. De même que la "84". Mais si vous préférez auparavant en savoir un peu plus long sur ces deux modèles, écrivez à Philips, Business and Educational Dept., 116 Vanderhoof Ave., Toronto 17, Ont. Vous recevrez un livret gratuit montrant plus de 300 applications pour les machines à dicter et des brochures en couleurs sur les modèles Philips "83" et "84". (Peut-être qu'ensuite, vous n'écrirez plus.) COMMUNICATION FONCTIONNELLE



Les francophones du Manitoba expriment leur sympathie aux parents de St-Léonard

WINNIPEG (PC) — L'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba a exprimé hier sa sympathie à l'égard des parents de Saint-Léonard en banlieue de Montréal, qui sont actuellement impliqués dans une dispute linguistique.

Nous comprenons parfaitement les sentiments et les frustrations des parents de Saint-Léonard, affirme l'Association.

Les membres du groupe ajoutent qu'ils sympathisent avec les parents parce qu'ils ont rencontré "les mêmes difficultés durant 80 ans, mais dans le sens contraire". Les Manitobains admettent cependant que leur situation s'est améliorée à la suite de l'entrée en vigueur de quelques lois, mais que la conjoncture n'évolue pas assez rapidement pour leur permettre de dire qu'ils sont vraiment tirés de leur mauvais pas, surtout en ce qui regarde la jeune génération.

Il semble que la déclaration fasse allusion à la Loi scolaire du Manitoba promulguée en 1890, et dont les dispositions abolissent l'assistance de l'Etat aux écoles privées ou paroissiales et à la loi de 1916 qui interdisait l'usage du français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques de la province.

En 1964, la Loi Scolaire a été amendée de façon à autoriser l'utilisation de certains services fournis par les écoles privées aux étudiants des écoles paroissiales. L'amendement prévoyait également une forme d'assistance financière pour l'achat des manuels et le transport des écoliers. L'an dernier enfin, en per-

mettait l'usage du français pour certains cours de sciences sociales donnés dans des classes spéciales fréquentées par les francophones.

Dans son communiqué l'Association ajoute: "Nous espérons qu'une juste solution sera apportée au pro-

blème de Saint-Léonard. Nous espérons également que nous n'aurons pas à attendre encore 80 ans avant que les droits fondamentaux des Canadiens français du Manitoba soient reconnus et respectés que ce soit en matière d'éducation, dans l'appareil judiciaire ou

dans les relations avec le gouvernement."

Le président de l'Association M. Maurice Gauthier, a déclaré au cours d'une conférence de presse que l'Association ne prenait pas parti dans la dispute.

L'organisme, a-t-il expliqué,

est sympathique aux parents d'origine italienne qui veulent que leurs enfants apprennent l'anglais. Les Manitobains tiennent cependant compte du fait que l'exposition des élèves francophones à des cours bilingues constitue une porte ouverte sur l'assimilation.

Les papeteries Domtar à Windsor et East Angus ne sont pas à l'abri d'une éventuelle fermeture

SHERBROOKE (Le Devoir) — Les 1,200 employés des usines de papier de Windsor et d'East Angus en grève depuis le 18 juillet dernier doivent accepter les offres de la société Domtar s'ils ne veulent pas mettre en danger la survie des usines.

C'est ce que M. Raymond Pinard, directeur général de

la division des papiers Kraft de la société de pâte et papier Kraft Domtar Ltée, a dit en substance dans une lettre qu'il leur a envoyée et qui avait reçu l'approbation préalable de la direction de la société Domtar à Montréal, particulièrement de M. A. D. Hamilton, président, produits de pâtes et papiers Domtar Ltée.

Contrairement à ce que cer-

tains dirigeants syndicaux ont semblé prétendre dans un communiqué émis à la suite de la séance d'information tenue à Québec le 3 septembre dans les bureaux du ministère du travail, la société Domtar n'a pas formellement reconnu le fait qu'il n'était pas question de fermer ses moulins à papier.

"La société Domtar, affir-

me M. Pinard, a clairement dit et répété au cours de ces derniers mois qu'il ne veut pas maintenir son coût de production à un niveau concurrentiel elle devra réduire graduellement les opérations de ses usines de papier à Windsor et East Angus et éventuellement envisager la fermeture totale. Le danger de fermeture mentionné publiquement à maintes reprises existe toujours."

Remise de bourses à des étudiants italiens

C'est ce soir à 19 heures qu'aura lieu à l'université Sir George Williams la remise d'une vingtaine de bourses à des étudiants d'origine italienne.

La soirée organisée par le comité de fiducie de l'Association des hommes d'affaires et professionnels canadiens-italiens sera sous la présidence d'honneur du député provincial de Saint-Henri, M. Camille

Martellani et du président de l'Association, M. Aldo Dello Sbarda.

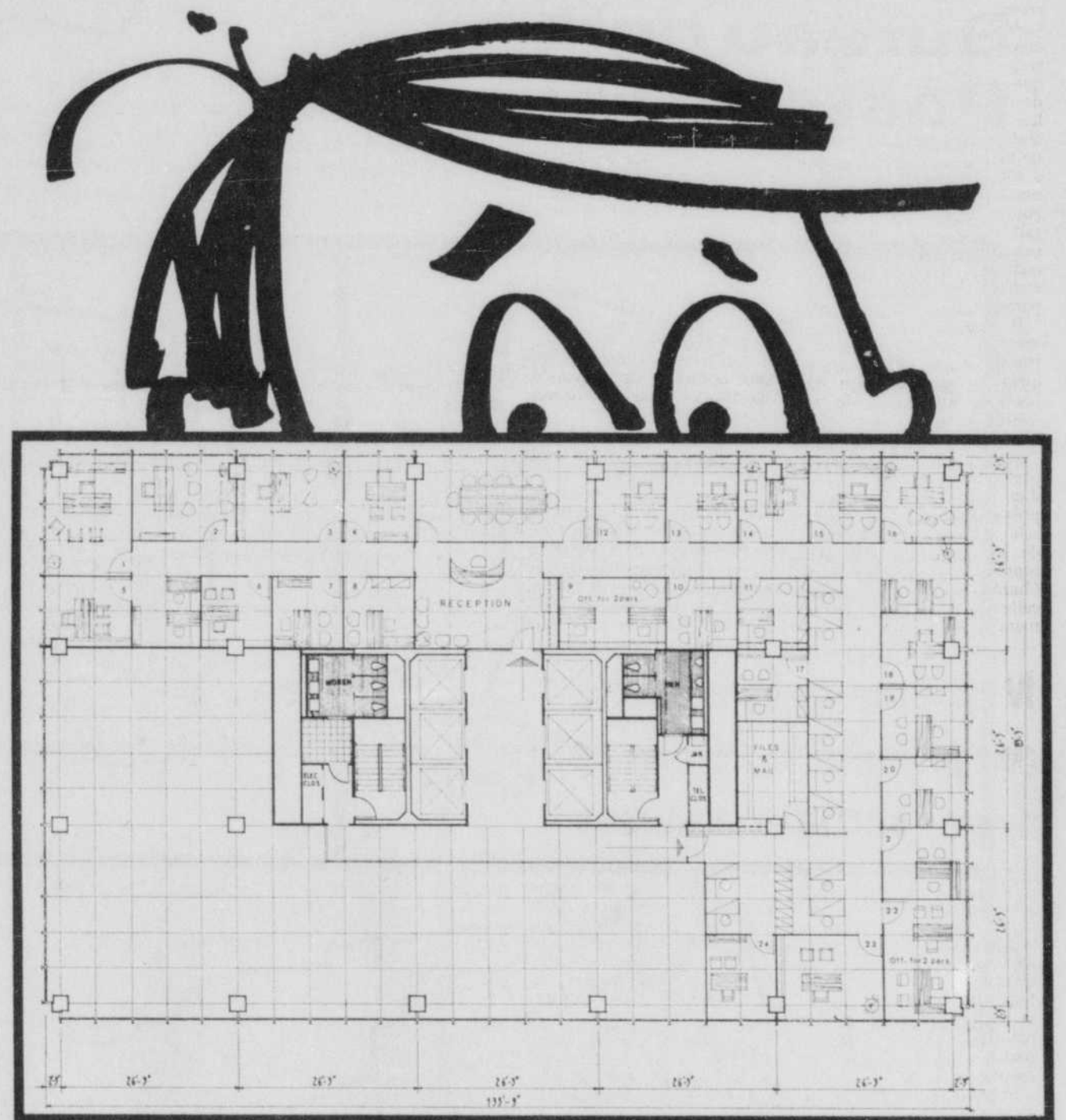
Le conférencier invité, le doyen de la faculté de commerce de l'université SGW, M. Gunther Brink, adressera la parole aux boursiers sur un sujet traitant de l'éducation et l'homme d'affaires.

M. Frank Vincelli, président du comité de fiducie a annoncé la liste des gagnants.

Quatre des boursiers sont de Loyola College, trois de l'université McGill, trois de Polytechnique, trois de l'université de Montréal, et cinq autres respectivement de Marianopolis College, SGW, St. Joseph Teacher's College, l'Institut pédagogique Saint-Georges et du collège Maisonneuve.

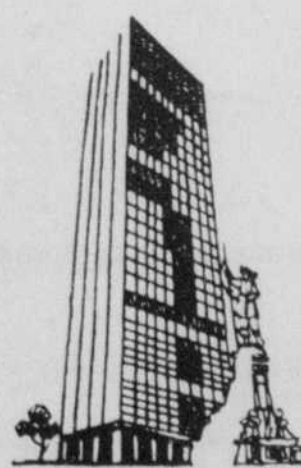
La soirée a lieu à la "Faculty Room", 1455 boulevard de Maisonneuve ouest.

Il ajoute, cependant que "pour empêcher la fermeture éventuelle des usines il faut non seulement maintenir les salaires à un niveau qui soit à la fois raisonnable et équitable, mais prendre diverses mesures administratives et faire de nouveaux investissements." L'une des ces mesures, par exemple, est de transformer la production et de fabriquer de plus en plus les papiers fins.



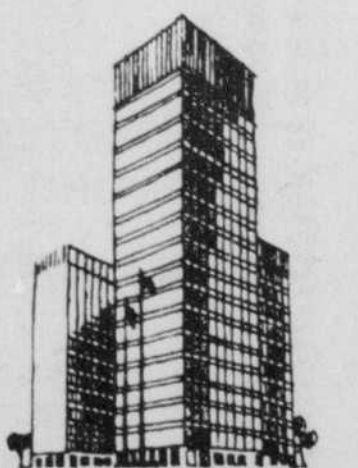
AIMEZ-VOUS CE PLAN DE BUREAU?

Non! Mais les dessinateurs de Mondev peuvent vous en préparer un rapidement en fonction de vos besoins sans obligation de votre part. Si vous désirez plus d'espace, téléphonez à Mondev pour voir deux des plus nouveaux édifices de Montréal: un Square Westmount et l'Edifice BCN. Tous deux ont été conçus, appartiennent et sont administrés par Mondev Corporation Ltd.



EDIFICE BCN

32 étages surplombent, d'une hauteur de 400 pieds, le centre financier du vieux Montréal en bordure de la Place d'Armes. Visite tous les jours.



UN SQUARE WESTMOUNT

L'un des trois édifices de 21 étages qui occupent le quadrilatère Greene, Ste-Catherine, Wood et Maisonneuve. Galeries de boutiques au sous-sol — entrée privée donnant accès au Métro.

Renseignements

878-1751

MONDEV CORPORATION LTD., MONTREAL



La conférence sur les droits de l'homme s'est ouverte à Paris

PARIS (AFP) — La conférence internationale des organisations non gouvernementales sur les droits de l'homme s'est ouverte hier à Paris, à la maison de l'UNESCO. Elle se donne pour but principalement d'étudier les moyens d'action susceptibles de faire entrer dans les faits la charte des droits de l'homme des Nations unies, proclamée en 1948. Une "année internationale des droits de l'homme"

souligne, en cette année 1968, ce 20e anniversaire. U Thant, secrétaire général des Nations unies, avait tenu à marquer l'intérêt qu'il donne à l'application des droits de l'homme dans le monde et à l'action des organisations non gouvernementales dans ce sens autant qu'à leur rôle dans le passé, en participant à la séance inaugurale publique et en y prenant la parole. C'est la première fois qu'il

s'exprimait en public dans la capitale française. Le président Kenneth Kaunda, de la Zambie, en visite en France, M. René Cassin, juriste français, président de la Cour européenne des droits de l'homme, et M. René Capitant, ministre français de la Justice, étaient également les hôtes d'honneur de cette séance inaugurale. Le président de la République de Zambie — parlant après

M. Thant — n'a pu maîtriser son émotion lorsque — dans un appel particulièrement adressé aux Occidentaux qui, a-t-il dit, jouissent des bienfaits des "droits de l'homme" — il eut énuméré les atteintes portées à ceux-ci actuellement dans le monde, allant de l'Afrique au Vietnam et à la Tchécoslovaquie. Devant une assistance profondément impressionnée, il a dû interrompre quelques

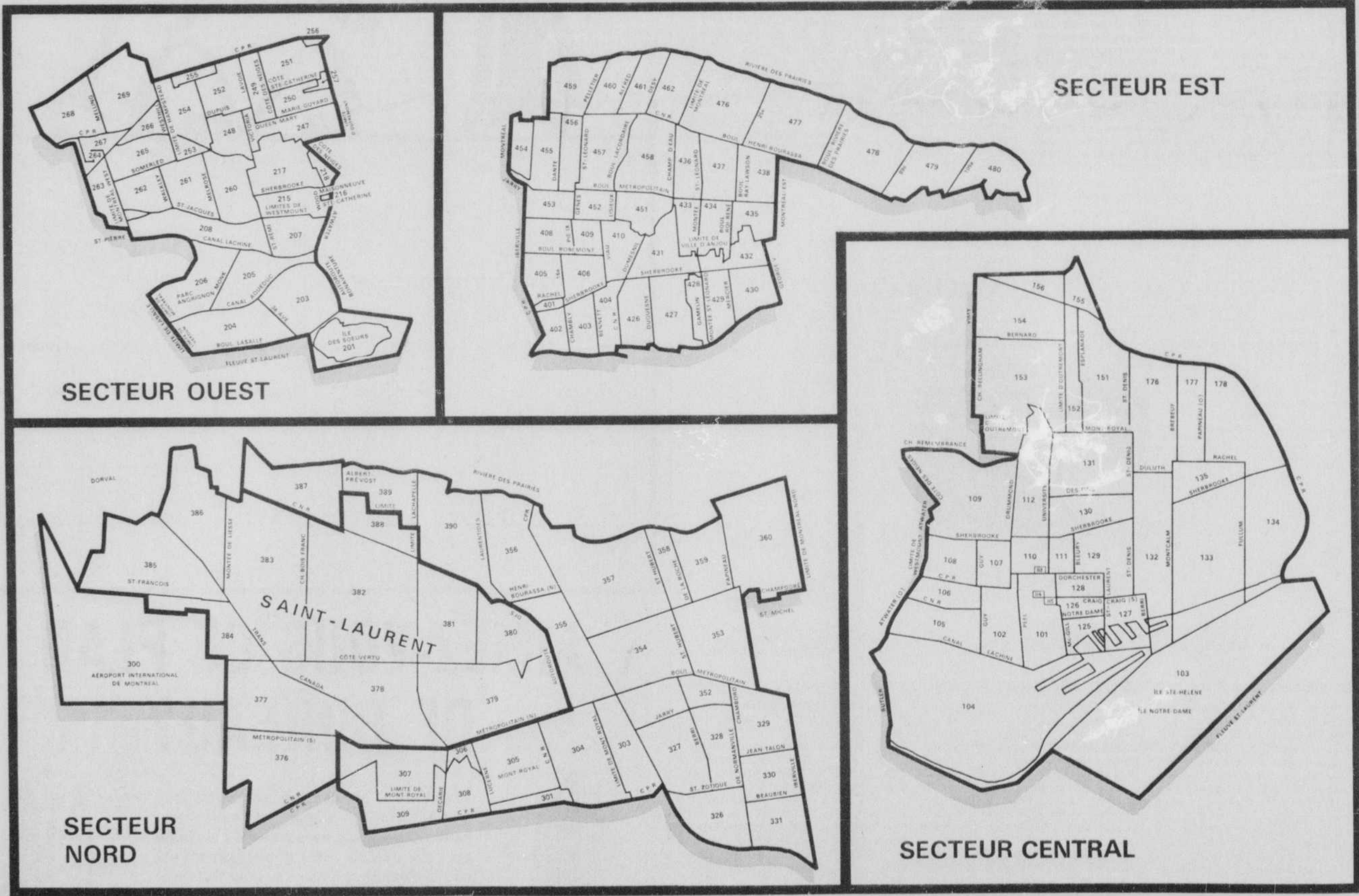
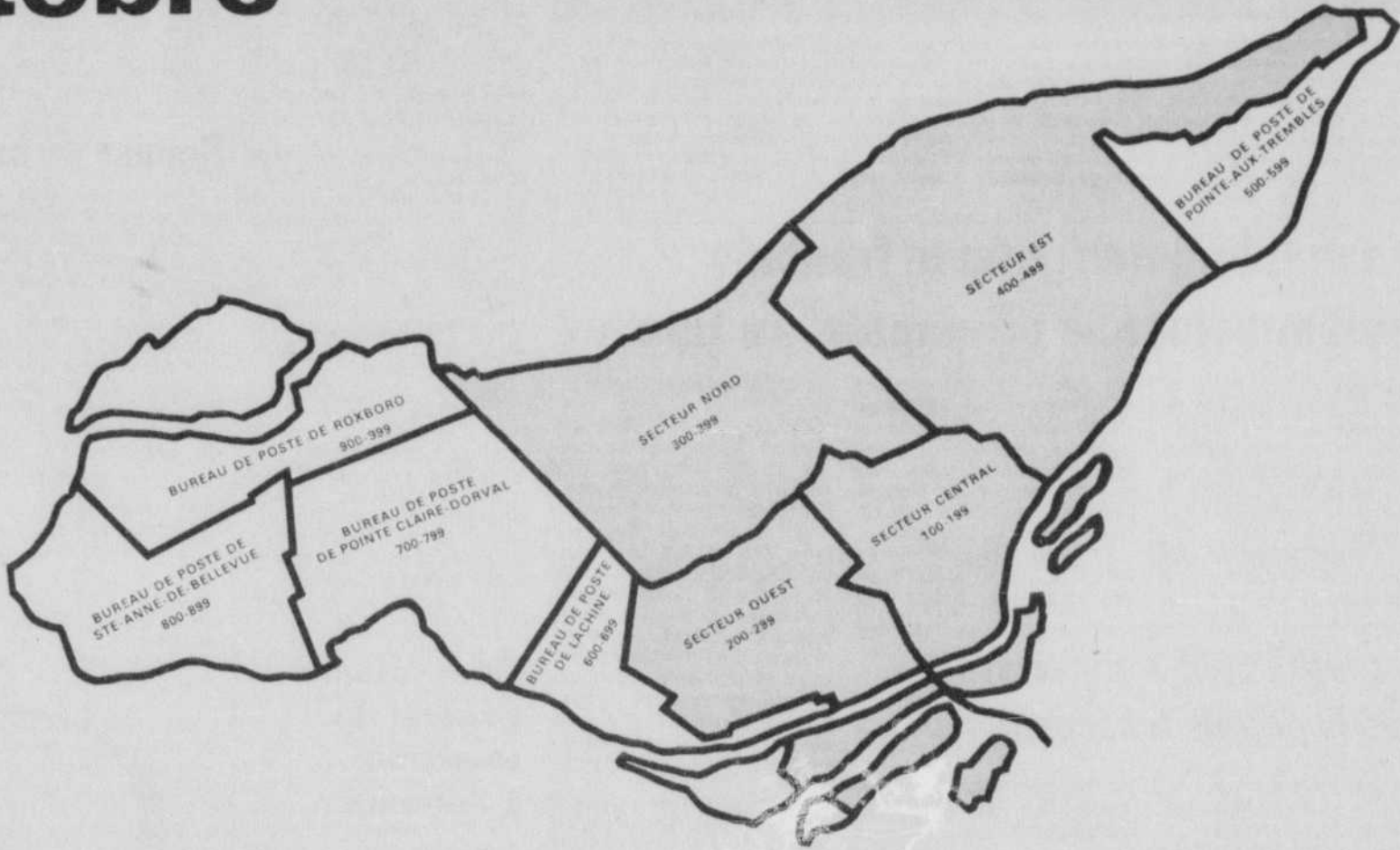
instant le cours de son allocution. La conférence des ONG sur les droits de l'homme réunit les délégués ou représentants de 300 organismes, sous la présidence de Mme Jane Chaton, membre de la commission de femme des Nations unies. Elle poursuit ses travaux durant cinq jours, en séance de clôture publique, vendredi. Dans son discours, M. Thant,

secrétaire général de l'O.N.U., a souligné l'importance du rôle historique de la ville de Paris pour la cause du respect des droits de l'homme. M. Thant a rappelé que c'est à Paris, en 1789, que l'Assemblée constituante française adopta la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, "texte capital qui reconnaît que les droits de l'homme font partie du droit fondamental de l'Etat." C'est à Paris

aussi, en 1948, que l'assemblée générale de l'O.N.U. a proclamé sa déclaration universelle des droits de l'homme. Et c'est pour célébrer le 20e anniversaire de cette déclaration que la présente année a été choisie comme année internationale des droits de l'homme, dont l'une des principales manifestations est la conférence qui s'ouvre aujourd'hui à Paris. Le secrétaire général a

souligné qu'en vertu de la proclamation adoptée cette année à Téhéran les dispositions de "la convention universelle des droits de l'homme" sont obligatoires pour les membres de la communauté internationale." Et cependant, M. Thant relève qu'en cette année des droits de l'homme, il y a "de graves exemples de recours à la violence et à la persécution, sans aucune limite."

à partir du 1^{er} octobre
vous avez une
NOUVELLE
ADRESSE
si vous demeurez
dans la région
desservie par le
Bureau de
Poste de Montréal.



Si vous demeurez dans la partie foncée de la carte ci-haut, votre adresse devra inclure un numéro de zone postale parmi les groupes suivants:

MONTREAL OUTREMONT	100-199	MONTREAL MONT-ROYAL SAINT-LAURENT	300-399
MONTREAL COTE-ST-LUC HAMPSTEAD MONTREAL-WEST VERDUN WESTMOUNT	200-299	MONTREAL MONTREAL-NORD SAINT-LEONARD SAINT-MICHEL VILLE D'ANJOU	400-499



Des difficultés risquent de retarder le lancement de "Apollo-7"

CAP KENNEDY (Floride) (AFP) — Des difficultés surgies lors d'une "répétition" de préparatifs de lancement de la capsule "Apollo-7" risquent de retarder la date de cette mission: la première du programme "Apollo" confiée à un équipage humain.

La mise à feu de la fusée "Saturne-1B" porteuse de la cabine "Apollo-7" avec trois hommes à bord est prévue pour le 11 octobre.

Avant qu'apparaissent, dimanche et lundi, des difficultés dans l'équipement au sol, les dirigeants de la NASA répétaient que les préparatifs du premier vol humain "Apollo" se déroulaient au "Cap" avec une régularité excellente. Lundi, les porte-parole de l'agence spatiale déclarent qu'il faudra sans doute attendre mardi après-midi au plus tôt avant de savoir si le lancement d'"Apollo-7" sera, ou non,

ajourné. Dans l'affirmative, ce vol pourrait être remis d'au moins 24 heures.

Walter Schirra, Walter Cunningham et Don Eisele seront aux commandes lors de ce vol qui comportera des rendez-vous avec le dernier étage "S-4B" du rocket géant porteur, et qui durera près de onze jours.

La NASA a commencé dimanche en effet un essai de

compte à rebours des opérations précédant l'envoi d'une "Saturne-1B". Ce n'était pas le premier et de tels préparatifs s'étaient chaque fois bien déroulés. Les défauts notés hier et aujourd'hui de l'équipement au sol ont notamment concerné des soupapes de remplissage des réservoirs d'oxygène et d'hydrogène liquides de la fusée porteuse. D'autres déficiences ont eu trait aux connexions reliant

l'étage "Saturne-4B" à la "Tour-34".

Ces incidents ont en particulier retardé lundi de plusieurs heures la poursuite du compte à rebours quand celui-ci approchait de moins quatre heures — quatre heures donc avant l'instant d'un hypothétique lancement de la roquette porteuse.

Le compte à rebours a repris au début de l'après-midi de lundi. Il doit donc s'ache-

ver en principe avant la soirée du même jour. Mardi l'équipage d'"Apollo-7" se mettra aux commandes de la cabine. Ses réservoirs de carburants auront été vidés pendant la nuit; et au moment où Schirra et ses deux camarades s'installeront à bord, le compte à rebours fictif sera fixé à moins 4h55. Le fonctionnement de tout l'ensemble de l'installation "Apollo-6" (véhicule et sol) fera alors l'objet

de vérifications très poussées. A la lumière de celles-ci la NASA décidera de maintenir la date de lancement d'"Apollo-7" au 11 octobre ou de l'ajourner d'un jour ou deux.

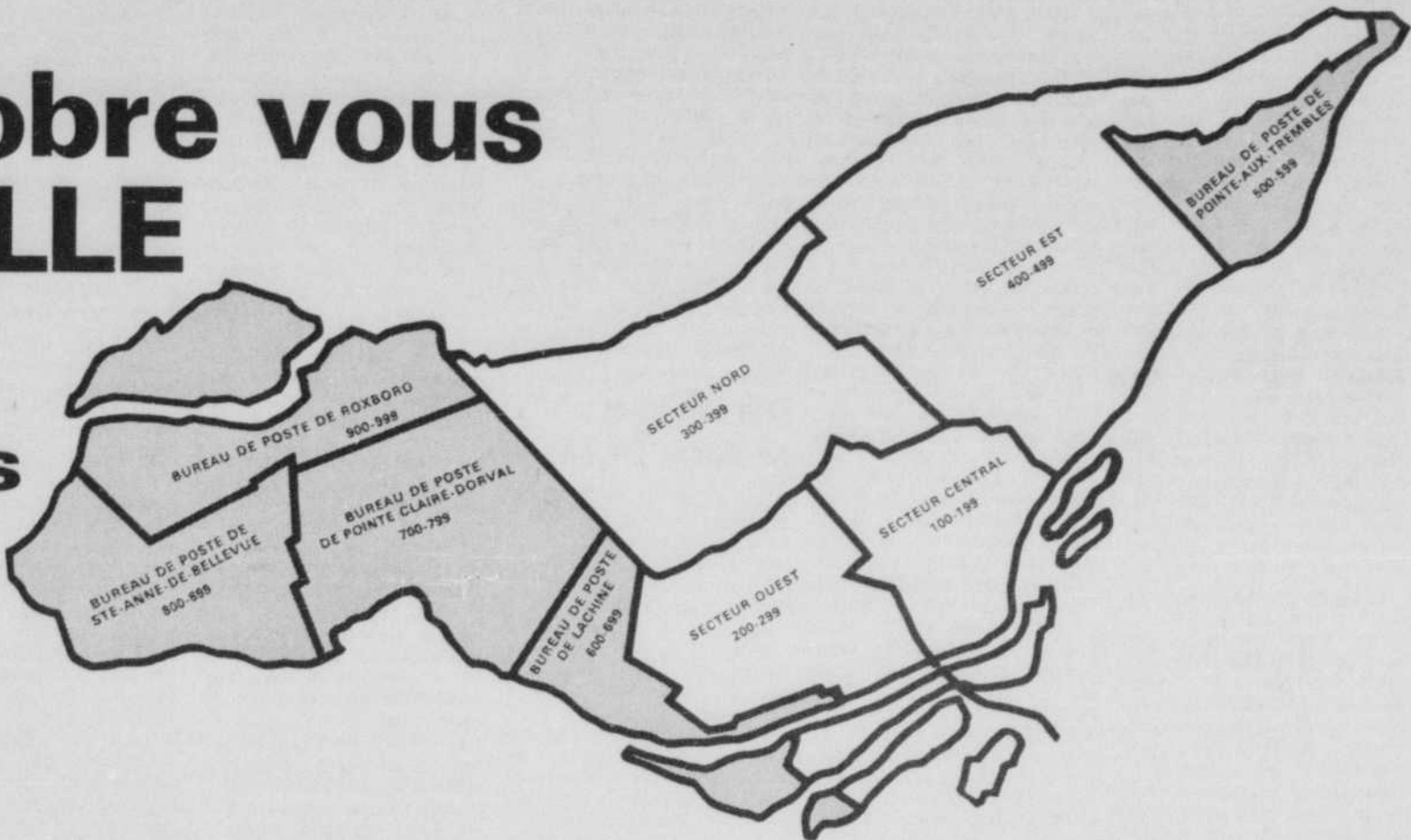
De son côté, M. James Webb, directeur de l'administration de l'aéronautique et de l'espace (NASA) a annoncé qu'il prendra sa retraite dans moins d'un mois, le 7 octobre prochain.

Le docteur Webb, qui aura 62 ans le 7 octobre, dirige la NASA depuis près de huit ans. Il a annoncé sa décision à l'issue d'un entretien avec le président Johnson au cours duquel il a fait son rapport au chef de l'exécutif sur la tournée qu'il vient d'effectuer en Europe et la conférence des Nations unies, à Vienne, sur l'utilisation pacifique de l'espace.

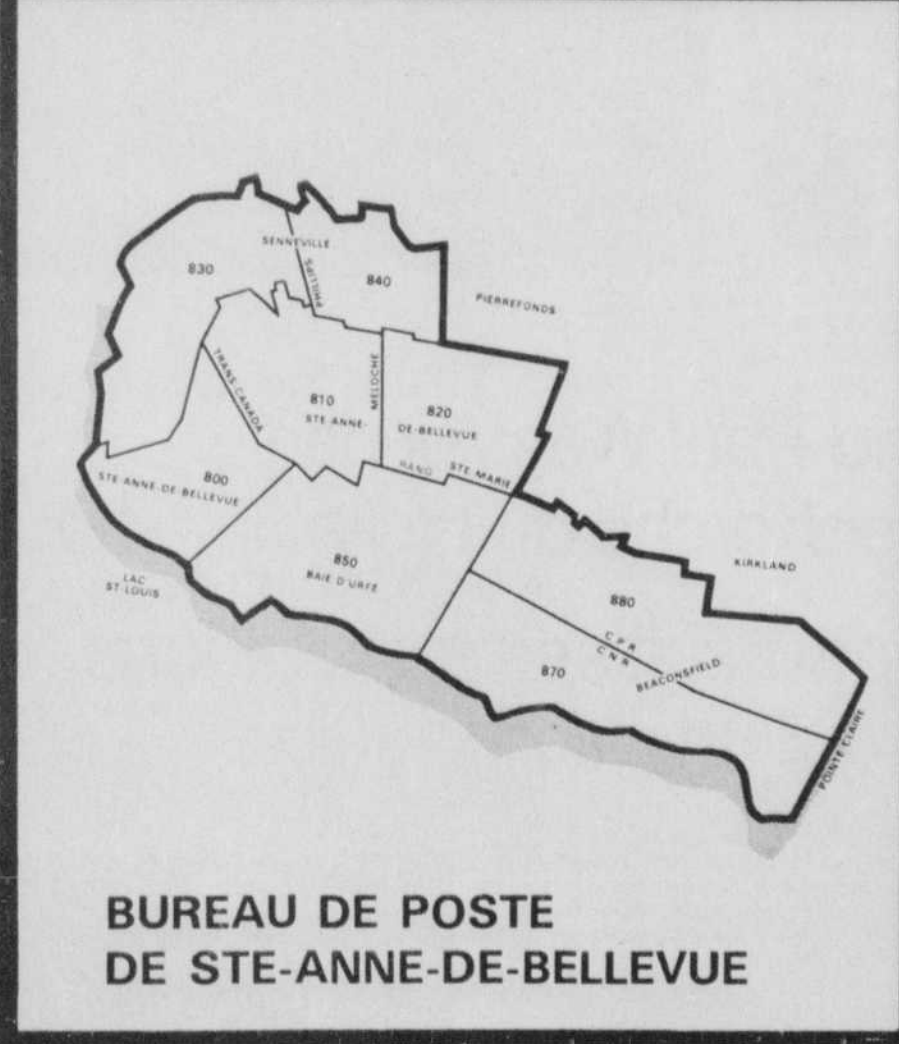
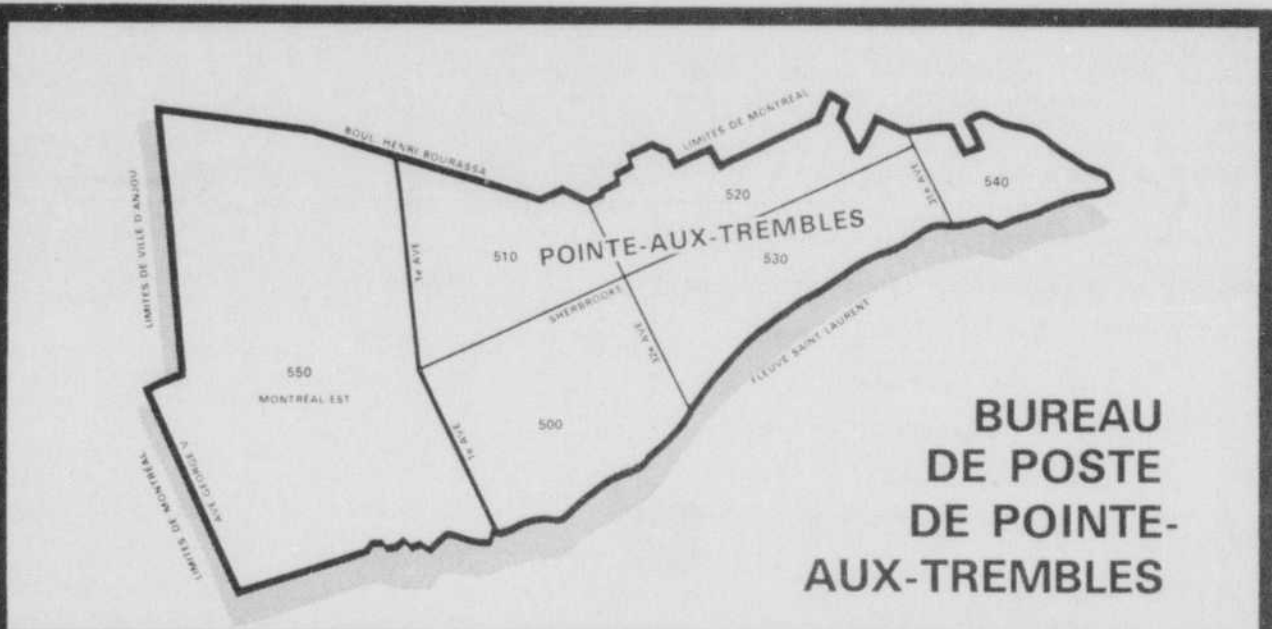
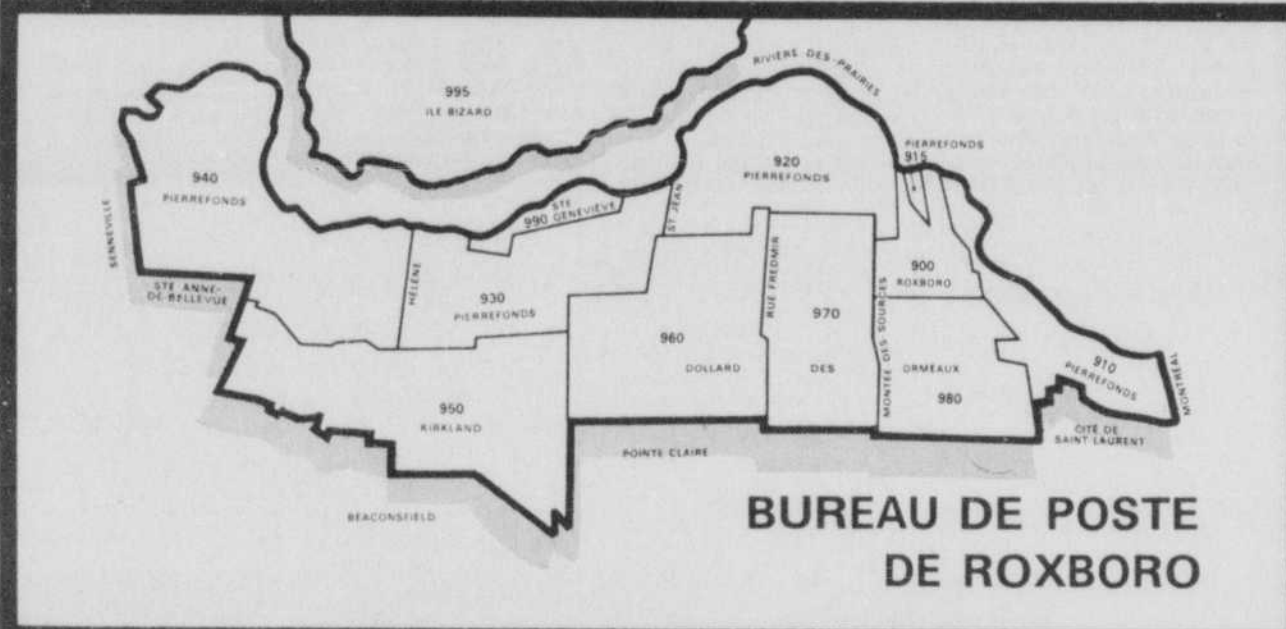
à partir du 1^{er} octobre vous avez une NOUVELLE ADRESSE

si vous demeurez dans la région desservie par les Bureaux de Poste périphériques de:

- ROXBORO • STE-ANNE-DE-BELLEVUE •
- POINTE-CLAIRE-DORVAL • LACHINE •
- POINTE-AUX-TREMBLES



Résidents de l'Île de Montréal: le numéro de zone postale occupe une place primordiale dans votre adresse, et comme vous avez dorénavant un nouveau numéro de zone postale, c'est comme si vous aviez une nouvelle adresse. Ces nouveaux numéros de zones postales indiquent le secteur dans lequel vous demeurez et doivent toujours faire partie intégrante de l'adresse de l'expéditeur.



Les sondages laissent présager une lourde défaite pour Humphrey

par Bernard Ullmann, de l'AFP

WASHINGTON — Dans la course à la Maison-Blanche, le vice-président Hubert Humphrey a pris un mauvais départ. Telle est la conclusion qui ressort des diverses enquêtes menées la semaine dernière sur la cote de popularité des trois candidats en présence. Les derniers sondages d'opinion, effectués tant par l'institut Gallup que par les principales publications américaines s'accordent à annoncer un "raz-de-marée" pour M. Richard Nixon et une lourde défaite pour M. Hubert Humphrey et le parti démocrate si le scrutin avait lieu immédiatement.

Les auteurs des sondages font certes ressortir que des éléments imprévisibles peuvent encore, d'ici le 5 novembre, renverser cette tendance, mais que le vice-président Humphrey, dont la première semaine de campagne a été marquée par des contradictions oratoires et des auditions peu réceptifs, a un sérieux handicap à remonter.

Il paraît significatif que, selon l'institut Gallup, qui donne à M. Nixon 43 pour cent des voix, contre 31 à M. Humphrey et 19 pour cent à M. George Wallace, le candidat de l'extrême droite ségrégationniste, le vice-président n'ait remonté que de deux points depuis son investiture à Chicago qui a fait de lui le candidat officiel du parti démocrate.

Les sondages effectués simultanément par le "New York Times" et les hebdomadaires "Time" et "Newsweek" diffèrent dans le détail, mais concèdent à M. Nixon la victoire dans une trentaine d'États, et une majorité très confortable au sein du collège électoral, dépassant d'une bonne soixantaine de voix le chiffre minimum de 270 requis pour l'élection. M. Humphrey, quant à lui, se voit même placé par le "New York Times" et "Newsweek" derrière M. Wallace quant au nombre des

"grand électeurs" qui voteraient en sa faveur, bien que "Time" parvienne, sur ce dernier point, à des estimations différentes.

L'indication la plus "pessimiste" pour le vice-président est donnée par le New York Times. Le grand quotidien, dans son édition de dimanche à la suite d'une enquête effectuée auprès des dirigeants politiques locaux des 50 États de l'Union, ne lui concédait comme "sûrs" que six États dont le Minnesota qui est le sien et le Maine qui est celui de son coéquipier pour la vice-présidence, le sénateur Edmund Muskie, plus le district de Colombie (Washington) avec un vote total au collège électoral.

M. Wallace, par contre, tiendrait huit États du "sud profond" et aux limites du sud, avec 77 voix, tandis que M. Nixon l'emporterait dans 30 États avec 356 voix. Six États demeureraient incertains, mais les 73 délégués qu'ils envoient au collège électoral, même si M. Humphrey se les assurait tous, seraient loin de suffire à rattraper son retard, d'autant plus que le quotidien new-yorkais accorde à M. Nixon les 43 électeurs de New York, État pourtant traditionnellement démocrate.

A l'autre extrémité, "Time" donne à M. Humphrey dix États plus le district fédéral de Columbia, avec 121 voix, 149 de moins que la majorité requise. Mais l'hebdomadaire juge cependant que le vice-président conserve quelques chances, dans la mesure surtout où la campagne de M. Wallace pourrait arracher à M. Nixon la victoire dans plusieurs États "frontières", et redresser la balance au profit des démocrates dans le nord et le Middle West.

La marge de supériorité de M. Nixon apparaît à l'heure actuelle comme suffisamment large pour rendre improbable la nécessité d'un recours à la chambre des représentants

pour départager les candidats incapables d'obtenir la majorité requise.

Une telle éventualité ne peut cependant être exclue, dans la mesure où la campagne de M. Wallace ferait bouler de neige d'ici le 5 novembre. Mais, dans le camp Humphrey, c'est surtout apparemment sur une grosse "gaffe" de M. Nixon, un succès spectaculaire sur le front diplomatique pour l'administration démocrate, tel qu'un cessez-le-feu au Vietnam, et le précédent de 1945 où la victoire de M. Harry Truman déjoua toutes les prévisions des experts, que l'on base des espoirs qui se sont sérieusement amoindris depuis quelques semaines.

Mise en garde de Moshe Dayan

TEL AVIV (AFP) — "Si les Égyptiens passaient le canal du Suez pour nous attaquer ils commettraient une erreur fatale", a déclaré hier soir le général Moshe Dayan au cours d'une réunion du parti du travail à Tel Aviv. "Mais nous devons être prêts et il faut prendre toutes les mesures nécessaires pour que cette fois-ci notre victoire soit totale", a ajouté le ministre de la défense israélien qui a poursuivi: "Il faut que le pays tout entier se prépare à l'éventualité d'une nouvelle guerre et accepte les sacrifices que demande une telle préparation, y compris la réduction du niveau de vie".

Un officier israélien a été tué, et trois soldats israéliens blessés au cours d'un échange de coups de feu entre forces israéliennes et jordaniennes, dans la région de Maoz Kaim, située dans la vallée de Boisan, a annoncé un porte-parole militaire israélien.

Selon le porte-parole, les Jordaniens ont ouvert le feu au mortier et à la mitrailleuse à 10 heures, heure locale.

Suède: le parti socialiste est reporté au pouvoir grâce à sa politique sociale depuis 1932

STOCKHOLM (AFP) — Le Parti social-démocrate suédois, à qui plus de 50 pour cent des électeurs viennent de manifester leur confiance, assume le pouvoir depuis 1932.

La Suède traversait alors une période de profond marasme économique liée à la crise mondiale de 1929. Après que différents gouvernements "bourgeois" eurent échoué à rétablir la situation, le Parti social-démocrate, parvenu au pouvoir, ne tarda pas à mettre en œuvre ses principes marxistes les plus révolutionnaires, pour s'engager dans la voie d'un réformisme progressif et modéré, sous la conduite de Per Albin Hansson, puis à sa mort, de Tage Erlander.

Aussi, ses conquêtes sociales ont-elles pu être obtenues sans violence, et dans un climat de collaboration avec le patronat; que n'a jamais effrayé le spectre des nationalisations. Depuis 36 ans, les grèves ont été extrêmement rares, grâce à un système bien au point de négociations directes entre le patronat et les syndicats, le chômage faible grâce à la politique de plein emploi des dirigeants, les relèvements de salaires continus, et supérieurs aux augmentations du coût de la vie, elles aussi continues. Toute une série d'avantages sociaux ont été introduits peu à peu: sécurité sociale, semaine de 42 heures, congés payés de trois ou quatre semaines, enseignement entièrement gratuit, pré-salaire étudiant, pensions de vieillesse, et enfin il y a 10 ans pensions de retraite à 67 ans pour tous les salariés.

Ce "Welfare State", édifié en 36 ans, a donné aux Suédois le niveau de vie le plus élevé d'Europe et la politique de neutralité du gouvernement a réussi à tenir le pays à l'abri de la seconde guerre mondiale et à l'écart des crises internationales.

Ainsi, aux slogans sociaux démocrates, "sécurité" d'em-

ploi et "égalité", l'opposition bourgeoise ne pouvait guère opposer que la promesse de réformer les imperfections du système: impôts élevés, pénurie de logements, loyers chers, et surtout les nouvelles menaces de chômage, cheval de bataille de la campagne de l'opposition. Mais sur ce point, comme sur les autres, le parti gouvernemental a bénéficié du préjugé favorable que constitue, aux yeux des électeurs, son expérience du pouvoir et l'actif de ses réalisations.

M. Tage Erlander, chef du parti social-démocrate suédois, à qui l'électorat vient de renouveler sa confiance d'une manière spectaculaire a été l'instigateur des réformes économiques et sociales.

Pourtant, des débuts politiques relativement effacés ne laissent pas présager qu'il pourrait demeurer à la tête du gouvernement pendant plus de 22 ans.

Fils d'un instituteur et organisateur, M. Erlander est né en 1901. Il s'inscrit au parti social-démocrate en 1920, alors qu'il est étudiant en sciences économiques à l'université de Lund. En 1930, il est élu membre du conseil municipal de Lund, et trois ans plus tard député de la même ville. En 1938, il devient sous-secrétaire d'État au ministère des affaires sociales après plusieurs années passées au ministère des finances comme spécialiste des questions de l'emploi. Ministre de l'éducation en 1945, il devient premier ministre l'année suivante à la mort de M. Per Albin Hansson.

En 22 ans, il a su faire oublier des débuts incertains et se donner une allure de "père du peuple". Sous un aspect austère il cache un humour, parfois sarcastique, sa simplicité et sa bonhomie lui ont facilité les contacts personnels avec les dirigeants étrangers, même les moins communicatifs, comme M. Alexis Koussine, chef du gouvernement soviétique.

Washington: aucune décision sur la livraison de 50 Phantoms à Israël

WASHINGTON (AFP) — La Maison Blanche a fermement démenti hier les rumeurs selon lesquelles le président Johnson aurait finalement décidé de ne pas autoriser la livraison à Israël des chasseurs-bombardiers supersoniques "Phantom-4", au nombre d'une cinquantaine, demandés par le gouvernement de Tel Aviv depuis plus d'un an.

Le porte-parole de la présidence M. George Christian a implicitement indiqué au contraire que M. Johnson réserve son jugement en attendant de connaître la suite que l'URSS accordera au nouvel appel qu'il lui a adressé la semaine dernière en faveur d'une limitation de la course aux armements au Moyen-Orient.

Citant notamment une dépêche du "New York Times", il a affirmé que toutes les informations selon lesquelles M. Johnson aurait en fin de compte décidé de ne pas accéder à la demande israélienne "sont totalement fausses".

M. Christian a souligné que la politique de l'Administration dans ce domaine demeure telle qu'elle a été énoncée dans le communiqué publié à l'issue des entretiens de M. Johnson avec le président du conseil d'Israël M. Levi Eshkol en janvier dernier. Ce communiqué déclarait notamment que le président Johnson "continuera d'accorder une attention bienveillante aux besoins d'Israël en matière de défense militaire et d'examiner la question soigneusement à la lumière de tous les faits probants, y compris les expéditions de matériel militaire effectuées par d'autres pays dans cette partie du monde".

Dans un grand discours de politique étrangère prononcé la semaine dernière devant l'Association juive des B'Mai B'rith, M. Johnson, tout en réitérant son appel à l'URSS

en vue d'une limitation de la course aux armements au Moyen-Orient, s'était élevé une fois de plus contre les envois de matériel militaire aux pays arabes. Sans mentionner ni les uns ni les autres explicitement, le président avait souligné qu'il ne permettrait pas que l'équilibre des forces dans cette partie du monde devienne un nouveau facteur de guerre — phrase qui, pour de nombreux observateurs, laissait entendre qu'il réservait sa décision sur les "Phantoms" en attendant de connaître la suite des événements.

Le Canada participe à des manoeuvres navales de l'OTAN

LONDRES (AFP) — Neuf pays dont le Canada participent depuis hier et pour une période de 10 jours, à des grandes manoeuvres aéro-navales dans l'Atlantique Nord, manoeuvres qui font partie des exercices de l'OTAN. Cette grande opération à laquelle plus de 100 bateaux prennent part a été surnommée "Tour d'argent". Elle fait partie d'exercices réguliers organisés notamment par l'amiral Ephraïm P. Holmes, commandant suprême pour l'Atlantique des forces alliées de la marine américaine, l'amiral sir John Bush, commandant des forces alliées pour la Manche, et par le général Lemnitzer, commandant suprême des forces alliées en Europe.

Les forces proviennent de Belgique, du Canada, de la République fédérale allemande, du Danemark, des Pays-Bas, de Norvège, du Portugal, du Royaume-Uni, et des États-Unis. Ces exercices portent sur la lutte anti-sous-marine, les offensives aériennes, la détection des mines, les opérations sous-marines et les escortes de convois maritimes.

Paris: rentrée scolaire calme

PARIS (AFP) — Hormis un incident mineur, les examens à la faculté de médecine de Paris se sont déroulés hier dans le calme. Quelque 200 étudiants "contestataires" avaient voulu empêcher leurs camarades d'entrer dans la faculté. Une cinquantaine de policiers sont intervenus et ont établi un barrage qui a permis aux étudiants de l'ère et de 2e année de médecine de gagner les salles où se déroulaient les épreuves.

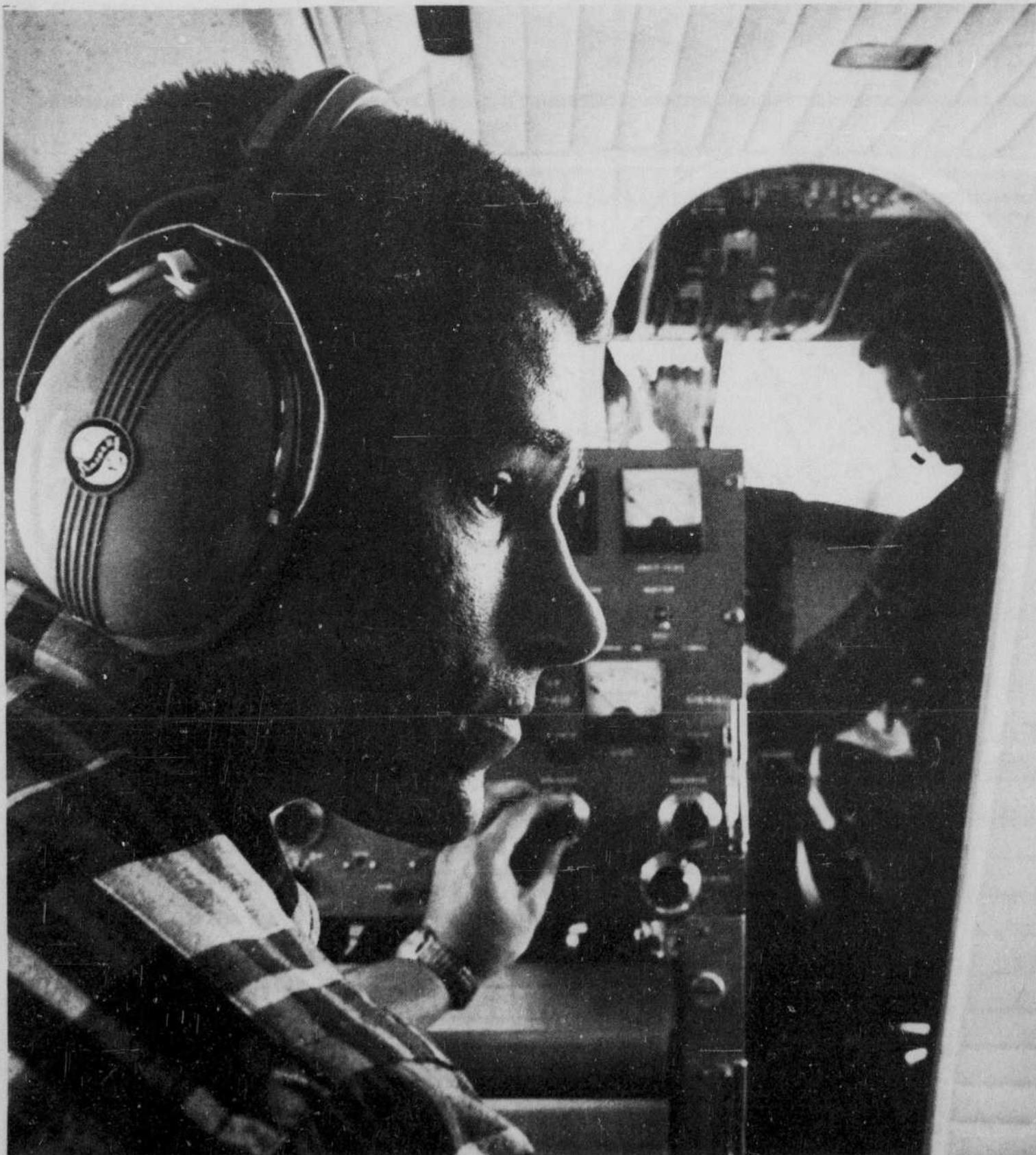
Selon les chiffres communiqués par le ministère de l'éducation nationale, sur les 2.794 étudiants des deux facultés de médecine de Paris convoqués hier 2.480 ont composé. De même, à la faculté des sciences de Paris, les examens de chimie-biologie et de biologie générale se sont déroulés dans le calme. Calme également à la faculté de droit où sur les 1.715 étudiants de première année convoqués, 1.564 ont composé. Des tracts ont été distribués demandant qu'il n'y ait ni sabotage ni boycottage, et réclamant des sujets "véritablement d'ordre pratique" et non une dissertation. Calme enfin à la faculté de droit de Nanterre où une très forte majorité de 1.100 étudiants convoqués étaient présents.

Les épreuves de la seconde session du baccalauréat ont également débuté hier matin. 14.360 candidats refusés ou absents en juin sont inscrits. Il n'y a pratiquement pas de défaillance, et les épreuves, toutes orales, se déroulent dans une ambiance sereine.

Un géant de l'air

A la fin du mois de septembre, le premier "Boeing 747", le plus grand avion commercial du monde sortira de son hangar de montage à Everett, dans l'État de Washington.

Le premier vol du "747" qui pourra transporter de 350 à 490 passagers à une vitesse de 625 milles à l'heure, aura lieu avant la fin de cette année.



Découvrir, après 10 années de vaines recherches, un filon de minerai exploitable, c'est, pour le chercheur, une joie inégalable.



Paul et les autres explorateurs aéroportés scrutent en moyenne 10 000 milles carrés chaque année. Chaque fois que le temps le permet, ils s'envolent à la recherche du nickel.

Quand Paul Wessler part à la recherche du nickel, il va haut Paul poursuit ses explorations à bord d'un avion

Paul Wessler fait partie de l'équipe de géologues de l'International Nickel. C'est son métier de trouver de nouvelles sources de nickel pour satisfaire à la demande mondiale. Pendant que d'autres s'occupent à terre, Paul poursuit ses recherches du haut des airs, à l'aide d'appareils électroniques complexes. C'est le moyen le plus moderne et le plus scientifique de repérer d'éventuels gisements de nickel.

Malgré tout, ce n'est pas facile. Il y a quatre-vingt-neuf chances sur cent de ne rien trouver. Mais les chercheurs sont opiniâtres car il faut découvrir toujours plus de nickel pour répondre à la demande mondiale croissante. D'où viennent ces besoins? C'est que le nickel sert à renforcer les autres métaux, à les rendre plus durables et plus résistants à la chaleur et à la corrosion. Il entre dans la composition de plus de 3.000 alliages auxquels il confère des propriétés supérieures et dont il prolonge la durée.

Grâce à nos ventes de nickel dans le monde, nous faisons entrer des devises étrangères au Canada et nous stimulons la croissance économique du pays. Et cette demande soutenue pour le nickel créera de nouveaux emplois pour les Canadiens.



De retour à la base, nos données et les routes suivies sont consignées sur la carte. On transmet celle-ci aux équipes terrestres qui seront conduites par avion aux endroits indiqués où elles poursuivront leurs propres recherches à pied, à l'aide d'appareils électroniques portatifs.

INTERNATIONAL NICKEL
THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED

Condition féminine

Commission d'enquête sur les femmes

On ne rejoint pas les hommes, les jeunes, les femmes de race noire et les Indiennes

"Les hommes ne s'intéressent pas à notre commission... mais que faire pour les rejoindre?" Voilà le grand souci de Mlle Elsie Gregory, l'une des cinq femmes membres de la commission d'enquête sur la situation des femmes au Canada. Malgré son enthousiasme pour les travaux de la commission, Mlle Gregory qui est ingénieur-conseil en génie aéronautique, a avoué qu'il y a des lacunes sérieuses dans cette enquête.

Quant à la discrimination qui existe envers les femmes, Mlle Gregory croit qu'une femme peut obtenir beaucoup de postes si elle ne fait pas elle-même de distinction entre les sexes. Elle l'a d'ailleurs prouvé en étant la première femme à obtenir en 1929 une maîtrise en génie aéronautique.

Absence des femmes noires et des Indiennes

Une journaliste noire, âgée de 64 ans, de New Glasgow, Nouvelle-Ecosse, Mme Carrie Best, a reproché à la commission d'enquête de n'avoir pas pris les dispositions né-

cessaires pour faire venir aux audiences, les femmes noires et indiennes de sa province.

Il existe 32.000 personnes de race noire au Canada, dont 23.000 vivent à Halifax et dans les environs. La commission aurait dû prendre des mesures spéciales pour permettre à ces gens, sans ressources, de s'exprimer aux audiences publiques, a dit Mme Best. Ce à quoi, l'un des commissaires a répondu que le Dr Grace Maynard des services de recherches de la commission se trouvait précisément en réunion avec la communauté noire. Mais cette réponse n'a pas satisfait la journaliste qui prétend que la commission aurait dû convier les leaders indiens et noirs et les encourager, de façon spéciale, à soumettre des mémoires.

Les plus bas salaires vont aux femmes

Siégeant toujours à Halifax, la commission a entendu la déposition de Mme Wendell Colpitts, ancienne présidente du Conseil provincial des femmes de Nouvelle-Ecosse affirmant que le salaire minimum pour les femmes dans cette province est d'au moins \$10. inférieur à celui payé aux hommes. Pourtant, la Nouvelle-Ecosse a une loi stipulant

le principe "à travail égal, salaire égal" mais ce principe est continuellement violé, parce que les employeurs prétendent toujours que le travail accompli par des femmes est différent de celui accompli par des hommes.

Contre l'avortement

Devant un auditoire composé d'une centaine de femmes, et de trois hommes, une mère de dix enfants, Mme Moir a déclaré que "l'avortement est une forme dégradante de violence". Elle a dit aux commissaires qui, jusqu'à présent, ont été témoins de plaidoyers presque unanimes en faveur de l'élargissement des lois sur l'avortement, que "le bébé à naître doit avoir la liberté de vivre et que la liberté des femmes serait amoindrie par une société qui ne respecterait pas le droit à la vie humaine".

Allocations de mère au foyer

En soirée, vendredi, la commission d'enquête qui était rendue à Charlottetown dans sa tournée à travers le Canada, a écouté le témoignage d'une mère de famille préconisant la création d'une allocation gouvernementale spéciale pour les mères demeu-

rant au foyer, mais dont le revenu du mari était insuffisant.

Ces allocations de mère au foyer ne devraient pas être versées à toutes les femmes demeurant au foyer car cela entraînerait la paresse, a dit Mme Cudmore mais aux femmes malades, veuves, abandonnées par leur mari ou dont celui-ci n'assume pas ses responsabilités financières vis-à-vis la famille.

Réformes juridiques et éducatives

Trois organismes féminins de l'Île-du-Prince-Édouard ont demandé une série de réformes juridiques et éducatives en faveur des femmes, y compris des bourses spéciales pour les étudiantes et les femmes qui retournent aux études.

En soumettant le mémoire du Club des femmes d'affaires et professionnelles de Charlottetown, Mme Elizabeth Henderson a déclaré que les filles de l'Île-du-Prince-Édouard avaient plus de difficulté que les garçons à se trouver des emplois d'été pour payer leurs études.

Aujourd'hui, la commission écoutera les témoignages des femmes de Terre-Neuve mettant le point final à une longue tournée dans les provinces maritimes.

Le ministre Cardinal est invité à rencontrer les parents de l'école Noël

L'association des parents de l'école Noël réclame la participation du ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, à une assemblée générale de l'association qui aura lieu mercredi le 18 septembre au Centre culturel de Beloeil. Le président de cette association, M. Jean Paré a fait connaître le souhait de l'association dans un télégramme envoyé au ministre de l'éducation et dont copie était remise, hier, à la presse.

La fermeture de l'école Noël rappelle le télégramme des parents est survenue au terme de longues négociations au cours desquelles "nous nous en rendons compte aujourd'hui, le ministre n'a pas joué le rôle d'arbitre qu'il s'était assigné au départ". Aussi l'association convie-t-elle le ministre à une mise en commun d'information mutuelle sur la liquidation de cette école dont nous faisons écho longuement, hier, dans LE DEVOIR.

"Vos fonctionnaires, poursuit le texte du télégramme envoyé à M. Cardinal, ont peut-être réussi à liquider un de leurs très nombreux problèmes administratifs, mais au détriment de toute une communauté scolaire, aux frais de l'avenir de nombreux enfants, et au prix d'un appauvrissement certain de la vie scolaire du Québec."

Après avoir énuméré les nombreuses raisons de la survie de ce centre pilote de la pédagogie active au Québec, le télégramme souhaite que le ministre se rende aux vœux des parents afin qu'à l'issue

de cette rencontre, ils puissent annoncer à leurs enfants la réouverture de leur école.

Le syndicalisme n'effraie plus les religieuses

QUEBEC — "La réticence des religieuses enseignantes vis-à-vis le syndicalisme sera bientôt vaincue de façon définitive," a déclaré samedi la secrétaire générale de l'Association des religieuses enseignantes du Québec, Soeur Marie-Jeanne Alexandre.

La religieuse, qui participait au congrès de l'Association, à Québec, a affirmé que les religieuses non-syndiquées comptent maintenant parmi les exceptions et que le changement a été très rapide si l'on considère qu'un sondage effectué il y a environ un an établissait que la moitié seulement des religieuses enseignantes étaient syndiquées.

Soeur Alexandre a rappelé que la crainte d'une grève chez les enseignants explique l'hésitation des religieuses à s'engager dans le syndicalisme, ajoutant que certaines hésitent encore.

Selon elle, toutefois, cette raison ne tient plus. "Que la religieuse soit syndiquée ou non, a-t-elle expliqué face à l'éventualité d'une grève, elle sera tenue de suivre le groupe".

Tailleur classique en beau tweed anglais beige et noir, tissé d'un fil de soie et accompagné d'un chemisier de soie beige. Un modèle de la collection d'importations de la maison Morgan de Montréal qui a été présentée la semaine dernière. Pour le jour, des tissus pratiques et une longueur acceptable pour tous: juste au-dessus du genou. Pour le soir, des robes somptueuses, d'une coupe très simple ou des robes tout à fait excentriques pour les jeunes qui veulent s'amuser.

Cours d'élégance féminine

- dédicte
- maintien
- garde-robe
- harmonie du maquillage
- harmonie de la cravate
- étiquette
- chaine de la voix
- mémoire
- conversation
- emploi du temps
- équilibre psychologique
- maturité
- psychologie féminine et masculine
- confiance en soi
- relaxation

Invitation :
Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction soyez des sœurs. Venez rencontrer la directrice des cours, Mme Isabelle Gobeil, lors de l'avant-première séance des cours, jeudi 19 septembre à 8 heures P.M. au Palais du Commerce, 1600 rue Berri, suite 215, près de l'avenue. (En métro, station Berri-Duvernay, vers l'Est.)

Inscription et information: 842-8186

Ecole détient un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions
L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ
Jean-Louis Gobeil

Le Jardin du Ritz
est l'endroit idéal

Le jardin maintenant ouvert les jours où la température le permet.

POUR LE DÉJEUNER,
LE THÉ D'APRÈS-MIDI,
LES COCKTAILS & LE DÎNER

FACILITÉS DE STATIONNEMENT
PRÉPOSÉ AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE

Hotel Ritz-Carlton
SHERBROOKE au coin DE LA MONTAGNE
842-4212

A la recherche d'un foyer canadien...

Trois jeunes Mexicaines, membres du groupe "The Experiment in International Living" recherchent un foyer canadien-français qui pourrait les accueillir pendant leur séjour à Montréal.

"The Experiment in International Living" est un organisme mondial qui existe depuis une trentaine d'années, nous dit sa représentante à Montréal, Mme Michael Richards. Le groupe facilite des échanges avec le Canada depuis 4 ans, et avec Montréal, depuis 2 ans.

Son but est de promouvoir les échanges culturels entre les étudiants ou des personnes de différents pays. Au lieu de visiter un pays comme touriste, c'est-à-dire en ne le connaissant qu'en surface, les membres de cet organisme préfèrent vivre avec des familles car ils considèrent que la meilleure façon de découvrir un pays et ses habitants est de vivre avec les gens la vie de tous les jours.

La famille d'accueil n'est pas rémunérée, mais l'organisme considère qu'elle aussi peut profiter de cet échange en ayant l'occasion de mieux connaître une personne d'un autre pays, de l'interroger sur ses études ou son travail, les mœurs, les coutumes de son peuple, etc. Cet échange est d'autant plus profitable quand les âges, les occupations ou les intérêts des visiteurs et des membres de la famille d'accueil se rejoignent à un niveau ou à un autre.

Dans le cas présent, précise Mme Richards, il s'agit de trois jeunes Mexicaines qui, en plus de parler l'espagnol, parlent couramment le français. Elles ne connaissent pas un mot d'anglais. L'une d'elles est institutrice, l'autre professeur de piano et une troisième comptable. Elles sont au début de la trentaine. Leur séjour à Montréal sera d'environ 4 semaines et elles souhaitent vivre dans une famille canadienne-française. Si des personnes étaient intéressées à les recevoir, il suffit de communiquer avec Mme Richards, à 937-3806.

R.R.

Sur l'encyclique "Humanae Vitae"

Rencontre des aumôniers avant l'affrontement avec les laïcs

Quelque 125 aumôniers du mouvement des Foyers Notre-Dame canadiens se sont réunis, ces jours derniers, à Châteauguay à l'occasion de deux journées d'étude sur l'encyclique "Humanae Vitae" et ses aspects pastoraux. Ces prêtres qui venaient du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont étudié la portée théologique de l'encyclique et l'attitude à prendre face aux fidèles. Les réunions se sont tenues à huis clos.

Cours spéciaux à l'intention des secrétaires

Le collège de secrétariat médical et légal offre deux nouveaux cours ayant pour but de favoriser chez les secrétaires et employées de bureau une meilleure formation professionnelle. Il s'agit de cours de français parlé et de secrétariat social.

Le cours de français parlé vise à corriger le langage oral. Il s'adresse aux employées de bureau en général, mais devrait intéresser particulièrement toute personne ayant des contacts avec le public comme les réceptionnistes, téléphonistes, etc. Le second cours a été préparé en collaboration avec la Fédération des services sociaux à la famille et vise à former des secrétaires pour les agences gouvernementales de bien-être et de service social.

On peut obtenir d'autres renseignements en s'adressant au Collège de secrétariat médical et légal (tél.: 845-1463).

Ces discussions, conclut l'abbé Albert Lapointe, p.s.s., aumônier général des Foyers Notre-Dame, nous auront fait découvrir que l'encyclique constitue un appel à une vision totale de la personne humaine, donnant leur pleine valeur à ses dimensions charnelles et spirituelles. Elle engage à la poursuite d'un idéal très élevé qui est actuellement très difficile à un grand nombre de couples. Le Pape d'autre part reconnaît ces difficultés et ne condamne jamais les couples; il les invite à recourir au soutien spirituel et aux groupes de foyers.

Les prêtres sont invités dans leur action pastorale à éviter tout le rigorisme que le laxisme.

L'encyclique, poursuit l'abbé Lapointe, représente un appel, explicitement exprimé, à une poursuite de la recherche entre biologistes et médecins, philosophes et théologiens; psychologues et économistes, pour cerner de plus près les différents aspects du problème.

Les prêtres sont invités à faire un effort d'éducation réel auprès des gens pour leur faire mieux comprendre et réaliser les conditions d'un véritable épanouissement conjugal, familial et social.

A la suite de cette réflexion, les questions majeures que posait l'encyclique à la conscience des aumôniers furent renvoyées à la Conférence canadienne des évêques.

Les aumôniers profiteront de l'occasion pour étudier le problème des catholiques en situations matrimoniales irrégulières. La question du divorce au Canada est plus actuelle que jamais, souligne l'abbé Lapointe.

Les prêtres présents à Châteauguay, sans mettre en cause l'indissolubilité du mariage chrétien, et même en l'éclairant mieux, estiment que dans la pratique, certaines causes méritantes devraient être facilitées et même accélérées. L'abbé Jean Thorn, officiel des tribunes ecclésiastiques de Montréal, a exposé aux aumôniers les implications sociales et pastorales de la nouvelle législation civile du divorce.

Bien des personnes ne sont plus gênées par leurs dents

FASTETH, une poudre alcaline (non acide) qui maintient les dents en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTETH. Ne forme jamais plaque ni gomme, ne laisse aucun goût. Assainit l'halitose. FASTETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.



Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français
allemand — russe — italien — japonais
portugais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour, Soir.

Berlitz
Langues vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT!

- ☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à
- ☐ Veuillez me réserver la date du pour une leçon test de démonstration et de familiarisation.

Nom:

Adresse:

Ville:

Tél.:

Écoles Berlitz - Langues vivantes
du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville-Marie, Montréal
LD-17-9-68



Une serviette de papier, deux cure-dents, deux bandes élastiques et vous avez un masque improvisé. La Croix-Rouge enseigne l'art de l'improvisation dans ses cours gratuits de soins au foyer donnés chaque année par des infirmières licenciées et bénévoles. Cet automne, la Croix-Rouge se propose d'offrir plusieurs séries de cours si toutefois elle peut obtenir la coopération d'infirmières qui veulent bien disposer de quelques heures. Un appel particulier est lancé à celles qui sont à leur retraite ou qui prennent un repos momentané. Les infirmières intéressées à se charger de cours sont priées de communiquer avec le service infirmier de la Croix-Rouge, 2170 ouest, boul. Dorchester ou à téléphoner à 937-7761, poste 268.

arts

et

spectacles

Bernard Lagacé aux orgues de St. Andrew

Un architecte sonore

par Jacques Thériault

C'est une petite anthologie de la littérature d'orgue à travers l'histoire que l'organiste montréalais, Bernard Lagacé, a choisi de présenter, dimanche soir, lors du concert d'inauguration des grandes orgues de l'église St. Andrew de Westmount.

Ainsi le nouvel instrument, construit par la maison Casavant, pouvait se proposer dans l'ensemble de sa beauté sonore et de ses multiples voix qui résonneront, à peu près, comme au temps de Louis XV.

500 mélomanes, là réunis, entendent donc des oeuvres du maître de Leipzig, de ses prédécesseurs (Antonio de Cabezón, Gabrieli, Sweelinck, Pachelbel et Couperin) et de ses successeurs, dont Brahms et Siegfried Reda.

Selon l'expression d'un idéal sonore typiquement français, Bernard Lagacé a fait ressortir l'éclat des cornets et la beauté des anches. Dans le choral orné, "Ach Bleib bei Uns", de Bach, il a démontré

savamment toute la richesse et la transparence de ses pleins jeux. Jouant deux des onze pièces de l'Op. 122 de Brahms, l'un des plus beaux fleurons de la littérature d'orgue, il a communiqué passion et sérénité à ces pages courtes.

L'œcuménisme de ce récital aura prouvé avec éclat que l'instrument possède à la fois la diversité et l'unité, la délicatesse et la puissance, la présence physique et la signification spirituelle.

Quant à l'instrumentiste, ce fut une preuve supplémentaire de son art d'interprète, l'un des plus beaux du pays. D'une farouche modestie et d'une grande simplicité, il ne se laisse jamais aller aux effets de facilité qu'affectionnent les amateurs d'orgue romantique. Pour discret et sobre qu'il veuille rester, un authentique architecte peut se montrer d'une impressionnante grandeur. Bernard Lagacé est l'un de ces architectes sonores.

Cinéma

Aucun prix à Bergame

BERGAME (AFP) — Aucun prix n'a été décerné, dimanche, à Bergame au 10ème Grand prix international du film d'auteur, le jury ayant estimé à l'unanimité que les films présentés cette année

étaient trop médiocres. Le Prix de la critique, décerné par les quarante critiques cinématographiques présents, a été attribué au film "La Fête et les invités" de Jean Némec (Tchécoslovaquie).

Le bruit de la ville

BEAUX-ARTS : Les jeunes associés du musée des Beaux-arts de Montréal présenteront, à la Galerie de l'étable, une exposition intitulée "Art et humanité". Cette manifestation, organisée avec le concours de Mmes Sheba S. Goodman et Theodora C. Foster, groupe des oeuvres de Arp, Bartoli, Fiorini, Vasarely, Picasso, etc... Elle ouvrira au public le 25 septembre et se continuera jusqu'au 27 octobre.

PREMIERE : Ce soir, première de la série de représentations que donnera Gilles Vigneault à la Comédie-canadienne. La Comédie-canadienne présentera, en outre, André Dassy, du 7 au 13 octobre.

AFFICHES : Le Festival des arts de l'université de Sherbrooke organise, avec le concours de la Brasserie Molson, un "Concours d'affiches". Les trois thèmes, de ce concours sont : "la culture québécoise", "être jeune", "aimer ton pays". Les affiches seront exposées, à Sherbrooke, du 12 au 20 octobre.

CINEMA : Une nouvelle salle de cinéma ouvrira ses portes, le 20 septembre prochain à Montréal. Il s'agit du "cinéma de Paris" qui est situé 900, rue Saint-Catherine, en plein cœur de la métropole. Faisant partie de la chaîne Custom, cette salle présentera des films français. Le premier programme prévu est "Les Grandes vacances" avec Louis de Funès.

GALERIE : C'est demain que la Galerie Agnès Lefort change de local... et de nom. L'une des plus vieilles et des plus sérieuses galeries d'art de Montréal s'installe au 1490 de la rue Sherbrooke. Elle s'appellera dorénavant la Galerie Godard-Lefort. On sait que Mira Godard dirige la destinée de cette maison fondée par Agnès Lefort.

Horaire des théâtres

EN LANGUE FRANÇAISE

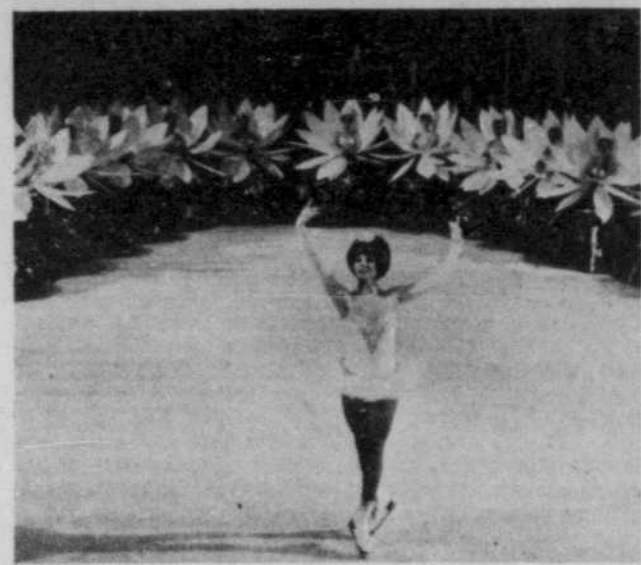
ALOUETTE — "Histoires extraordinaires" 12.30-2.30-4.45-6.45-8.20
AMBIERST — "Le Voyage" 12.30-3.30-6.30-9.30 — "L'Aventure vient de Manille" 11.00-2.00-5.00-8.15
BLAU — "En dansant le vortok" 12.30-3.30-6.30-9.30 — "La petite Aurore, l'enfant-martyr" 7.45-9.04 et 8.20
BONAVENTURE — "La Marie était en Noë" 1.00-3.05-7.10-9.20
CANADIEN — "Angélique et le Sultan" 2.30-4.05-5.55 — "Sole temps pour les mouches" 12.30-4.15-7.55
CINEMA 3 — "Le Vieux homme et l'enfant" 7.30-9.30 — Dim. 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
CHAMPLAIN — "Les 12 Salopards" 12.05-3.05-6.00-8.50
CHATEAU — "Le Voyage" 1.00-3.50-6.50-9.50 — "L'Aventure vient de Manille" 12.00-2.30-5.30-8.30
CREMAZIE — "Les Comédiens" 5.30-8.25-11.00-12.00-2.30-5.30-8.30
DAUPHIN — "Salle McLaren" 12.30-3.30-6.30-9.30 — sam. et dim. 12.45-2.50-5.50-7.30-9.30 (11.15 sam. seul)
DAUPHIN — "Salle Renier" 12.30-3.30-6.30-9.30 — sam. et dim. 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
ELIZETH — "La Chasse aux filles" 12.00-2.50-5.50-8.54 — "Playgirls" 1.31-4.29-7.27-10.25
ELZENEE — "Salle Renier" 12.30-3.30-6.30-9.30 — sam. et dim. 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30 (10.00 le sam.)
ELZENEE — "Salle Elzenstein" 12.30-3.30-6.30-9.30 — sam. et dim. 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30 (10.00 le sam.)
FLEUR DE LYS — "Fantomas contre Scotland Yard" 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
FRANCAIS — "Cowboy dans la brousse" 1.40-4.40 — "Que vienne la nuit" 3.40-6.45
GRANDS — "Que vienne la nuit" 1.25-6.40 — "Cowboy dans la brousse" 4.15-9.20
JEAN-TALON — "Le Soleil des voyous" 12.30-3.30-6.30-9.30 — sam. et dim. 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30 (10.00 le sam.)
LES FEMMES SONT DES ANGES — sam. 7.50-12.20-4.00-7.50
LAVAL — "La Grande Vadrouille" 1.40-5.30-9.30 — "Le jeu de la Mort" 12.00-3.30-7.15
MAISONNEUVE — "Le Soleil des voyous" 12.30-3.30-6.30-9.30 — sam. et dim. 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30 (10.00 le sam.)
MERCER — "La Chasse aux filles" 12.00-2.50-5.50-8.50 — "Playgirls" 1.30-4.25-7.25-10.25
PAPINEAU — "La Femme Spectacle" 1.00-2.45-4.30-6.15-8.00-9.45
PARISIEN — "La Petite Vierge" 10.00-12.10-2.25-4.35-6.50-9.15
PLAZA — "Angélique et le Sultan" 2.30-4.05-5.55 — "Sole temps pour les mouches" 12.30-4.15-7.55
RIVOLI — "La Mélodie du bonheur" 12.30-3.30-6.30-9.30 — Matinées: mer. sam. et dim. à 2.15
SNOWDON — "Un homme et une femme"

EN LANGUE ANGLAISE

ATWATER — "The Thomas Crown Affair" 4.00-7.10-10.15-12.20-2.30-5.30-8.30
ART CINEMA — "The Love Makers" 1.15-3.15-5.15-7.15-9.15
CAPITOL — "Speedway" 10.50-12.55-3.05-5.10-7.20-9.30
CINEMA IMPERIAL — "3001 A Space Odyssey" 12.00-2.30-5.30-8.30-11.00-1.00-3.00-6.00-9.00
CINEMA WESTMOUNT SQUARE — "Pétoula" 1.10-3.20-5.30-7.20-9.45
KEY — "Don't look now... we're being shot at" 1.00-3.05-5.10-7.15-9.30
PALACE — "5 Card Stud" 10.20-12.30-2.45-4.50-7.10-9.30
LOEWS — "The Odd Couple" 10.35-12.45-2.55-5.05-7.25-9.25
PLAYBOY CANADA — "Salt and Pepper" 5.00-7.20-9.35
PLACE VILLE-MARIE (Petite Salle) "Sud-denly A Woman" 12.30-2.30-4.10-6.00-7.50-9.40
PLACE VILLE-MARIE (Grande Salle) "The Graduate" 1.05-3.10-5.10-7.15-9.15
STRAND — "The Destroyers" 11.40-2.55-5.20-8.40 — "The Violent Ones" 10.05-1.20-4.45-8.00
VAN HORNE — "The Producers" 12.25-2.55-5.30-8.10-10.20
VERDI — "Roman Polanski" — "Reputation" 6.40-9.45 — "The Fearless Vampire Killers" 8.20 — "The Fearless Vampire Killers" 8.20-3.50-6.30-9.20
YORK — "For Love of Ivy" 1.00-3.05-5.15-7.25-9.40

ET AUTRES LANGUES

Dans le 4 anglais
AVENUE — "A Woman" 12.50-3.45-6.40-9.20
DANON 14 français
CINEMA LAVAL — "Ville de Laval" — "Moi une femme" — permanent des 1.00
Surdos 4 anglais
FESTIVAL — "Night Games" 7.30-9.30-10.00-12.00-2.00-4.00-6.00-8.00-10.00
SALLE HERMES — "Love Affair" 8.30-10.00 — dim. 2.00-4.00-6.00-8.00-10.00



Fleurs en corolle, costumes éblouissants, patineurs légers, telle est la Vienna Eisrevue que l'on peut voir actuellement à l'Aréna Maurice Richard. C'est un spectacle pour toute la famille.

un film de TONY RICHARDSON
"MADEMOISELLE"
JEANNE MOREAU 14 ANS
Yves Montand
Annie Girardot
CE SOIR 7.30-9.30
VIVRE POUR VIVRE
721-6060
BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE
LE DAUPHIN

NOUS LES FEMMES... RESNAIS
2e Les Biches
le plus pur... le plus terrifiant...
Claude CHABROL
Jean-Louis TRINTIGNANT
Jacqueline BASSARD
Stéphane AUDRAN
Hélène LOISELLE
LIPNITZKY 7.30-9.30
SAM. 1.30-2.30-5.30-7.30-9.30
DIM. 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
EASTMANCOLOR
LES DÉBARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS
un film de V. SCHÖNDORFF

CCA
Canadian Concerts and Artists
AGENCES DE BILLET
Le public est prié de noter qu'il peut se procurer ses billets pour les spectacles et concerts présentés par Canadian Concerts & Artists (CCA) aux agences suivantes:
Caisse Populaire Maisonneuve, 4200 Adam, Ed. Archambault Inc., 500 est. Ste-Catherine, Agence Centaur, Place Ville Marie; Importations CM Ltee, 8225 St-Laurent et 5975 Monk; Golpeau Musiques, 1480 est. Fleury; Jim Charlebois, 2115 est. Jean-Talton; Agence de Voyages Lesclapier, Centre d'Achat Port Mercier et Centre d'Achat Plaza Lachine; Universal Stationery, 4617 Sources Rd., Dollard des Ormeaux; Atlantic-Pacific Travel, 4930 Queen Mary; Store of Quality, 5158 ouest, Sherbrooke; Centennial Copar, 3998 ouest, Ste-Catherine; Bonder's Book Store, 1188 ouest, Bernard; Librairie Coenrae, Centre d'Achat Port-Viau; Columbus Travel Agency, suite 42, 661 Sun Life.
Les Billets sont également disponibles à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol) ainsi qu'au théâtre ou salle où l'attraction est présentée.

18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES
PROLOGUE
BRIGITTE BARDOT ALAIN DELON
JANE FONDA STAMP
HISTOIRES EXTRAORDINAIRES
d'après EDGAR ALLAN POE
AVEC FRANÇOISE PREVOST en COULEUR
JAMES ROBERTSON JUSTICE
PETER FONDA
Alouette Horaires 12.30, 2.35, 4.45, 7.00, 9.20. Dernier programme complet 9.10.
Anjou: Le soir 6.45 et 9.00, Sam. et dim. 12.45 p.m., programme complet 9.10.
ALOUETTE 318 STE-CATHERINE O. 861-3807
CINEMA LES GALERIES D'ART 355-5960
METROPOLITAIN ET MONTÉE ST-LEONARD

Candide et Sensuelle...
18 ANS réservé aux adultes
DANY CARREL
JACQUES PERRIN
avec ROBERT HOSSEIN
PIERRE BRASSEUR
"LA PETITE VERTU"
Aussi "Je suis une STRIP-TEASEUSE"
Versailles: Le soir à 6.10, 7.35, 9.35. Dernier programme complet à 9.05 p.m. Sam. et Dim. 1.00 p.m.
PARIS: 10.00, 12.10, 2.25, 4.35, 6.55, 9.15 p.m.
VERSAILLES 7565 SHERBOOKE E. 353-0700
LE PARISIEN 480 STE-CATHERINE O. 861-2697

GRANDE PREMIERE NORD AMERICAINE!
UN NOUVEAU FILM DE LELOUCH SUR LE SEXE... FAIBLE
3e SEM.
Femme... Eternel mystère... dévoilé par Leleuch!
Papineau Horaires: 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45. Dernier programme complet à 9.20 p.m.
Vendôme Horaires: 12.45, 2.30, 5.00, 7.15, 9.30 p.m.
PAPINEAU PAPIEREAU & MT-ROYAL 521-6853
VENDÔME PLACE VICTORIA - 878-1451

Inauguration en France d'une exposition Morrice

BORDEAUX (AFP) — L'ambassadeur du Canada en France, M. Jules Léger, a inauguré vendredi soir, au musée des Beaux-Arts de Bordeaux, en présence de M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, maire de Bordeaux, de M. René Garneau, consul général du Canada et de M. Jacques Lassaigne, président des critiques d'art qui tient actuellement à Bordeaux son 20e congrès mondial, l'exposition consacrée au peintre canadien James Wilson Morrice.

L'exposition, organisée par la Galerie nationale du Canada et le ministère des Affaires extérieures du Canada dans le cadre des échanges culturels franco-canadiens, se poursuivra à Bordeaux jusqu'au 31 octobre.

theatre du rideau vert
Du mardi au samedi à 20 h 30 — Dimanche à 19 h 30
Comédie de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène: ANDRÉ BRASSARD
avec DENISE FILIAULT, DENISE PROULX, HELENE LOISELLE, GERMAINE GIROUX, MARTHE CHOQUETTE, LUCE GUILBEAULT
les belles soeurs
UN BILLET VOUS EST OFFERT POUR 7 SPECTACLES \$15.00 au lieu de \$17.50
4664 ST-DENIS Réservations: 844-1793
Métro Laurier: sortie rue Gifford

DERNIERS SPECTACLES
Vienna Eisrevue
La Revue Viennoise sur Glace
CE SOIR 8h.30
et jusqu'au 22 septembre
MATINÉES: SAMEDI ET DIMANCHE
ARÉNA MAURICE RICHARD
Demi-tarif pour enfants: vend. soir et samedi, matinée
Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.
RÉSERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

CE SOIR
"Je m'appelle François Sigouin"
adaptation pour la scène de Jacques Hébert
avec **ANDRÉ BRASSARD**
comédien et metteur en scène
"Un tour de force... Une des comédies les plus réussies depuis plusieurs saisons..." (Zelda Heller, The Gazette)
"Le plus récent triomphe de Brassard... C'est à ne pas manquer!" (Martin Malin, Montreal Star)
AU GESU
1200, rue Bleury
Du 11 au 22 septembre (inclus)
Tous les soirs à 9 heures (le samedi à 8h. et à 10h.)
Prix (taxe incl.) \$2.25 et \$1.50. Étudiants \$1.00.
Réservations: 860-1200

VENDREDI 20 SEPTEMBRE
ENFIN! AU COEUR DE MONTRÉAL UNE SALLE DE GRAND LUXE CONSACRÉE AUX MEILLEURS FILMS FRANÇAIS...
CINÉMA DE PARIS
900 OUEST, STE-CATHERINE
TEL.: 861-2996
UN TORRENT DE RIRE... avec le ROI de la Comédie...
LOUIS DE FUNES
les grandes vacances
TICKET D'OR
À L'AFFICHE AUX DEUX CINÉMAS
HORAIRE: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
CINÉMA DE PARIS 900 OUEST, STE-CATHERINE TEL.: 861-2996
FLEUR DE LYS 858 EST, STE-CATHERINE TEL.: 288-3303
AU CINÉMA FLEUR DE LYS: DERNIÈRES SÉANCES "FANTOMAS CONTRE SCOTLAND YARD"

CINÉ-ART FILMS présente
"LE FILM COULE COMME LA VIE..."
ON PLEURERA UN PEU ET L'ON RIRA BEAUCOUP!
— CANDIDE
LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT
Michel Simon
ALAIN COHEN
un film de CLAUDE BERRI
POUR TOUS
5550 ouest Sherbrooke — 489-5559
CINEMA V
"SUBLIME... A LES QUALITÉS D'UNE OEUVRE PARFAITE..."
LA RÉVÉLATION DU FESTIVAL DE MONTRÉAL. CE FILM INNOVE PAR L'AUDACE DE SON SUJET."
— Luc Pétrouli, LA PRESSE
un film de DUSAN MAKAVEJEV avec EVA RAS
LOVE AFFAIR...
(UNE AFFAIRE DE CŒUR)
S. T. ANGLAIS
EN SEMAINE: 8.00-10.00
DIMANCHE: 2.00-4.00-6.00-8.00-10.00
ADULTES 18 ANS
5550 ouest Sherbrooke — 489-5559
SALLE HERMES

ENFIN RÉUNIS POUR LA VIE!
DANS LE DERNIER ÉPISODE DE L'ADORABLE AMOUREUSE
ANGÉLIQUE ET LE SULTAN
EN COULEUR
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
COMMISSAIRE SAN ANTONIO
"SALE TEMPS POUR LES MOUCHES"
EN COULEUR
STATION BEAUBIEN 1204, E. STE-CATHERINE — 523-5180
STATION BEAUBIEN 8505, ST-HUBERT — 374-1155
PLAZA CANADIEN 14 ANS

L'amour... la haine... la violence...
LE MEILLEUR ET LE PIÈRE CHEZ L'HOMME ET CHEZ LA FEMME!
ROBERT STACK (INCORRUPTIBLES!)
le Soleil des voyous
avec JEAN GABIN en COULEUR
Aussi: LES FEMMES SONT DES ANGES
JEAN-TALON
JEAN-TALON, À L'EST DE PIERRE — 725-7000
3019, E. SHERBROOKE — 525-2174
MAISONNEUVE 14 ANS

Night Games
UN FILM DE MAI ZETTERLING
HORAIRE: 7.30-9.30
dim. 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
STATION BEAUBIEN 1204, E. STE-CATHERINE — 523-8400
FESTIVAL
RÉSERVÉ AUX ADULTES 18 ANS
"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!"
— L'EXPRESS
V.O. SUÉDOISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

arts

et

spectacles

La programmation automne-hiver de la radio d'Etat: information et jeunesse

Lundi midi, la direction des programmes de la Radio d'Etat recevait la presse pour lui annoncer les grandes lignes de sa programmation d'automne et d'hiver. En gros, voici comment on peut les résumer:

● en partant du principe que la radio c'est l'information, on tentera de rejoindre le public réel composé d'un fort pourcentage de jeunes (50% de la population aurait moins de vingt-cinq ans);

● la programmation se trouve divisée en trois blocs d'émissions "à accès sur la qualité, la variété, la détente et le divertissement";

● une plus grande contribution des stations de base, ce qui correspond à un désir de décentralisation de la production;

● amélioration technique, notamment dans la transmission au réseau.

Trois rythmes

On a trouvé une formule assez simple, qualifiée ironiquement par les journalistes de géniale, qui consiste à concevoir le programme quotidien en trois parties, en trois rythmes, l'avant-midi, l'après-midi et la soirée. Le premier volet du triptyque s'ouvre sur les émissions du matin, où les grands magazines de divertissement sont conjugués très étroitement à l'information (nouvelles et affaires publiques). Nous aurons donc le matin l'émission "A la bonne heure", dont le menu varié, comprenant musique légère, bulletins sur la circulation, l'heure à intervalles réguliers, prévisions de la météo et toutes sortes d'autres renseignements, joindra l'utile à l'agréable, tant pour l'auditeur au foyer que pour l'auditeur au volant. "A la bonne heure" fera aussi instantanément écho à tout événement important de l'actualité.

Puis ce seront les trois grandes émissions, "Chez Miville", de 8h15 à 9h, "Place aux femmes", de 10h à 11h, et Les Joyeux Troubadours, de

11h30 à midi qui, tout en étant diverses en teneur, auront ceci en commun que toutes trois seront faites avec public en studio, facilitant ainsi à de nombreux auditeurs la possibilité de rencontrer ses vedettes favorites.

Nous retrouverons également dans ce bloc du matin les émissions "Enfin seule", de 9h30 à 10h, "Le Père Legault, de 11h à 11h30, et "Coquelicot", de midi à midi trente.

Le deuxième volet du triptyque s'ouvre sur le grand magazine de l'après-midi, d'une durée de deux heures et quinze minutes, et qui sera entendu de 14h15 à 16h30. Adoptant un rythme un peu moins essoufflant que celui des émissions du matin, ce magazine invitera surtout à la détente. Très varié — il comportera onze rubriques différentes — il aura ceci de particulier que chacune des rubriques sera de courte durée, la plus longue en effet ne dépassant pas 12 minutes, de sorte que l'allure de l'émission ne risquera pas de ralentir en cours de route. Parmi les rubriques, qui seront entendues, mentionnons:

"D'une certaine manière", "Souvenirs", "Un compositeur par jour", "Si femme savait", "Visages de l'amour" et "Visa pour l'univers".

Précédant le magazine de l'après-midi, nous aurons à midi trente "Le pain quotidien", à 13h15, "Pochades", à 13h30, "Un homme vous écoute" qui, à la demande générale, passera en reprise à 20h15, et, de 13h45 à 14h15, les émissions scolaires.

Le troisième volet inclura les émissions dédiées principalement aux minorités radio-phoniques, qui représentent cependant un secteur important de l'auditoire. Ces émissions à caractère culturel exploreront les domaines de la musique, du théâtre, de l'histoire et de la littérature. Par exemple, deux émissions, "Sur toutes les scènes du monde" et "Studio d'essai", seront consacrées au théâtre. Du côté de la musique, nous tenons à souligner

tout particulièrement que nous présenterons "L'Intégrale de Couperin" et que "Les mercredis de la musique" feront entendre des concerts et des récitals enregistrés auparavant en public. Ces enregistrements, qui auront lieu le vendredi soir, seront effectués pour les deux tiers à Montréal, tandis que l'autre tiers aura pour cadre les principales villes du réseau. Au domaine de la littérature signalons entre autres émissions "Des livres et des hommes" et "La jeune poésie".

Information et affaires publiques

L'information étant l'épine dorsale de la radio, nous lui accorderons un traitement de faveur dans notre programmation automne-hiver. En plus des bulletins de nouvelles de 3 minutes (2 minutes par le passé), entendus pratiquement à toutes les heures, nous aurons, à 8 heures, le Radio Journal, qui sera suivi, à 8h10, d'un commentaire; le Radio Journal d'une durée de quinze minutes, à 13 heures; le Radio

Journal de 18 heures, qui durera vingt minutes; et, à 22h30, le bloc intitulé Trente minutes d'information. Le samedi, l'émission Samedi-magazine, de 9h05 à 10h fera le point sur les grandes nouvelles de la semaine.

Quant aux affaires publiques, nous conserverons à l'horaire les trois éditions du magazine "Présent": la 1ère édition nationale, de 9h05 à 9h30, l'édition métropolitaine, de 17h05 à 17h30, et la deuxième édition nationale, de 17h30 à 18 heures. Comme par le passé, l'émission "Présent", pour situer le problème, nous offrira de courtes analyses des événements de l'actualité. Par contre, le samedi, l'émission "Tel quel", à 11h30, s'attachera à un problème et l'étudiera en profondeur pendant 90 minutes.

Finalement, le dimanche à midi trente, "Présent-dimanche" nous tiendra au fait de l'actualité en province.

La jeunesse

Du lundi au vendredi, un nou-

veau "Magazine - jeunesse", d'une durée de 90 minutes et englobant plusieurs émissions auxquelles les jeunes participeront très étroitement, sera inscrit à notre horaire. De plus, toute la soirée du samedi sera consacrée à la jeunesse, avec "Salut les copains", "Samedi-jeunesse", "J'ai tant dansé", "Visite aux chansonniers" et "Danses et cadences".

A signaler tout particulièrement, le samedi, le retour de "Tante Lucille" et de "L'opéra du métropolitain", le dimanche, le retour de la populaire série "Ni ange ni bête", de "L'autre rive", du hockey, qui nous apportera la diffusion des parties du Canadien à l'étranger, du "Cabaret du soir qui

penche", l'inscription à l'horaire d'une nouvelle émission en provenance de Moncton,

"Mille et une notes", "Du pays de France", et de "Deux villes, une musique", réali-

sée en public et diffusée en direct alternativement de Montréal et de Québec.

"JE M'APPELLE FRANÇOIS SIGOUIN" de JACQUES HÉBERT

UN SPECTACLE À NE PAS MANQUER

"Un triomphe pour André Brassard!" (Montreal Star)

Les principaux critiques de Montréal ont accueilli avec le plus vif enthousiasme l'adaptation pour la scène des Écœurants de Jacques Hébert. Sous le titre de Je m'appelle François Sigouin, le spectacle est actuellement à l'affiche du théâtre du Gesù jusqu'au 22 septembre. On acclame en particulier le tour de force d'André Brassard, adaptateur, metteur en scène et unique comédien de la pièce.

des diapositives (extrêmement bien exécutées par Réal Ouellette) et de quelques voix sur bande sonore, il nous a donné l'illusion d'une scène remplie de figurants... Avec un minimum d'éclairage et très peu de gestes, il a réussi à remplir la scène d'action.

en scène pour une demi-douzaine de compagnies théâtrales d'amateurs ou de professionnels. Je m'appelle François Sigouin est son plus récent triomphe. Il s'agit d'un "portrait de famille au vitriol"... "Trois années de vie mornes à La Malbaie, suivies de cinq autres également étouffantes à la maison et à l'école, dans la ville de Québec, ont conduit François Sigouin à un premier amour et à une carrière manquée de révolutionnaire séparatiste."

Le Patriote
1474 est, Ste-Catherine
Du 16 au 29
Septembre
**JEAN
CONSTANTIN**
À VENIR
30 sept. ou 13 oct.
LES JÉROLAS
14 ou 27 octobre
LES CYNQUES
RÉSERVATIONS
521-6666 523-1131

Ce soir à jeudi
2 films de Jean-Pierre
LEFEBVRE
"LE RÉVOLUTIONNAIRE"
à 7.00 et 9.45
et "Patricia et Jean-Baptiste"
à 8.20 (dernier spectacle)
en plus: "L'Affaire St-Léonard"

Blue Bonnets
CE SOIR
À 7H.45
Dimanche: 2h.00
Pas de courses le jeudi

LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE
AVEC SERGE GARANT, BRUCE MATHER, GUY LACHAPPELLE, MARGO MCKINNON
CHORÉGRAPHIES: JEANNE RENAULT ET PETER BONEHAM
DÉCORS ET COSTUMES: MARIETTE ROUSSEAU-VERMETTE, JEANNE RENAULT, IRÈNE CHASSON, FERNAND LEDUC
LES 19, 20, 21 SEPTEMBRE À 8.30 HRES
MATINÉE, SAMEDI LE 21 SEPTEMBRE À 2.30 HRES
BILLET \$2.00, \$3.00, \$4.00
En vente maintenant au "Service de billetterie Centre", au guichet d'Innovation Theatre et au

L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE "JOK" DE MOLDAVIE
75 danseurs et musiciens
PREMIÈRE FOIS À MONTRÉAL
À la suite des Moiseyev, des danseurs de Georgie et de l'URSS nous offre un autre formidable contingent d'artistes.
Un répertoire riche et coloré: Les superbes danses moldaviennes, les spectaculaires danses de Cosaque, les Gopak de l'Ukraine, les gracieuses "Bryuli" de Roumanie, les vertigineuses "Horoti" hongroises.
Commandes postales à CCA, 1822 avenue Sherbrooke, avec chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie.
RÉSERVATIONS: 932-2171 - 2234

En un clin d'oeil

VARIÉTÉS: "Moi et l'autre", canal 2, 21h30, ou la demande en mariage. Denise est demandée en mariage. Dominique décide d'initier son amie à la vie conjugale.

LITTÉRATURE: à la radio d'Etat, au programme de l'émission "Des livres et des hommes", à 22 h. 30, de Paris, entrevues avec Louis Pauwels, Jean Bloch-Michel et Gaëtan Picon; à Montréal, Gilles Marcotte rencontre l'abbé Lemieux au sujet de son ouvrage "L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada."

CINÉMA: au ciné-club de Radio-Canada, à 23 h. 30, un film tchécoslovaque de A. Moskacyk, "Prière pour Catherine Horowitz". Le film est présenté, comme d'habitude, par Jacques Fautoux.

Horaires de la Télé.

Le sigle C marque une émission en couleur	
CBFT 2	11.30
9.25 Aujourd'hui à CBFT	Cinéma
9.30 Petit théâtre	"Hold-up à l'ube" - policier (Italie)
10.00 Le roman de la science	Dernière édition
10.30 En mouvement	Fermeture
10.45 Monsieur Surprise présente	
11.00 La souris verte	
11.15 Cinéma	
"Le valet maître", comédie (France 1942)	
1.00 Cinéma	
"Barbara de Hadzivil", drame d'aventures (Pologne, 1959)	
2.30 Ni oui ni non	
3.00 Femme d'aujourd'hui	
4.00 Olyse et Oscar	
4.30 La boîte à surprise	
5.00 L'amus	
5.30 La vie qui bat	
6.00 Téléjournal	
6.10 Nouvelles du sport	
6.15 Tout à tour	
6.30 Nouvelles régionales	
6.45 Aujourd'hui	
7.00 Cinéma du mardi	
"Plaine de vie" - comédie (E-U, 1956)	
9.00 "Rue des Pignons"	
9.30 Moi et l'autre	
10.00 Tous pour un	
10.30 Caméra 68	
11.00 Téléjournal	
11.20 Nouvelles du sport	
11.30 Ciné-Club	
"Prière pour Catherine Horowitz", (Tchécoslovaque)	
1.15 Téléjournal	
CFTM 10	12.45
7.15 Mire et musique	
7.30 Les p'tits bonhommes	
7.45 Métro-Matin	
8.45 36-24-36	
9.00 Toast et café	
10.00 Voix de femmes	
10.30 Soins de beauté	
10.45 Coup de dé	
11.00 Voix de femmes	
11.15 Éternel amour	
"Un divorce" (de)	
12.00 Les récits du Capitaine	
12.10 Les manchettes	
12.15 Ciné-roman	
"La main de Dieu" (de)	
12.30 Ciné-mardi	
"La taverne des révoltes" - western (E-U)	
2.00 "A rebrousse-poil", comédie (France)	
3.30 Madame s'amuse	
4.00 La cabane à Mida	
4.30 L'araignée	
5.00 Le 5 à 6	
6.00 Télé-Métro	
7.00 Dernière heure	
7.15 Télé-Métro	
7.30 Haute tension	
8.30 Cré Basile	
9.00 Bonanza	
10.00 Claude Blanchard	
10.30 Toute la ville en parle	
10.45 Dernière heure et météo	
11.00 La ronde des sports	

CLIMATISE
LAVAL
8-28-2364
St-Denis et Mt-Royal
(Métro - Station Mt-Royal)
7e LA GRANDE VADROUILLE
LOUIS DE FUNES
TOUS
2e FILM: "JEU DE LA MORT"
DERNIER PROGRAMME 7.45 P.M.
PRIX SPÉCIAL POUR LES ENFANTS 75c
Pour un temps limité. SEULEMENT

EDDIE "Fingers" BIRD
Tous les soirs
Route Transcanadienne, Sortie 21
à Côte-de-Liesse
KLONDIKE STEAK HOUSE
Aussi à Terre des Hommes
Fort Edmont, La Ronde
BANQUETS & MARIAGES
744-5841

Les étoiles brillent toujours à CKVL!
MINUIT à 1h. A.M.
LUNDI AU VENDREDI
CKVL RADIO 850
DR. SERGE MONGEAU
"Pour adultes seulement"

• MARDI • MARDI • MARDI • MARDI • MARDI •

DÉTENDEZ-VOUS
REGARDEZ BIEN
REGARDEZ
Radio-Canada
AU CANAL 2
Nos émissions sont un véritable jet de... détente!
19 h. 30
CINÉMA DU MARDI
des films-détente du meilleur crû
21 h. 00
RUE DES PIGNONS
téléroman de Louis Morisset
21 h. 30
MOI ET L'AUTRE
la populaire comédie de Gilles Richer

22 h. 00
ÉMISSION SPÉCIALE
22 h. 30
CAMÉRA 68
l'émission qui a pour vedette l'actualité
23 h. 00
LE TÉLÉJOURNAL

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Le palmarès des vedettes

Ligue Nationale

	P.J.	A.B.	P.	C.S.	Moy
Rose Cin.	135	567	87	193	.340
M. Alou Pgh.	134	507	52	167	.329
A. Johnson Cin.	135	548	75	173	.316
F. Alou Atl.	148	615	68	193	.314
Staub Htn.	142	592	71	179	.302
Becker Chi.	150	550	50	164	.298
Millan Atl.	137	524	86	185	.296
L. May Cin.	132	502	73	147	.293
B. Williams Chi.	153	606	84	176	.290

Circuits

McCovey, San Francisco, 34; Banks, Chicago, 32; R. Allen, Philadelphie, 30; B. Williams, Chicago, 30; H. Aaron, Atlanta, 27.

Points Produits

R. Williams, Chicago, 97; McCovey, San Francisco, 93; Santo, Chicago, 88; Perez, Cincinnati, 87; Banks, Chicago, 82.

Lanceurs

Blass, Pittsburgh, 16-5, .762; Marichal, San Francisco, 25-8, .758; Gibson, St. Louis, 21-7, .750; Kline, Pittsburgh, 11-4, .733; Regan, Chicago, 10-3, .667; Abernathy, Cincinnati, 10-5, .667.

Ligue Américaine

	Yastrzemski Bsn.	145	494	81	148	.300
	Cater Oak.	136	459	46	133	.290
	Oliva Min.	128	470	54	136	.289
	W. Horton Det.	138	492	66	142	.289
	Unlaender Min.	133	488	52	138	.283
	Buford Bal.	119	384	58	107	.279
	Campaneris Oak.	148	599	80	166	.277
	Davalillo Cal.	137	506	47	140	.277
	White N.Y.	148	541	86	149	.275
	F. Howard Was.	148	560	74	154	.275

Circuits

F. Howard, Washington, 42; W. Horton, Detroit, 36; K. Harrelson, Boston, 35; R. Jackson, Oakland, 28; Freehan, Detroit, 24.

Points Produits

K. Harrelson, Boston, 106; F. Howard, Washington, 102; W. Horton, Detroit, 85; Northrup, Detroit, 84; Powell, Baltimore, 81.

Lanceurs

McLain, Detroit, 20-5, .857; Culp, Boston, 13-5, .722; Tiant, Cleveland, 20-9, .690; McNally, Baltimore, 20-9, .690; John, Chicago, 10-5, .667; Hannan, Washington, 10-5, .667.

Lutte serrée au possible chez les jockeys à B.B.

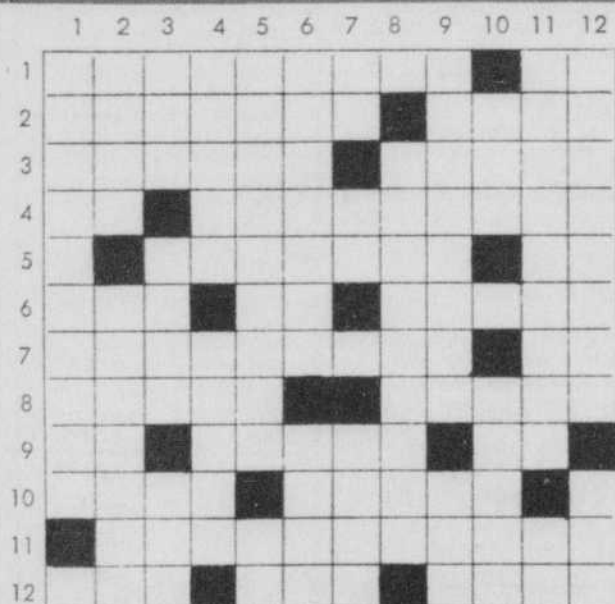
Si la réunion de courses sur le plat produit plusieurs nouveaux records, elle donne aussi lieu aux plus excellentes performances de la part des jockeys. Ce n'est plus le spectacle d'un seul homme en selle, mais bien une lutte ouverte entre jeunes et vétérans, qui se traduit présentement par la lutte la plus serrée jamais vue entre jockeys, depuis le retour des pur-sang il y a huit ans.

Avec quelque 23 programmes à venir avant la fin de la réunion, le 14 octobre, soit une journée plus tard que prévu parce que le 8 octobre sera soirée de relâche, n'importe lequel de neuf jockeys pourraient surgir et s'emparer du championnat laissé vacant par le départ de Al Coy, qui en était le détenteur les cinq dernières années.

Les meneurs

Montures	1	2	3	Bourses
John Bacon	125	33	15	\$50,369
Michel Lapierre	173	27	31	\$53,864
Dennis Elliott	107	23	15	\$39,068
Robert Pion	118	21	28	\$63,788
Tom Corrick Jr.	83	14	5	\$18,240
Dave Dennis	83	11	10	\$22,519
Lloyd Duffy	89	11	8	\$20,105
Vince Tartaglia	83	10	8	\$17,118
Con Ledezma	8	8	7	\$18,240
Jim Anderson	43	11	7	\$18,519

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- 1- Ile située dans le golfe du Saint-Laurent — Curium.
- 2- Premier Ministre du Canada de 1896 à 1911 — Fosse où l'on dépose les grains.
- 3- Qui ont rapport aux peuples de la mer Egée — Député de Lévis à Québec.
- 4- Xénon — D'une manière nette.
- 5- Globe de verre pour petite lampe — Iridium.
- 6- Patriarche biblique — Fleuve de France — Empreinte.
- 7- Vendis au détail — Ile Antioch.
- 8- Se servir de ruses — D'après de Rivière-Loup à Québec.
- 9- Quatre — Sonégai — Pronom indéfini.
- 10- Sert à attaquer ou à se défendre — L'année qui précède celle où l'on est.
- 11- Nées d'un Européen et d'une femme originaire d'Asie.
- 12- Petite prairie — Article simple — Changel'air.

Solution d'hier

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Le financement d'un Institut provincial des sports, au coût de \$5 millions, tel que vu par M. Gilles Houde

Le député libéral de Fabre, M. Gilles Houde, a une fois de plus hier parlé de la nécessité de créer, dans des délais raisonnables, un Institut provincial des sports, au Québec, afin de venir en aide d'une manière concrète à toutes les associations sportives.

Pour la parole à l'Hôtel Bonaventure dans le cadre des causeries préparatoires au premier congrès du sport qui se tiendra bientôt à Montréal, M. Houde a dit sa conception de cet institut et donné des détails intéressants quant aux possibilités de financement de pareil organisme.

"Depuis bientôt dix ans, nous avons réalisé au Québec des progrès énormes dans le domaine de l'éducation physique, des sports et des loisirs. En effet, il y a dix ans à peine 3 universités de langue française organisaient des cours supérieurs pour former des professeurs d'éducation physique. Depuis septembre dernier, nous avons au Québec 3 écoles de loisirs qui forment des animateurs, et 2 écoles normales qui organisent un cours spécial pour ceux et celles qui se destinent à l'enseignement de l'éducation physique au primaire. A travers la province, des centaines d'initiatives privées s'occupent journellement d'organiser les sports et les loisirs pour le plus grand nombre de citoyens possible.

"Depuis dix ans, on s'est surtout attardé à organiser les sports et les loisirs avec comme optique la grande masse des citoyens. Aujourd'hui, tout en acceptant et en créant Bravo pour le travail accompli auprès de la masse, je voudrais me faire le porte-parole d'une élite sportive qui mérite également que l'on s'occupe d'elle. En effet, j'ai vu nos amis faire depuis dix ans pour aider d'une façon tangible les sportifs qui désirent la compétition ou qui désirent atteindre les plus hauts sommets des sports.

"Il est bien entendu que beaucoup d'associations de clubs privés ont fait un travail magnifique pour les athlètes, mais qu'a fait le gouvernement dans ce domaine? Comment expliquer que lors des compétitions sportives officielles, très peu de Canadiens français participent et très peu de Canadiens français réussissent à faire partie de nos équipes olympiques? A titre d'exemple, disons que nous avons une province mondiale organisée autour d'olympiques d'été que le Québec. Tous les terrains de jeux, toutes les municipalités, toutes les écoles consacrent au moins une journée à l'athlétisme et pourtant lors des compétitions officielles, on a de la difficulté à trouver 4 ou 5 athlètes de langue française. Tout en admettant que nous devons continuer notre travail auprès de la masse des citoyens, je rêve du jour aussi où on s'occupera

d'une façon spéciale de ceux et celles qui ont un talent particulier dans le domaine sportif.

Institut provincial

"Loin de remplacer les organismes privés, la province de Québec devrait posséder son Institut Provincial des Sports afin de venir en aide d'une manière concrète à toutes les associations sportives et par ricochet, atteindre là aussi un grand nombre de citoyens.

Comment trouver \$5.000.000

"De ce qui suit, j'ignore si légalement tout est possible. Cependant, me rappelant un vieux dicton de mes années à l'école primaire, je dis comme le dicton: "Qui veut peut".

● Inventaire des terrains qui appartiennent à l'Etat, afin d'utiliser un terrain qui ne demanderait pas un déboursé spécial.

● Parmi les fonctionnaires du gouvernement provincial, je sais qu'il y a des architectes et des ingénieurs. Peut-être pourrait-on les faire travailler à ce projet.

● Tous les spécialistes sportifs que je connais accepteraient avec grand plaisir, et gratuitement, de donner des heures de travail à l'élaboration d'un tel projet.

● Une des grandes modes dans la construction de centres semblables, est l'utilisation de plus considérable du bois. Or, le bois est une de nos richesses naturelles que l'on pourrait utiliser abondamment.

● Souscription auprès des sportifs du Québec. Mon optimisme me porte à croire que 100.000 sportifs consentiraient à donner \$1.00 chacun pour aider la construction d'un pavillon. Les 100.000 noms pourraient être inscrits sur plusieurs murs de ce pavillon. Cela paraît impossible, mais à Prague, dans une église on l'a fait.

● Le suis convaincu que quelques grandes compagnies se feraient un plaisir de participer par des dons à un tel projet.

● Pour payer ne serait-ce que quelques pièces d'équipement, je crois sincèrement qu'une campagne de \$0.10 auprès des écoliers du Québec est réalisable.

● Le ministère de l'éducation si le sport comme on le dit fait partie de l'éducation, je pense que le ministère de l'éducation pourrait s'efforcer et donner à ce projet une somme de \$2.000.000.

● Si le sport aide à la santé, j'espère que le ministère de la santé pourrait donner une somme de \$1.000.000.

● Le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, fort intéressé aux sports et à la venue d'étrangers qui fréquenteraient sûrement cet Institut, pourrait souscrire \$500.000.

me, de la chasse et de la pêche, fort intéressé aux sports et à la venue d'étrangers qui fréquenteraient sûrement cet Institut, pourrait souscrire \$500.000.

● Le ministère de la famille et du bien-être social qui dans son champ d'action ne peut faire autrement que de s'intéresser à un tel projet, souscrirait avec plaisir je le crois, une somme de \$500.000.

Conclusion

"Ce projet peut paraître utopique et est vrai, mais je reste persuadé que si tous les intéressés se donnent la main, nous pourrions au Québec réaliser un tel projet pour le plus grand bien de la population".

Quelques suggestions

1- Que le Congrès des Sports du Québec avec l'aide du gouvernement passe immédiatement à l'action en partant de ce que l'on sait être vrai hier, aujourd'hui et demain. Il n'est pas nécessaire dans certains cas d'attendre les résultats de d'autres recherches et les conclusions des travaux de certains comités existants ou à venir.

2- Qu'un bureau central de toutes les associations sportives soit créé avec pool de secrétaires, centre de documentation et service d'impressions.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BLOOMFIELD AGENCIES LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1968, sous le numéro 2088313. Date ce 10ème jour de septembre 1968. La Banque Toronto-Dominion.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 septembre 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PRODELEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1968, sous le numéro 2088921. Ce 11ème jour de septembre 1968. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BEAVER LEATHERWEAR a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1968, sous le numéro 2088920. Ce 12ème jour de septembre 1968. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Prenez avis que ARTIN DEMIRIOGLU, son épouse, SONA DEMIRIOGLU, son fils, ARI DEMIRIOGLU, son fils, ont adressé une requête au Secrétaire de la Province de Québec, afin de modifier leur nom comme suit:

"ARTO DEMIRIJAN"
"SONA DEMIRIJAN"
"ARI DEMIRIJAN".
DEMERS & DAUTH, notaires.
5014 Boulevard St-Laurent,
Montréal (14), P. Québec.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 755926

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires pour la Province de Québec dans la Cité de Montréal, et une succursale au coin de la rue Metcalfe et Ste-Catherine ouest.

LANARD HARDWOOD FLOORING CO. LTD, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, à 4635 St. Luc.

LEONARD REBICK, manufacturier des Cite et District de Montréal, résidant à 5635 Avenue Greenwood, dans la municipalité de Côte-St-Luc.

MURRAY ATKIN, Exécutif, de la Province d'Ontario, résidant dans la Cité de Willowdale, à 101 Chemin Old Colony, et ayant une place d'affaires au sein de Arlington Finance Corporation, S.W. Suite: 212, à 1001 Avenue Finch Ouest, dans la Municipalité de Downview, Défendeurs conjointement et solidairement.

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse LANARD HARDWOOD FLOORING CO. LTD, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 12 septembre 1968

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

HORACE FRIEDMAN, B.C.L., Avocat,
Suite 622,
Edifice du Carré Dominion,
1010 O., rue Ste-Catherine,
Montréal.
Procureur de la Demanderesse.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SIMPLEX TEXTILES LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 12ème jour de septembre 1968, sous le numéro 2089507. Date ce 12ème jour de septembre 1968. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 septembre 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DAYVAL DRESS INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 12ème jour de septembre 1968, sous le numéro 2088956. Date ce 12ème jour de septembre 1968. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SUPERIOR SILK MILLS LIMITED, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 12ème jour de septembre 1968, sous le numéro 2089506. Date ce 12ème jour de septembre 1968. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

R. & A. HOLDINGS INC.

Par les présentes, avis vous est donné que R. & A. HOLDINGS INC., une corporation dûment incorporée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son bureau-chef à Montréal, fera une demande au Secrétaire de la Province de Québec pour permission d'abandonner sa charte en vertu des provisions de la Loi des compagnies. Daté à Montréal, ce 3 septembre 1968.

ANGELINE ROSSY
Secrétaire

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA MAURICIE

C.P. 580/390, 3ème Avenue,
Shawinigan-Sud, Qué.

APPEL D'OFFRES NO: 5

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 4 heures P.M. une enveloppe de soumission préparée à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un chèque de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins.

L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie. Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahier de charges et autres documents à compter de mardi le 17 septembre auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire, Monsieur Léo Ferron, 390, 3ème Avenue, Shawinigan-Sud.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, à 8 heures, heure avancée de l'Est, le 4 octobre 1968, à 500, rue Broadway, Shawinigan.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes, et elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

JEAN-LOUIS CLOUTIER
Secrétaire-Trésorier

CANADA
Province de Québec
District de Joliette

COUR SUPERIEURE

(Division du Divorce)

No: 1066

ERNEST ROBERT BARRIE, inspecteur en vertu de la Loi des Terres des Vétérans, domicilié à Rawdon, district de Joliette.

requérant,

-VS-

HAZEL DORIS STINSON, épouse du requérant, de lieux inconnus,

intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à l'intimée de signer et déposer sa comparution ou contestation, dans un délai de 60 jours, à compter de la deuxième et dernière publication du présent avis, faute de quoi le requérant procédera par défaut, contre l'intimée pour un jugement de divorce. Copie de la requête en divorce et des documents statutaires y annexés a été laissée à l'intention de l'intimée, au greffe du registraire.

Montréal, 11 septembre 1968

JACQUES PERRON,
Registraire.

Mes DUGAS & DUGAS,
363 Notre-Dame,
Joliette, P.Q.
Avocats du requérant.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 755926

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires pour la Province de Québec dans la Cité de Montréal, et une succursale au coin de la rue Metcalfe et Ste-Catherine ouest.

LANARD HARDWOOD FLOORING CO. LTD., corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, à 5635 Avenue Greenwood, dans la Municipalité de Côte St. Luc.

LEONARD REBICK, manufacturier des Cite et District de Montréal, résidant à 5635 Avenue Greenwood, dans la Municipalité de Côte St. Luc.

MURRAY ATKIN, Exécutif, de la Province d'Ontario, résidant dans la Cité de Willowdale, à 101 Chemin Old Colony, et ayant une place d'affaires au sein de Arlington Finance Corporation, S.W. Suite: 212, à 1001 Avenue Finch Ouest, dans la Municipalité de Downview, Défendeurs conjointement et solidairement.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur LEONARD REBICK est par les présentes requies de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 12 septembre 1968

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

HORACE FRIEDMAN, B.C.L., Avocat,
Suite 622,
Edifice du Carré Dominion,
1010 O., rue Ste-Catherine,
Montréal.
Procureur de la Demanderesse.

CANADA
Province de Québec
District de Joliette

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)

No 668

THEOHARIS LIODAKIS, peintre, domicilié et résidant au 7005 avenue Outremont, apt 8, Outremont, district de Montréal.

Requérant,

-VS-

ELIZABETH LAGOUAKI, ménagère, épouse commune de biens de Theoharis Lioudakis, domiciliée en les Cite et District de Montréal, province de Québec, et dont le dernier domicile connu était 3507 avenue Université, cité et district de MtL.

Intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée ELIZABETH LAGOUAKI est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à l'intention de l'intimée. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de produire et de signifier votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

Montréal le 26 août 1968

Geo. S. Chaffies
J.C.S.M.

Mes Geoffroy et Prud'homme
Avocats,
500, Place d'Armes,
MtL. 1, P.Q.
Procureurs du requérant.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Les Argonauts vont perdre leur stade

TORONTO — James Auld, le ministre du Tourisme du gouvernement de l'Ontario, a rendu public hier un projet de construction d'une piste de course sur le terrain appartenant à l'Exposition Nationale du Canada à Toronto.

Selon ce projet, qui entraînera des dépenses d'un million de dollars, la piste de course traverserait le milieu du terrain de football

des Argonauts de Toronto, de la Conférence de l'est du football canadien.

Le ministre a précisé, lors d'une conférence de presse, que ce projet pourrait être réalisé d'ici un an, et que deux importantes épreuves de courses automobiles pourraient y avoir lieu, en l'occurrence la course dotée du trophée du Telegram, et le Grand Prix du Canada, dont l'édition 1968 aura lieu à la piste du Mont Tremblant dimanche.

Cette piste sera administrée par la "Lakeshore Raceway", une société présidée par John Bassett et comptant parmi ses administrateurs George Eaton, un pilote bien connu de Toronto.

Joaquim Bonnier, le président de l'Association internationale des pilotes de course, qui se trouve à Toronto, a déclaré que cette piste serait idéale.

Il a précisé que les courses de Grand Prix, des débuts, avaient toujours eu lieu dans les rues d'une ville et qu'une piste située au cœur d'une grande cité drainerait des milliers de spectateurs qui n'ont pas la possibilité de se rendre assister à des courses disputées sur des circuits situés loin des agglomérations.

Poste important confié à Chris Lang

OTTAWA — Christopher H. Lang, de Westmount, qui était au service d'une banque montrealaise, a été nommé directeur administratif de la commission d'enquête sur les sports instituée dernièrement par le gouvernement fédéral.

Cette commission, présidée par le docteur Harold Rae, comprend entre autres membres la championne olympique de ski nancy Greene.

Un bon weekend pour les botteurs

La fin de semaine a été particulièrement bénéfique pour les spécialistes des bottes dans le football canadien.

A Vancouver, Ted Gerela, avec cinq placements et une transformation, a été le grand artisan du match nul obtenu par les Lions de la Colombie devant les Rough Riders d'Ottawa.

Lopez reste à Chicago

CHICAGO — Le gérant des White Sox de Chicago, Al Lopez, a mis fin aux rumeurs selon lesquelles il quitterait les White Sox, en annonçant, hier, qu'il avait accepté de diriger à nouveau l'équipe la saison prochaine.

Cela lui a également permis de se hisser au deuxième rang des marqueurs de la conférence avec 56 points, six de moins que le meneur Bill Good, des Roughriders de la Saskatchewan.

Dans la Conférence de l'est, Whit Tucker, des Rough Riders d'Ottawa, se maintient au premier rang du classement avec 54 points mais son coéquipier Don Sutherland n'a qu'un seul point de retard. Tommy Joe Coffey, des Tiger-Cats, suit avec 49.

Deux porte-couleurs des Argonauts se sont installés au quatrième rang avec 36 points. Ce sont Dave Mann, qui a ajouté à son total trois transformations et deux simples, et Bill Symons, qui a réussi deux touches, dans la victoire remportée par les Argonauts sur les Alouettes.



C'EST FAIT! — La "cérémonie" traditionnelle de la première pellette de terre a eu lieu hier après-midi sur les terrains où sera érigé le magnifique Club de tennis 4 saisons. Ci-haut, c'est M. Pierre Dessaulles, président de la C.L.T.A. qui s'attaque au plus gros morceau sous les yeux amusés de Lucien Laverdure et François Godbout.

Baseball

Ligue Nationale	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	93	58	.533	-
San Fran.	80	70	.533	12 1-2
Cincinnati	78	70	.527	13 1-2
Chicago	78	74	.513	15 1-2
Atlanta	76	74	.507	16 1-2
Pittsburgh	73	76	.490	19
Philadelphia	71	79	.473	21 1-2
Los Angeles	68	82	.453	24 1-2
Houston	67	84	.444	26
New York	67	84	.444	26
x-champions.				

Ligue Nationale	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	96	54	.640	-
Baltimore	86	65	.570	10 1-2
New York	80	70	.533	16
Cleveland	81	72	.529	16 1-2
Boston	79	71	.527	17
Oakland	76	75	.503	20 1-2
Minnesota	71	79	.473	25
Californie	65	86	.430	31 1-2
Washington	58	93	.384	38 1-2

Ligue Nationale	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	94	60	.611	4 1-2
San Francisco	100	62	.616	8 9-10
Nolan, Carroll	7	7	1.000	0
McCormick, Herbel	2	2	1.000	0
Gibson, A. Robertson	6	6	1.000	0
Lizy et Dietz	1	1	1.000	0
Robertson, 14	1	1	1.000	0
Lyly, 7-8				

Ligue Américaine	G	P	Moy.	Diff.
Californie	90	50	.643	3 9-10
Minnesota	80	60	.571	9 2
Brunet, Burginier	8	8	1.000	0
Putnam, Ellis	8	8	1.000	0
Rodgers, Satriano	9	9	1.000	0
Hall, Keller	6	6	1.000	0
Merrill	9	9	1.000	0
Mittelman, Ruckert	9	9	1.000	0
G. Merritt	11-16	11-16	1.000	0
P. Ellis	9-19	9-19	1.000	0
Ort, Minnesota				
Berick				

Travaux de \$3 millions

Les béliers mécaniques à l'oeuvre au P. Jarry

Les travaux ont débuté hier matin au parc Jarry de Montréal en vue de préparer le stade qui accueillera les Expos de Montréal le printemps prochain, pour leur première partie dans la ligue Nationale de baseball.

Le gérant général des Expos, Jim Fanning, l'adjoint du président McHale, M. Lou Martin, ainsi que M. Gerry Snyder, vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal, étaient présents.

L'aménagement de ce stade provisoire, dont la capacité sera portée à 32 mille sièges, coûtera environ trois millions de dollars.

Lou Martin a donné quelques précisions sur les dimensions du terrain de jeu. Il a précisé que le terrain mesurera 330 pieds le long des champs droit et gauche tandis qu'au champ centre, il mesurera 410 pieds.

Le milieu des champs droit et gauche sera situé à 360 pieds du marbre.

Imlach trace la voie, aux autres de suivre

PETERBOROUGH — Punch Imlach, l'instructeur des Maple Leafs de Toronto, de la ligue Nationale, vient de s'adjoindre les services d'un nouvel assistant qui lui a coûté la bagatelle de douze mille dollars.

Il s'agit d'un appareil électronique qui lui permettra de filmer les séances d'entraînement.

ment des Leafs sur ruban magnéto-phonique et l'aidera à corriger les défauts de ses joueurs.

Cette machine sera ensuite transportée au Maple Leafs Garden et un écran sera installé dans le vestiaire des joueurs ainsi qu'un autre dans le bureau de Punch Imlach.

Turner et Summers engagés par Fanning

La venue de Richard Turner et de Rick Summers porte maintenant à cinq le nombre

des jeunes joueurs qui ont signé un contrat de ligue mineure (Montréal-Sarasota) avec les Expos de Montréal.

Turner, qui a été engagé par Jim Fanning, directeur général de l'équipe, est un lanceur droitier de 17 ans, originaire de Eau Gallie (Floride).

Summers, lui, est une recrue de Bobby Bragan, l'un des cinq dépisteurs des Expos de Montréal. C'est un joueur de champ intérieur âgé de 22 ans et originaire de Rockdale (Texas).

Tous les deux devront s'entraîner le printemps prochain à Sarasota, dans la ligue de catégorie A de la Floride.

Turner avait été repêché le mois de juin dernier parmi les agents libres du baseball collégial. Fanning le considère comme un bras très prometteur pour les ligues majeures. C'est un colosse de 6 pieds 6 pouces, et il pèse 230 livres. Il a déjà excellé aussi au ballon panier, et au football, à Eau Gallie. Il suivra des cours à une université de la Floride cet automne et devra suivre son entraînement dans la mesure où ses études le permettront le printemps prochain.

Carol Mann porte ses gains à \$38,257

La victoire que Carol Mann a remportée dimanche dans le tournoi invitation Shirley Englehorn lui a rapporté mille 725 dollars.

Kathy Withworth est au second rang avec 33 mille 532; Sandra Haynie est troisième avec 21 mille 919; Mickey Wright, quatrième avec 17 mille 147; Marilyn Smith, cinquième avec 15 mille 041; Clifford Ann Creed, sixième avec 14 mille 704; Sandra Spuzich, septième avec 13 mille 389; Shirley Englehorn, huitième avec 12 mille 904; Sandra Palmer, neuvième avec 12 mille 382 et Judy Kimball, dixième avec dix mille 154.

McLain a trois matches pour atteindre 2 nouveaux objectifs

DETROIT — Denny McLain, dont le nom est inscrit au livre d'or des joueurs de baseball depuis sa trentième victoire obtenue samedi après-midi, a encore deux objectifs à atteindre.

Tout d'abord il vise un contrat de cent mille dollars pour la prochaine saison et il voudrait devenir le

seul lanceur des 50 dernières années à obtenir au moins 33 victoires. Le record actuel est de 31 et appartient à Lefty Grove depuis 1931.

Le gérant des Tigers Mayo Smith a déclaré que d'ici la fin de la saison régulière McLain aurait la possibilité de lancer encore trois parties.

Titre non en jeu, Benvenuti se bat à Toronto

TORONTO — C'est ce soir que le combat tant attendu entre le champion du monde des poids-moyens, l'Italien Nino Benvenuti et l'américain Art Hernandez aura lieu à Toronto.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 -- C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagachetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Général Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Boivin, C.A.
159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talor RE 1-7601
Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Barrios, C.A. B. Pellerin, C.A.
J. Allard, C.A. J. Marcel Durov, C.A.
Yves Joly, C.A.
Édifice Canadienne Nationale, 500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 1, Que. - 844-4445

BENOIT, DIR, BERTRAND, PAQUETTE & CIE
Comptables Agréés
L.H. Benoit, C.A. R. Bertrand, C.A.
J.P. Dir, C.A. A. Paquette, C.A.
Édifice Le Cherrier, 3500 Parc Lafontaine, suite 506
Montréal 24, Que.
Téléphone: 527-9221

LORENZO, BELANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal - Paris, France Chicoutimi, Qué.

En collaboration avec: SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES
Société d'Expertise Comptable, inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
Paris, France - Montréal
1980 ouest, rue Sherbrooke 937-4238

BESNER, TREMBLAY BOURDELLAIS & CIE
Comptables agréés
426 ouest, Fleury, Montréal 12, Que.
Téléphone 389-5995

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60 St-Jacques, Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Que.
861-5742

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Cameron, C.A. H.M. Carson, C.A.
L.J. Carrière, C.A. M.A. Deneys, C.A.
W.A. Farabee, C.A. D.J. Foley, C.A.
J.B. Goss, C.A. A.W. Gilmore, C.A.
G. Goss, C.A. J.F. Graveline, C.A.
G.P. Keating, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandeau, C.A. R. Peart, C.A.
W.J. Smith, C.A.
Associés-résidents
Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean, N.B., Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Port Arthur, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, FONTAINE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine, C.A.
Guy Cloutier, C.A.
822 Est. rue Mont-Royal
Montréal 527-1314

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Hector Fredette, C.A. Guy Charette, C.A.
Roger Courtois, C.A. Martin Lajoussie, C.A.
Robert Charette, C.A. J. Claude Racette, C.A.
Louis Bédard, C.A. Gilles Fausse, C.A.
Renée Courtois, C.A. Jean-Paul Bédard, C.A.
507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESTRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

DENIS, DESMARIS, HOLE ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Holey, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Desmaris, B.A., L.S.C., C.A.
Gérard Desmaris, C.A.
Dorcas Mooney, C.A.
57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DUCHARME, GOULET & CIE
Comptables agréés
J. Omer DuCharme, C.A.
Gastou Goulet, C.A.
1252 Est. rue Beaupré, Suite 102, Montréal 35, 270-4196

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Georges A. Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Pierre Lavoie, C.A.
Roger Forget, C.A.
561 est. boul. Crémazie
Montréal 11 384-1430

GLENDINNING, JARRETT GOU'D & CIE
Comptables Agréés
715 Corne Victoria 844-3307
Montréal, Calgary, Toronto, Brantford, Winnipeg, Calgary, Kamloops, Vancouver

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Cote Beaver Hall 866-8563

GERARD LABELLE
Comptable agréé
80 est. boul. Henri-Bourassa 384-9945

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard Lachance, C.A.
René F. Brousseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Morin, C.A.
A. Lavoie, C.A.
Pierre L. Legault, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE & CIE.
Comptables agréés,
Louis Lacourse, C.A.
Bertrand Lamarre, C.A.
Marcel Hamel, C.A.
Robert Huot, C.A.
2235 est. rue Sherbrooke
Montréal 24 - 523-3189

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. R. Lyon, C.A.
J. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A.
P. Noiseux, C.A. R. Sénécal, C.A.
P. Bédard, L.L., C.A. D. Crockett, C.A.
M. Demers, C.A. A. Lussier, C.A.
M. Hardy, C.A. G. Poupard, C.A.
215 rue St-Jacques, Mtl.
Tél.: 849-7791

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables agréés
360 St-Jacques, Suite 567
Tél.: 849-8331

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Société notariale affiliée
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE & DO
avec bureau à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal et dans d'autres villes au Canada
Correspondants en Grande-Bretagne et aux États-Unis d'Amérique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Que.
Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
RENÉ DE COTRET & CIE
Comptables agréés
Y. Normandin, C.A. P.E. Mallette, C.A.
G.R. Normandin, C.A. A. Roussel, C.A.
J.J. Lavoie, C.A. G. Lefebvre, C.A.
Associés-résidents
1440 ouest, Ste-Catherine
Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville
Nicolet - Trois-Rivières - St-Jérôme
Gatineau - Chicoutimi

MCDONALD, CURRIE & CIE
COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Reol Messier, C.A.
Pierre Poirier, L.S.C., C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Robert Guenette, B.A., C.A.
Guy Guenette, C.A.
30 Place Crémazie
Montréal 11 Suite 422
387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques Nadeau, C.A.
Reol Paquet, C.A.
Gilles Nadeau, C.A.
Michel Guerin, C.A.
E. G. Paquet, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
ch. 850 842-6812

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
5 Place Ville Marie 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNES & Cie
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A.
Guy d'Orsonnes, B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
VI 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Associés de la firme notariale
RAYMOND CAMPBELL BELANGER
WALTON, CHABOT & WILLETTS
comptables
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 3, Québec
Montréal Sherbrooke, Lac Mégantic,
Rouyn, Toronto, London, Sarnia,
Edmonton, Vancouver, Victoria,
Penton

RIDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON
M. Lintock
Main Lawrents & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Courtenay, Edmonton, Halifax, Hamilton, London, Montréal, New Westminster, Ottawa, Québec, Regina, St-Jean 13, Toronto, Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal - Québec
Rimouski
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3 861-5741

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWEE
Comptables agréés
Édifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap-de-la-Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Bay, Brantford, Brantford, Vancouver, Victoria, Nanaimo, Bannockburn, Etobicoke, Grande-Bretagne et autres pays du monde

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés
Incorporés dans les sociétés suivantes:
W. J. Adams & Co.
Aime Gosselin & Compagnie
Gunn, Robert & Co.
Mulligan Hope & Co.
Thorne, Mulholland, Hensell & McPherson
Bureaux à travers le Canada - Correspondants dans les pays du monde
Suite 2604,
LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 3, Qué. 878-3011

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Charles A. Gosselin, C.A.
Fernand Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
Jacques R. Chabot, C.A.
J. Serge Gosselin, C.A.
Gérard Forget, C.A.
Claude Quintal, C.A.
4926 ave Verdun Verdun
769-3871

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT LEGAULT
Décoration intérieure
agent manufacturier
30% d'escompte
Ameublement complet de tous styles
Tapis et draperies à prix réduit. Spacieuse salle de montage. Décorateurs professionnels à votre service. Sur rendez-vous seulement.
Mme Vve Gilles Legault, prop.
388-8540 29-9-68

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE

Aide ménagère demandée pour légers travaux ménagers dans Westmount. 2 jeunes enfants. Possèderait 3 appartements privés. Tél. 937-5683 19-9-68

ANTIQUES CANADIENNES

Aubaine: ameublement complet pin, 100-250 ans de vieux, armoires, table-refectoire, chaises, buffet, banc, encoignures, commodes, bergantes, nûche, lits, récamier, coffres etc. particulier
671-2276 23-9-68

A VENDRE

Article à vendre: Histoire du Canada Garneau, belle reliure prix \$15.00. Tél. 486-5313 18-10-68

CHALET A VENDRE

Pres. Ste-Adèle, "petit Westmount" - plage privée sur immense lac. Chalet suisse authentique. 3 chambres à coucher, garage double, 2 foyers, 400 pi. prêt-à-peint ski. Prix \$14,900 \$9,57 par mois. Tél. 697-3924 15-10-68

CHAMBRE A LOUER

Étudiant professeur à proximité de l'Université de Montréal. Information. Tél. 279-3221 de 7 à 9 heures p.m. 18-9-68

DIVERS

TOP MART INC. 15 est. rue Ste-Catherine, tél. 845-0401. Métro: Saint-Laurent. Vente de liquidation de

L'Ontario s'achemine vers une réforme de sa législation fiscale

TORONTO (d'après la PC) — Le comité sur la fiscalité de la législature de l'Ontario a recommandé hier dans un rapport de 314 pages une réforme importante de l'imposition foncière, une extension radicale de l'assiette de la taxe de vente ainsi que l'établissement, dans les délais les plus brefs, de 29 administrations régionales dans cette province.

Le comité a procédé ces derniers mois à "l'épluchage" du rapport du comité d'études sur la fiscalité, présidé par le juge L. Smith; il a retenu 215 des 347 recommandations du comité d'études, en a modifié 78 et écarté les 54 autres, en particulier celles afférentes à la fiscalité des richesses naturelles — mines et forêts.

On s'attend que le gouvernement Robarts prenne à son compte les recommandations du comité de la législature, dans un livre blanc qu'il présenterait à la Chambre lors de la session d'automne; ce livre blanc annoncerait à son tour une série d'amendements à la législation fiscale, qui seraient incorporés au prochain discours du budget.

L'impôt foncier

Les 13 membres du comité recommandent, à l'instar du rapport Smith, que la propriété foncière soit imposée selon sa valeur marchande réelle. Un taux unique s'appliquerait à toutes les catégories de propriété, mais une proportion seulement de la valeur réelle des biens, variant entre 60% pour la propriété résidentielle et 20% pour les biens servant au culte serait assujettie à l'impôt.

La taxe d'affaires serait perçue sur 60% de la valeur réelle des biens en cause, tandis qu'une nouvelle taxe instituée sur les lieux d'affaires, dont le taux progresserait légèrement de 10% sur les premiers \$10.000 jusqu'à 40% sur toute proportion de 42% la valeur des biens excédant \$30.000.

Le comité de la législature a adopté le principe proposé par le rapport Smith, voulant que toute propriété, privée ou publique, contribue au financement des services municipaux et scolaires. En conséquence, il recommande que les biens du gouvernement, des universités, des écoles privées et des hôpitaux soient désormais inclus dans l'assiette de l'impôt foncier et imposés intégralement. Cette mesure devrait permettre à la plupart des municipalités de réduire le taux de l'impôt foncier sur la propriété résidentielle et commerciale; elle constitue en quelque sorte un transfert de revenus de l'administration provinciale aux administrations municipales, qui favorisera celles où sera concentrés les services publics et para-publics. En contrepartie, Toronto devra sans doute accroître ses subventions aux universités et aux hôpitaux. Dans un même ordre d'idée, le comité recommande que les exemptions de l'impôt foncier au profit des organisations philanthropiques soient également remplacées par des subventions provinciales ou municipales.

Ces divers changements au régime de l'imposition foncière devraient être assortis d'un nouveau régime de subventions compensatoires. En outre, les terres agricoles devraient bénéficier d'un régime privilégié d'imposition.

La taxe de vente

Le comité de la législature recommande en outre, comme l'avait fait déjà le rapport Smith, que les produits alimentaires, les médicaments et les vêtements pour enfants soient assujettis à la taxe de vente provinciale. En contrepartie, la province consentirait un crédit d'impôt sur le revenu, où rembourserait le produit de la taxe à ceux dont le revenu n'est pas imposable. Le comité estime en outre que si jamais la province envisage de rembourser aux contribuables un loyer de base, elle devrait le faire par le biais d'un crédit fiscal plutôt que par une allocation directe. Enfin, si le gouvernement fédéral ne juge pas à propos d'admettre le principe des crédits d'impôt en remplacement des exemptions personnelles, l'Ontario devrait envisager d'établir son propre service de perception de l'impôt sur le revenu, estime le comité.

Deux organisations féminines se sont déjà inscrites en faux contre l'extension de l'assiette de la taxe de vente proposée par le comité. "Cela me rappelle la taxe sur le sel qu'on a imposée en France à la veille de la Révolution", a déclaré madame Gilleland, la présidente du comité canadien sur le statut de la femme: une taxe sur la nourriture est contraire aux principes de la justice fiscale". De son côté la présidente des "Femmes contre l'inflation des prix" estime que la mise en oeuvre de ces recommandations fera monter indûment le coût de la vie: "Cela imposera un fardeau additionnel à ceux qui vivent déjà dans la pauvreté", a-t-elle ajouté en évoquant la complexité administrative du nouveau système.

L'impôt sur le revenu

C'est du côté de l'impôt sur le revenu, estime d'autre part le comité, que le gouvernement ontarien devrait aller chercher à l'avenir les revenus additionnels dont il pourrait avoir besoin. Tout en espérant que le gouvernement fédéral accepte éventuellement d'évacuer en partie le champ de l'impôt sur le revenu au profit des provinces, le comité estime que dans l'éventualité contraire Toronto n'hésite pas à recourir davantage à cet impôt si le besoin s'en fait sentir.

Les membres du comité ont repris les conclusions du rapport Smith sur l'imposition du capital: ils soutiennent que la province ne doit pas prendre d'initiative à cet égard indépendamment du gouvernement central. Mais ils n'acceptent pas une autre conclusion du rapport, sur l'impôt sur les profits des sociétés: "nous n'acceptons pas le raisonnement du comité Smith, qui souhaite voir s'amoindrir le poids relatif de cet impôt et se déplacer le fardeau fiscal vers la taxe de vente et l'impôt sur le revenu des particuliers, à mesure que les besoins de l'Etat augmentent."

Le comité recommande enfin le statu quo fiscal en ce qui a trait à la fiscalité des richesses naturelles, estimant que les recommandations du comité Smith auraient défavorisé indûment certaines catégories d'exploitations et de municipalités. Il recommande toutefois diverses mesures à l'intention des villes minières. Statu quo également du côté de l'impôt sur les successions; mais les veuves et les orphelins devraient bénéficier d'exemptions plus importantes.

■ session fédérale

Bill omnibus

OTTAWA (PC) — Le ministre de la justice, M. Turner, a fait savoir aux Communes, et en réponse à la question de M. Eldon Wooliams (conservateur de Calgary), que le gouvernement soumettra à la Chambre un seul bill omnibus en vue de modifier le code criminel et que la mesure ne sera pas disjointe.

Le budget

Le ministre des finances, M. Benson, a annoncé à la Chambre, en réponse à une question de M. George Hees (conservateur de Prince-Edward Hatings), qu'il présentera son exposé budgétaire vers la mi-octobre et que, d'autre part, le gouvernement n'a pas renoncé à l'idée d'une réforme fiscale même si le discours du trône n'en fait pas état.

Automobiles

Le gouvernement ne commentera les nouveaux prix des voitures canadiennes qu'après les avoir connus à l'automne, a déclaré hier aux Communes le ministre du commerce, M. Jean-Luc Pépin, qui répondait à la question de M. Max Saltzman (néo-démocrate de Waterloo). Celui-ci a prié le ministre de mettre les sociétés canadiennes en garde contre d'importantes augmentations des prix, tout comme Washington l'a fait à l'égard des sociétés américaines.

Biafra

Dès que les dispositions nécessaires auront été prises pour assurer l'entrée des avions de secours au Biafra, le Canada sera sur place pour aider, a déclaré hier M. Sharp en réponse à M. Diefenbaker qui accusait le gouvernement de se montrer trop lent dans l'acheminement des secours. Jusqu'ici, a dit le ministre des affaires extérieures, les fournitures et produits canadiens n'ont atteint que des régions contrôlées par les troupes fédérales.

Loi électorale

Au cours de la présente session, le gouvernement ne proposera pas de mesure relative à la loi électorale, mais l'occasion sera donnée aux députés de discuter des révisions qu'on pourrait faire de cette loi, a déclaré hier aux Communes M. Donald S. Macdonald, président du Conseil privé, qui répondait à la question de M. E. B. Osler (libéral de Winnipeg-Sud-Centre).

L'UNIVERSITÉ AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ AUTOMNE 1968

SCIENCES HUMAINES

- Culture juridique
- Études juives
- Initiation à l'archéologie
- Introduction à l'anthropologie
- Les Netsilik, derniers représentants de la vie traditionnelle des Eskimos
- Initiation à l'audio-visuel (1ère et 2e années)
- Initiation aux relations publiques
- Introduction à la psychologie
- Psychologie de l'enfant (jour)
- Les idéologies contemporaines
- Philosophes d'hier et d'aujourd'hui
- Publicité
- Séminaire sur les jeunes et la société

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 20 SEPTEMBRE '68

Plusieurs autres cours sont offerts. Pour obtenir un dépliant, s'adresser à :



Service d'Éducation Permanente
Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal 3.
Tél.: 343-6992



Ouverture du Salon de Fourrures

LE TRIANON

Nous avons l'honneur de vous inviter à la première de notre nouveau salon de fourrures, Le Trianon, au deuxième étage, centre-ville. Ce salon d'un luxe raffiné avec ses tapis épais, son lustre somptueux et ses meubles élégants est le cadre idéal pour choisir un nouveau manteau de fourrure. Vous y trouverez un grand choix de fourrures merveilleuses, glanées dans le monde entier: chinchilla, zibeline russe et hermine, léopard, ocelot et vison aux couleurs mode. De splendides fourrures seront à prix spéciaux à l'occasion de l'ouverture du Trianon et nous vous présentons en première notre collection de fourrures aujourd'hui et demain les 17 et 18 septembre à 11h.30, 1h.30 et 3h.30. Nous espérons que vous serez des nôtres.

Le Trianon, salon de fourrures. Rayon 438. Au deuxième.